

Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation du service de location à longue durée de vélos à assistance électrique et de remorques pour vélos de Flers Agglo

Version du 1^{er} septembre 2026

ARTICLE 1 – Objet et coordonnées

1.1 Objet

La location longue durée de vélo à assistance électrique et/ou de remorques pour vélos est un service proposé par Flers Agglo (ci-après dénommée l'« Autorité Organisatrice »), dont la gestion est confiée à Transdev Normandie Interurbain (ci-après dénommée « l'Exploitant »), société par actions simplifiée, au capital de 529 030,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Rouen sous le numéro 487 911 505, sous la dénomination « **Némus** » (ci-après le « Service »). Ce Service implique l'adhésion sans réserve de l'Utilisateur aux présentes Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation (ci-après dénommées les « CGAU »).

Le présent contrat de location est conclu entre l'Utilisateur et l'Exploitant.

L'intégralité des CGAU est également disponible en Agence « Némus » ainsi que sur le site internet : nemus.flers-agglo.fr

1.2 Coordonnées de Transdev Normandie Interurbain / Service Client

Adresse de Transdev Normandie Interurbain : 10 Boulevard Industriel – CS 20234 – 76304 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX

Service Client : Agence Némus, 6 Place du Général De Gaulle 61100 FLERS

Téléphone : 02.33.65.80.80 ou 02.33.65.61.61 (numéros non surtaxé)

Courriel : flers.nemus@transdev.com

Site internet : nemus.flers-agglo.fr

Les horaires d'ouvertures du Service Client à l'Agence Némus sont les suivants :

- En période scolaire :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Pendant les petites et les grandes vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45.
- En période scolaire et pendant les petites vacances scolaires :
Le premier samedi du mois : de 8h30 à 12h00.

Pour les personnes sourdes et malentendantes :

Téléchargez l'application Rogervoice qui utilise la reconnaissance vocale automatique et la synthèse vocale pour retranscrire une conversation téléphonique, comme s'il s'agissait d'un échange de SMS.

Rogervoice propose également un service de traduction en Langues de Signes Françaises et un service de visiocommunication.

ARTICLE 2 – Conditions d'accès au Service

2.1 Le Service est destiné aux personnes physiques pour leur besoin de déplacement personnel. Le Service permet de louer un vélo à assistance électrique (ci-après dénommé « **VAE** »), un vélo cargo à assistance électrique (ci-après dénommé « **VAE Cargo** »), un vélo longtail à assistance électrique (ci-après dénommé « **VAE Longtail** »), une remorque pour vélo, pour une période déterminée.

Le contrat de location est strictement personnel. Il n'est par conséquent ni cessible, ni transmissible.

Une personne ne peut contracter qu'un seul contrat de location pour un seul vélo uniquement : soit un VAE, soit un VAE Cargo, soit un VAE Longtail.

Une personne peut contracter deux contrats de location distincts : un contrat de location pour un VAE et un contrat de location pour une remorque pour vélo ou un siège bébé.

L'utilisation du Service est réservée aux personnes domiciliées au sein du territoire de l'Autorité Organisatrice, ou travaillant / étudiant au sein dudit territoire.

L'utilisation du Service par des opérateurs économiques ou des personnes physiques à des fins professionnelles est strictement interdite.

Le Service est accessible aux personnes âgées de quatorze (14) ans minimum, sous la surveillance et la responsabilité du représentant légal, résidant sur le territoire de Flers Agglo et pouvant justifier d'une adresse sur ce dit territoire (ci-après dénommée(s) l'« Utilisateur »), reconnaissant être titulaire du Brevet de Sécurité Routière (BSR), aptes à la pratique du vélo et à l'utilisation d'une remorque, connaître les règles du Code de la route relatives à la pratique du vélo et n'avoir aucune contre-indication médicale. L'Exploitant ne pourra être tenu pour responsable des dommages dus à l'inaptitude de l'Utilisateur.

Les personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans devront être accompagnées du représentant légal et être en possession d'une autorisation parentale. Le contrat est dans ce cas conclu par le représentant légal.

2.2 La conduite du vélo ou de la remorque est strictement réservée à la personne identifiée dans le contrat de location en tant qu'Utilisateur ou la personne utilisatrice du vélo ou de la remorque.

2.3 Le Service est accessible dans la limite de la flotte de vélos, d'équipements, d'accessoires et de remorques disponibles. L'Exploitant ne pourra être tenu responsable en cas d'indisponibilité d'un vélo, d'une remorque, d'un équipement et/ou d'un accessoire.

La location est limitée à un seul VAE ou à un seul VAE Cargo ou à un seul VAE Longtail par Utilisateur. Il est impossible de louer deux ou plusieurs vélos simultanément.

La location est limitée à une seule remorque par Utilisateur.

La location est limitée à un seul siège bébé pour vélo par Utilisateur. Il est précisé qu'un siège bébé ne peut pas être loué seul. Le siège bébé loué auprès de l'Exploitant doit impérativement être installé sur un vélo du Service loué auprès de l'Exploitant. Il est interdit à l'Utilisateur d'installer le siège bébé loué auprès de l'Exploitant sur son vélo personnel ou sur un vélo ne faisant pas partie du Service.

2.4 L'Exploitant se réserve le droit de refuser l'accès au Service à quiconque ne satisfait pas les présentes CGAU.

ARTICLE 3 – Equipement des vélos et des remorques

3.1 Les vélos à assistance électrique loués sont accompagnés d'un manuel utilisateur et ont notamment l'équipement et les accessoires suivants :

- Des dispositifs d'éclairage (feux avant et arrière) et de signalisation visuelle (catadioptres visibles à l'avant, à l'arrière et latéralement), ainsi que d'un avertisseur sonore (cf. articles R.313-4 et suivants du Code de la route) ;
- Deux systèmes de freinage indépendant agissant chacun sur une roue différente ;
- Une batterie et un chargeur batterie ;
- Un moteur électrique ;
- Un antivol et un câble antivol ;
- Une clé pour le verrouillage de la batterie.

Les vélos peuvent être accompagnés des accessoires suivants :

- Un siège bébé pour vélo ;
- Un gilet fluorescent ;
- Un casque.

L'Exploitant remet également un manuel utilisateur à la fonction d'assistance électrique (moteur et batterie). Les batteries utilisées sur les VAE doivent être manipulées avec précaution, l'Utilisateur doit éviter de les utiliser en cas de choc. De fait, par suite d'un choc trop violent ces batteries peuvent présenter un risque de court-circuit, d'échauffement, voire de se consumer.

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de douze (12) ans, y compris lorsque les enfants sont installés dans la caisse avant du VAE Cargo ou sur le porte-bagage arrière du VAE Longtail ou dans la remorque pour vélo ou dans le siège bébé pour vélo, et il est fortement recommandé pour les adolescents et les adultes.

Aucun équipement, ni aucun accessoire n'accompagne la location d'une remorque pour vélo. Il appartient à l'Utilisateur de procéder, seul et sous sa pleine et entière responsabilité, à l'attache de la remorque à son vélo. A ce titre, il appartient à l'Utilisateur de s'assurer au préalable que la fixation de la remorque pour vélo est compatible avec son vélo.

Il appartient à l'Utilisateur de procéder, seul et sous sa pleine et entière responsabilité, à l'installation du siège bébé sur le vélo loué auprès de l'Exploitant.

3.2 L'Utilisateur s'engage à ne pas excéder la charge maximale que peut supporter le vélo ou la remorque ou le siège bébé :

- Le **VAE** : dont le poids est de vingt-deux virgule six kilogrammes (22,6 kg), peut supporter une charge maximale de cent-trente kilogrammes (130 kg) pour le vélo. Le poids maximum que peut supporter le porte-bagage est de vingt-cinq (25) kg.
Taille recommandée : de 1m55 à 1m85.
- Le **VAE Cargo** : dont le poids est de cinquante-et-un kilogrammes (51 kg) ; la caisse avant peut supporter un poids maximum de soixante kilogrammes (60 kg) (hors conducteur), le poids maximum que peut supporter le vélo sur la partie cycliste est de cent-cinquante-cinq kilogrammes (155 kg).
Taille recommandée sur la partie cycliste : de 1,5m à 1,9m.
En ce qui concerne la partie **caisse avant du VAE Cargo** et le **kit sécurité enfant** :
Dimensions extérieures de la caisse : L 1020 mm, l 740mm, H 520 mm
Poids maximum total des enfants que supporte le kit sécurité de la caisse : quarante kilogrammes (40 kg), soit deux (2) enfants de vingt kilogrammes (20 kg) maximum chacun.

- Le **VAE Longtail** : dont le poids est de trente kilogrammes (30) kg, peut supporter une charge maximale de cent-quatre-vingt kilogrammes (180) kg pour le vélo (vélo compris).
Taille recommandée sur la partie cycliste : de 1,5m à 1,9m.
Le porte bagage arrière peut supporter une charge maximale de quatre-vingt kilogrammes (80 kg). Peuvent être installés sur le porte-bagage arrière soit deux (2) enfants maximums, soit un (1) adulte. Les enfants doivent être âgés au minimum de cinq (5) ans.
Le porte bagage avant peut supporter une charge maximale de quinze kilogrammes (15 kg).
Le cadre du VAE Longtail est équipé d'une pochette.
- La **remorque pour vélo** : dont le poids est de douze kilogrammes (12 kg), peut supporter une charge maximum de quarante-quatre kilogrammes (44 kg), pour un total à charge (remorque comprise) de soixante kilogrammes (60 kg) maximum. Les dimensions de la remorque sont les suivantes : L 96 X I 45 X H 30 / ouverture de la porte : 80 cm / hauteur du siège : 60 cm et largeur d'épaules : 58,4 cm.
Taille maximum des enfants : 111 cm
Poids maximum total des enfants : quarante-quatre kilogrammes (44 kg), soit deux (2) enfants de vingt-deux kilogrammes (22 kg) maximum chacun.
Age des enfants : à partir d'un (1) an, position assise acquise et maximum quatre (4) ans.
- Le **siège bébé** pour vélo : Siège postérieur pour enfants d'un poids maximum de vingt-deux kilogrammes (22 kg). L'Utilisateur s'engage à vérifier régulièrement que le poids de l'enfant n'excède pas cette limite.
Le siège bébé ne peut être utilisé qu'avec des enfants en mesure de se tenir assis seuls et de manière prolongée sans avoir besoin d'aide (de 1 à 7 ans environ).
Taille maximum des enfants : la tête de l'enfant ne doit pas dépasser la hauteur du siège bébé.

ARTICLE 4 – Type et durée de contrat

4.1 La location comprend la mise à disposition, pour une durée définie, d'un vélo, de ses équipements et/ou accessoires, ou d'une remorque pour vélo.

4.2 Les conditions relatives à la durée de location sont les suivantes :

4.2.1 VAE – VAE Cargos – VAE Longtails :

- Un (1) mois ; ou
- Trois (3) mois ; ou
- Six (6) mois ; ou
- Douze (12) mois.

Jusqu'au jour même de l'expiration du contrat de location souscrit, et sous réserve de la disponibilité de vélos en Agence Némus, l'Utilisateur peut solliciter le renouvellement du contrat de location.

La durée de la location, renouvellement(s) inclus, ne pourra pas dépasser douze (12) mois.

Ainsi, le contrat de location conclu directement pour douze (12) mois ne peut pas, quant à lui, être renouvelé.

A la fin de la location, l'Utilisateur doit restituer le vélo, les équipements et accessoires loués.

4.2.2 Remorque pour vélo :

- Un (1) mois ; ou
- Trois (3) mois ; ou
- Six (6) mois ; ou
- Douze (12) mois.

Jusqu'au jour même de l'expiration du contrat de location souscrit, et sous réserve de la disponibilité de remorques en Agence Némus, l'Utilisateur peut solliciter le renouvellement du contrat de location.

La durée de la location, renouvellement(s) inclus, ne pourra pas dépasser douze (12) mois. Ainsi, le contrat de location conclu directement pour douze (12) mois ne peut pas, quant à lui, être renouvelé.

A la fin de la location, l'Utilisateur doit restituer la remorque.

4.2.3 Siège bébé pour vélo (accessoire au vélo loué) :

- Un (1) mois ; ou
- Trois (3) mois ; ou
- Six (6) mois ; ou
- Douze (12) mois.

Jusqu'au jour même de l'expiration du contrat de location souscrit, et sous réserve de la disponibilité de sièges bébé en Agence Némus, l'Utilisateur peut solliciter le renouvellement du contrat de location du vélo et du siège bébé pour vélo.

La durée de la location, renouvellement(s) inclus, ne pourra pas dépasser douze (12) mois. Ainsi, le contrat de location conclu directement pour douze (12) mois ne peut pas, quant à lui, être renouvelé.

A la fin de la location, l'Utilisateur doit restituer le vélo et le siège bébé.

4.3 En cas de renouvellement de contrat, le contrat renouvelé commencera à la fin du contrat initial. Pour le renouvellement du contrat, l'Utilisateur devra fournir les mêmes documents que pour la souscription initiale au Service et devra procéder au paiement en ligne, dans son espace client sur le site internet <https://location-velo.flers-agglo.fr>, ou en Agence Némus (en cas de réservation effectuée directement en Agence).

Pour resouscrire au Service dans les conditions ci-dessus et en cas d'indisponibilité du vélo ou de la remorque ou d'un accessoire, l'Utilisateur sera inscrit dans une liste d'attente pour louer à nouveau un vélo ou une remorque ou un accessoire.

4.4 Après la fin du contrat de location, il est précisé que l'Utilisateur peut de nouveau souscrire au Service, à tout moment, sous réserve de la disponibilité de vélos, de remorques et sièges bébés en Agence Némus.

Pour resouscrire au Service, l'Utilisateur devra fournir les mêmes documents que pour la souscription initiale au Service et devra procéder aux mêmes démarches décrites à l'article 5.2 des présentes.

La durée totale cumulée de l'ensemble des contrats de location conclus par un même Utilisateur au titre du Service, qu'ils soient successifs ou conclus pour des périodes distinctes, ne peut excéder douze (12) mois.

Ce plafond constitue une limite globale et définitive pour chaque Utilisateur. En conséquence, l'Utilisateur ne peut souscrire un nouveau contrat de location que dans la limite de la durée restant disponible, le cas échéant. Une fois cette durée de douze (12) mois atteinte, aucune nouvelle souscription ne pourra être conclue au titre du Service, y compris après la fin d'un précédent contrat de location.

ARTICLE 5 - Modalités liées au Service

Un formulaire de réservation (contrat de location) est disponible et peut être complété sur le site internet nemus.flers-agglo.fr, dans la rubrique « Se déplacer », puis rubrique « vélos », cliquez sur « Réserver mon vélo en ligne ».

Les réservations peuvent être effectuées trente (30) jours calendaires avant la date de début de la période de location envisagée. Ainsi, par exemple, une location dont la date de début est prévue le 15 juin peut être réservée à compter du 15 mai.

5.1 Pour accéder au Service, l'Utilisateur doit signer un contrat de location.

5.2 Pour signer le contrat de location, l'Utilisateur doit effectuer une réservation. Pour cela, il doit soit se rendre directement en Agence Némus, soit effectuer une pré-réservation sur le site internet <https://location-velo.flers-agglo.fr> de la manière suivante :

- Choisir la date de location souhaitée ;
- Choisir la durée de location souhaitée (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 12 mois) ;
- Cliquer sur « Réserver » ;
- Sélectionner un type de vélo (VAE ou VAE Cargo ou VAE Longtail) ou de remorque pour vélo souhaité(e) et cliquez sur « Voir ce produit ». La demande de pré-réservation est limitée à un seul vélo ou à une seule remorque par personne ;
- Sélectionner les accessoires souhaités (casque et/ou gilet fluorescent et/ou un siège bébé pour vélo) ;
- Cliquer sur « Planifier ma réservation » ;
- Choisir le créneau de retrait souhaité, cliquer sur « Ajouter au panier » puis « Valider » ;
- Remplir le questionnaire obligatoire qui s'affiche, joindre les pièces justificatives demandées, à savoir : la pièce d'identité de l'Utilisateur (carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité) et soit un justificatif de domicile, soit une attestation de l'employeur certifiant que l'Utilisateur est titulaire d'un emploi au sein du territoire de l'Autorité Organisatrice, ou soit un justificatif d'un établissement scolaire. A défaut, si ce n'est pas fait, l'Utilisateur ne peut aller plus loin dans la démarche de pré-réservation ;
- Procéder au paiement intégral du montant de la location en ligne, ainsi qu'au dépôt de garantie en application des tarifs en vigueur à la date de signature du contrat de location conformément à l'article 6.2 des présentes CGAU : renseigner ses coordonnées bancaires IBAN pour le besoin du dépôt de garantie. Le dépôt de garantie pourra être retenu partiellement ou totalement dans les conditions prévues à l'article 6.3 des présentes CGAU ;
- Cliquer sur « Payer » ;
- L'Utilisateur doit prendre connaissance des CGAU, également disponibles sur le site internet <https://nemus.flers-agglo.fr/se-deplacer/velo>, avant de pouvoir valider sa demande de pré-réservation. En validant la demande de pré-réservation, l'Utilisateur signe les CGAU (case à cocher).

L'Utilisateur recevra ensuite un courriel de confirmation de pré-réservation.

La demande de pré-réservation de l'Utilisateur est mise en attente.

L'Exploitant traitera la demande de pré-réservation ainsi reçue. En particulier, les pièces justificatives feront l'objet d'une vérification par l'Exploitant.

Si un vélo ou une remorque est disponible, l'Exploitant envoie un courriel de confirmation de la réservation. L'Utilisateur reçoit alors un courriel comprenant un lien sur lequel l'Utilisateur doit cliquer pour télécharger son contrat de location comprenant les dates de location, un résumé de la location ainsi que les CGAU.

Si la demande de réservation est effectuée par l'Utilisateur directement en Agence Némus :

- L'Utilisateur procède au paiement intégral du montant de la location et à la signature du contrat de location en Agence ;
- L'Utilisateur peut constituer le dépôt de garantie, d'un montant prévu dans les tarifs en vigueur à la date de signature du contrat (disponible en Annexe 1 des présentes), soit par autorisation de prélèvement SEPA, soit par chèque. Le dépôt de garantie pourra être retenu partiellement ou totalement dans les conditions prévues à l'article 6.3 des présentes CGAU.

Quel que soit le mode de réservation choisi par l'Utilisateur (en Agence ou sur le site internet), un (1) jour avant la date de début de la location, un courriel de rappel est envoyé à l'Utilisateur sur l'adresse courriel renseignée lors de la pré-réservation.

L'Utilisateur doit se présenter au dépôt Némus situé Rue Gustave Eiffel, 61100 Flers, le jour de début du contrat de location, afin de récupérer le vélo ou la remorque ainsi loué(e) ainsi que les éventuels accessoires.

L'Utilisateur s'engage à mettre à jour ses informations personnelles nécessaires à la gestion du contrat de location, notamment l'adresse ou mise à jour de ses coordonnées bancaires IBAN ou remettre un nouveau chèque pour le dépôt de garantie en cas de changement d'établissement bancaire en cours de contrat de location.

5.3 Réservation d'un vélo ou d'une remorque

La signature du contrat de location entraîne la réservation d'un vélo ou d'une remorque. Lors de la signature du contrat, et dans l'ordre d'inscription, un rendez-vous est fixé pour la livraison à domicile (uniquement dans la limite du territoire de Flers Agglo) ou pour le retrait du vélo ou de la remorque en Agence Némus à Flers.

Tout rendez-vous non honoré sans en avertir l'Exploitant entraîne l'annulation de la réservation et la résiliation du contrat de location pour faute de l'Utilisateur dans les conditions de l'article 12.3 ci-dessous.

5.4 Flotte de vélos ou de remorques

L'Exploitant peut assurer la location de vélo ou de remorque ou d'accessoires uniquement dans la limite de vélos ou de remorques ou d'accessoires disponibles. Les vélos ou les remorques ou les accessoires sont réservés et loués dans l'ordre de réception et de traitement des dossiers.

La liste des modèles proposés est disponible en Agence Némus et sur le site internet <https://location-velo.flers-agglo.fr>

Les tarifs en vigueur à la date de la signature du contrat s'appliquent dans les conditions de l'article 5.5 ci-après.

Chaque vélo est identifié par un numéro qui lui est propre. Il en est de même s'agissant des remorques : chacune est également identifiée par un numéro qui lui est propre.

Le prix de la location n'inclut pas d'assurance vol ou dégradation du vélo ou de la remorque, des équipements et/ou des accessoires, cette possibilité reste à la charge de l'Utilisateur.

L'Autorité Organisatrice et l'Exploitant ne sont pas responsables des dommages directs et indirects que pourrait causer l'Utilisateur du fait de l'utilisation du vélo ou de la remorque ou des équipements ou accessoires, causés au vélo ou à la remorque ou aux équipements ou accessoires, à un tiers ou à lui-même, sauf en cas de faute de la part de l'Autorité Organisatrice et/ou de l'Exploitant.

5.5 Conditions générales

La signature du contrat de location n'est possible qu'après acceptation par l'Utilisateur des présentes CGAU. Les CGAU acceptées au moment de la signature du contrat de location sont applicables à l'Utilisateur.

Le contenu des présentes CGAU pourrait être amené à évoluer. L'Autorité Organisatrice ou

L'Exploitant se réserve le droit de modifier, à tout moment, les présentes CGAU. En cas de renouvellement du contrat de location, l'Utilisateur devra accepter les CGAU en vigueur et les tarifs applicables à la date de signature du nouveau contrat de location.

5.6 Renouvellement de la location

5.6.1 Le contrat de location est conclu pour une durée d'engagement définie à l'article 4 précité. Toute reconduction tacite est expressément exclue. Le contrat prendra fin à l'expiration de la durée définie à l'article 4.

L'Utilisateur a la possibilité de renouveler son contrat de manière express, avant l'expiration de son contrat de location et si et seulement si le vélo ou la remorque ou les accessoires n'a/n'ont pas déjà fait l'objet d'une demande de réservation par un tiers validée par l'Exploitant. En cas de renouvellement, l'Utilisateur devra accepter la dernière version des CGAU en vigueur à la date de renouvellement du contrat de location et se rendre sur son espace client sur le site internet <https://location-velo.flers-agglo.fr> ou en Agence Némus pour procéder au paiement et à une visite obligatoire de contrôle de l'état du vélo ou de la remorque pour vélo ou des équipements ou accessoires.

5.6.2 L'Exploitant se réserve le droit de refuser l'établissement d'un nouveau contrat de location en cas de dégradation du vélo ou de la remorque ou des équipements ou accessoires, de non-règlement de sommes dues ou de tout autre comportement préjudiciable à l'Autorité Organisatrice ou à l'Exploitant.

Dans l'hypothèse où l'Exploitant accepterait la conclusion d'un nouveau contrat malgré le non-règlement de sommes dues au titre d'un contrat précédent, l'Exploitant ne pourra invoquer ce défaut de paiement antérieur pour résilier unilatéralement le contrat.

5.7 Usage non professionnel : l'Utilisateur peut utiliser le vélo loué ou la remorque louée pour réaliser son trajet domicile-travail, ses déplacements professionnels ponctuels quotidiens et ses activités de loisirs. Tout usage à des fins de transport de marchandises ou de personnes (en dehors des conditions des présentes CGAU) est strictement interdit. L'Exploitant se réserve la faculté de résilier le contrat, aux conditions prévues à l'article 12 des présentes CGAU, en cas d'usage professionnel constaté.

5.8 Il est interdit à l'Utilisateur :

- de modifier le vélo, ses équipements et/ou ses accessoires ;
- de modifier la remorque pour vélo ;
- de prêter, céder, louer ou sous-louer le vélo, ses équipement et/ou accessoires, ou la remorque ;
- de permettre de quelle que façon que ce soit l'utilisation, gratuite ou onéreuse, du vélo, son équipement et/ou ses accessoires, ou de la remorque pour vélo, par des tiers quels qu'ils soient ;
- de transporter un autre passager, à l'exception de l'utilisation de sièges bébé homologués sur un vélo ou de l'utilisation de la caisse avant du VAE Cargo ou de l'utilisation du porte-bagage arrière du VAE Longtail ou de l'utilisation de la remorque pour vélo en application des fiches techniques ;
- de sécuriser les vélos loués dans les vélo-stations présentes dans la rue et dans les stations automatisées. La sécurisation des vélos doit être faite sur des arceaux vélos comme pour un vélo personnel ;
- d'utiliser le vélo ou la remorque à l'occasion de compétitions ;
- d'installer le siège bébé pour vélo loué auprès de l'Exploitant sur un vélo n'appartenant pas au Service de l'Agence Némus ;
- d'utiliser le vélo ou la remorque ou les équipements ou accessoires à des fins non-conformes aux présentes CGAU.

ARTICLE 6 - Modalités de paiement

6.1 Tarifs

Lors de la souscription du contrat, l'Utilisateur est tenu de payer le montant total de la location (au prix fixé au moment de la souscription du contrat de location et disponible en Annexe 1 des présentes). Le paiement intervient soit par carte bancaire sur le site web du Service : <https://location-velo.flers-agglo.fr>, soit en Agence Némus (uniquement si la réservation est effectuée en Agence), en une seule fois pour le contrat, quelle que soit la durée de location (un mois, trois mois, six mois ou douze mois), par carte bancaire, espèces ou par chèque.

Seules les cartes bancaires des réseaux suivants sont acceptées :

- Réseau Carte Bleue ;
- Visa ;
- Mastercard ;
- American Express.

Ne sont notamment pas acceptées les cartes des réseaux Visa Electron, Mastercard Maestro.

Les tarifs sont détaillés en Annexe 1, sur le site internet nemus.flers-agglo.fr et en Agence Némus.

Les tarifs sont valides à compter du début de la période de location et peuvent être modifiés à tout moment par l'Autorité Organisatrice. Ces nouveaux tarifs s'appliqueront uniquement aux nouveaux contrats et aux renouvellements, dans les conditions de l'article 5.5 ci-dessus.

6.2 Le dépôt de garantie

6.2.1 Dépôt de garantie constitué par autorisation de prélèvement SEPA

Un dépôt de garantie, d'un montant prévu dans les tarifs en vigueur à la date de signature du contrat (disponible en Annexe 1 des présentes), devra être constitué par autorisation de prélèvement SEPA. L'Utilisateur devra renseigner ses coordonnées bancaires (IBAN et BIC). L'autorisation de prélèvement SEPA est signée lors de la signature du contrat de location.

Le dépôt de garantie est effectué au moment de la signature du contrat de location.

Il n'est pas encaissé au moment de la signature du contrat.

En cas de présentation d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou de la carte bancaire d'un compte n'appartenant pas à l'Utilisateur, le titulaire dudit compte devra être présent et accompagner l'Utilisateur lors du retrait du vélo. Le titulaire devra pouvoir justifier son identité (présentation de la pièce d'identité : carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité).

L'Utilisateur s'engage à signaler toute modification concernant ses coordonnées bancaires fournies dans le cadre des présentes CGAU, susceptible d'affecter, pendant la période de location, le bon encaissement du dépôt de garantie.

6.2.2 Dépôt de garantie constitué par chèque (uniquement si le contrat de location est signé en Agence)

Un dépôt de garantie, d'un montant prévu dans les tarifs en vigueur à la date de signature du contrat de location (disponible en Annexe 1 des présentes), devra être constitué par chèque de caution.

Le dépôt de garantie est effectué au moment de la signature du contrat de location et du paiement en Agence Némus du montant total de la location.

Il n'est pas encaissé au moment de la signature du contrat.

En cas de présentation d'un chèque n'appartenant pas à l'Utilisateur, le titulaire dudit compte devra être présent et accompagner l'Utilisateur lors de la livraison/du retrait du vélo ou de la remorque. Le titulaire devra pouvoir justifier son identité (présentation de la pièce d'identité : carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité).

L'Utilisateur s'engage à signaler toute modification concernant ses coordonnées bancaires fournies dans le cadre des présentes CGAU, susceptible d'affecter, pendant la période de location, le bon encaissement du dépôt de garantie.

6.3 Utilisation du dépôt de garantie

L'Utilisateur est tenu de restituer le vélo, ses équipements et/ou accessoires ou la remorque pour vélo dans l'état dans lequel ils lui ont été remis, à l'exception de l'usure normale et de la vétusté. Pour ce faire, il devra entretenir le vélo, les équipements et/ou accessoires ou la remorque et informer l'Exploitant de tout défaut ou usure. En cas de dégradation du vélo, des équipements et/ou accessoires, ou de la remorque pour vélo, l'Utilisateur supporte les montants correspondants aux dommages directs subis par le vélo, les équipement et/ou accessoires, ou la remorque pendant la location.

L'Exploitant facture ces montants sur la base de la grille tarifaire en vigueur à la date de souscription du contrat de location. En cas de non-paiement des dégradations ou de non-restitution du vélo, des équipements et/ou accessoires, ou de la remorque pour vélo, l'Exploitant procède à l'encaissement du dépôt de garantie dans le délai de trente (30) jours calendaires à compter de l'expiration du délai de paiement indiqué sur la facture précitée et pourra engager immédiatement toutes poursuites judiciaires utiles.

ARTICLE 7 - Conditions de livraison à domicile/retrait en Agence et du retour en Agence d'un vélo loué ou d'une remorque pour vélo louée

Lorsque l'Utilisateur a signé le contrat de location, accepté les CGAU et fourni toutes les pièces justificatives nécessaires, un rendez-vous est fixé avec l'Exploitant pour pouvoir se faire livrer le vélo ou la remorque pour vélo à domicile (dans la limite du territoire de Flers Agglo) ou le/la retirer à l'Agence Némus, 6 place du Général De Gaulle 61100 FLERS.

7.1 La livraison à domicile ou le retrait en Agence du vélo ou de la remorque pour vélo

Pour la livraison à domicile du vélo ou de la remorque : l'Utilisateur doit prendre rendez-vous par téléphone au 02 33 65 80 80 (numéro non surtaxé) et être présent à son domicile à la date et à l'heure convenus pour la livraison du vélo ou de la remorque.

Pour le retrait du vélo ou de la remorque à l'Agence Némus : l'Utilisateur se rend à la date et à l'horaire prévus en Agence. Il se présente avec sa pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité).

Une « fiche d'état des lieux initial » est établie contradictoirement entre l'Exploitant et l'Utilisateur lors de la remise du vélo ou de la remorque. Cette fiche concerne le vélo ou la remorque, les équipements et accessoires tel que décrit à l'article 3 des présentes, notamment la bonne fixation de la selle, des pédales, le bon fonctionnement de la sonnette, des freins, de la transmission et de l'éclairage, le bon état général du cadre et des pneumatiques, le bon fonctionnement du display, de la batterie, du chargeur de batterie et du moteur électrique. S'agissant de la remorque pour vélo, l'état des lieux initial porte notamment sur les ceintures, les catadioptriques, l'axe et le bon état général des roues.

L'agent de l'Exploitant dispensera à l'Utilisateur des conseils pour la bonne utilisation du vélo, ses équipements et accessoires ou de la remorque pour vélo.

7.2 Entretien

Pour le moteur, la batterie, le display, le chargeur et le cadre l'Utilisateur doit faire effectuer l'entretien et les réparations en s'adressant uniquement auprès de l'Exploitant.

Pour tout autre élément que ceux limitativement mentionnés ci-dessus, l'Utilisateur doit faire effectuer l'entretien et les réparations en s'adressant auprès d'un professionnel effectuant les réparations du vélo et/ou de la remorque pour vélo. L'Utilisateur devra justifier, sur demande de l'Exploitant, des réparations effectuées par un professionnel du vélo ou de la remorque pour vélo sur présentation d'une facture.

Toute intervention sur le vélo, ou sur les équipements, ou sur les accessoires, ou sur la remorque par l'Utilisateur pourra entraîner la résiliation du contrat de location dans les conditions de l'article 12 des présentes, ainsi que la facturation de toute réparation qui sera rendue nécessaire par l'Exploitant dans les conditions tarifaires de l'Annexe 1 des présentes. En cas de renouvellement du contrat de location, l'Utilisateur s'engage à présenter le vélo ou

la remorque pour vélo le dernier jour du contrat de location initial (c'est-à-dire avant que ne débute le nouveau contrat de location) pour une visite obligatoire de contrôle de l'état de celui-ci/de celle-ci, après avoir convenu d'un rendez-vous par téléphone au 02 33 65 80 80 (numéro non surtaxé).

À tout moment, l'Exploitant se réserve le droit de demander à l'Utilisateur de venir présenter le vélo, les équipements, les accessoires ou la remorque pour vélo pour en vérifier leur bon fonctionnement.

7.2.1 Les dégradations dues à une usure anormale constatées sur le vélo, les équipements ou les accessoires ou sur la remorque sont à la charge de l'Utilisateur. Les réparations seront réalisées par l'Exploitant et facturées à l'Utilisateur, conformément à la grille tarifaire des opérations de maintenance jointe en Annexe 1 des présentes et consultable sur le site internet nemus.flers-agglo.fr.

7.2.2 En cas d'immobilisation du vélo, des équipements ou des accessoires ou de la remorque pour réparations, l'Exploitant responsable du Service remettra à l'Utilisateur un nouveau vélo ou un nouvel accessoire ou une nouvelle remorque pour éviter une interruption du Service (à la condition qu'un vélo ou qu'un accessoire ou qu'une remorque soit disponible immédiatement). Un état des lieux de retour du premier vélo ou du premier accessoire ou de la première remorque sera alors effectué et un état des lieux de départ du second vélo ou du second accessoire ou de la seconde remorque sera réalisé pour permettre le départ de ce nouveau vélo ou de ce nouvel accessoire ou de cette nouvelle remorque.

7.2.3 Le paiement des réparations se fera directement auprès de l'Exploitant, dans le délai de paiement indiqué sur la facture. En cas de non-paiement, l'Exploitant procède à l'encaissement du dépôt de garantie dans le délai de trente (30) jours calendaires à compter de l'expiration du délai de paiement indiqué sur la facture précitée et pourra engager immédiatement toutes poursuites judiciaires utiles.

7.3 Vol, abus de confiance ou sinistre

En cas de vol ou disparition du vélo, des équipements, des accessoires ou en cas de vol ou disparition d'une remorque pour vélo, l'Utilisateur doit déposer plainte auprès des services de police ou de gendarmerie en précisant le numéro du vélo ou de la remorque. Il doit déclarer le vol à l'Exploitant par téléphone au numéro indiqué à l'article 1.1 ci-dessus, dans un délai de vingt-quatre (24) heures à compter de la connaissance du vol et transmettre une copie du dépôt de plainte par courriel à l'adresse courriel suivante : flers.nemus@transdev.com.

A défaut, l'Utilisateur s'expose à des poursuites pour abus de confiance.

Dans tous les cas, l'Exploitant encaissera le dépôt de garantie.

Après encaissement du dépôt de garantie et dans le cas où le vélo, les équipements, accessoires ou la remorque serait retrouvé dans un délai de quinze (15) jours calendaires suite au dépôt de plainte pour vol auprès des services de police, l'Exploitant remboursera à l'Utilisateur le dépôt de garantie.

En cas de dégradation causant un préjudice direct à l'Autorité Organisatrice et à l'Exploitant, l'Utilisateur s'engage à prendre à sa charge les coûts de réparations facturés par l'Exploitant conformément à la grille tarifaire jointe en Annexe 1 des présentes. A défaut de paiement dans le délai indiqué sur la facture, l'Exploitant encaissera le dépôt de garantie dans les conditions de l'article 6.3 ci-dessus.

En cas de vol ou de disparition du vélo, de la remorque, des équipements et des accessoires qui ne serait pas retrouvé dans le délai de quinze (15) jours calendaires précité, l'Exploitant présentera à l'Utilisateur la facture correspondant au prix du vélo, de la remorque pour vélo, des équipements et accessoires, tel qu'indiqué à l'Annexe 1. La facture tiendra compte du montant du dépôt de garantie prélevé.

7.4 Restitution du vélo / restitution de la remorque pour vélo

L'Utilisateur est averti par courriel de la fin de la location. A réception de ce courriel, l'Utilisateur est invité à prendre contact avec l'Exploitant, par téléphone au numéro 02 33 65 80 80 (numéro

non surtaxé), afin de fixer un rendez-vous pour la restitution, en Agence Némus, du vélo, des équipements et accessoires ou de la remorque pour vélo. A défaut, un agent de l'Exploitant prendra contact avec l'Utilisateur par téléphone.

Une « fiche d'état des lieux final » est établie contradictoirement entre l'Exploitant et l'Utilisateur. La fiche spécifiera les éléments constituant une usure normale du vélo, des équipements et des accessoires, ou de la remorque à la charge de l'Exploitant et les éléments constituant une usure anormale, à la charge de l'Utilisateur. Dans ce dernier cas, une facture sera établie conformément à la grille tarifaire jointe en Annexe 1 des présentes en vigueur à la date de souscription du contrat de location ou du renouvellement du contrat, disponible sur le site internet nemus.flers-agglo.fr. Cette facture devra être payée par l'Utilisateur dans le délai indiqué sur la facture afin de mettre un terme à la location et permettre la restitution du dépôt de garantie.

Le vélo, les équipements et/ou accessoires, et la remorque pour vélo loués doivent impérativement être restitués au plus tard le jour indiqué sur le contrat de location. En cas de retard au-delà de sept (7) jours calendaires, l'Exploitant appliquera la pénalité de retard d'un montant de dix euros (10€) toutes taxes comprises (TTC) par vélo et/ou par remorque, par jour de retard (tout jour entamé est dû en entier).

Pendant la période de sept (7) jours précitée, l'Utilisateur peut souscrire un contrat de location, dans la limite de la durée énoncée à l'article 4 ci-dessus. Dans ce cas, le contrat prendra effet de manière rétroactive à la date à laquelle l'Utilisateur aurait dû restituer le vélo ou la remorque et il ne se verra pas appliquer la pénalité précitée.

En cas de non-souscription d'un nouveau contrat ou de non-restitution du vélo, des équipements et/ou des accessoires ou de la remorque à la date prévue dans le contrat de location, l'Exploitant pourra engager immédiatement des poursuites judiciaires et encaissera l'intégralité du montant du dépôt de garantie au-delà de quinze (15) jours calendaires de retard.

L'Utilisateur s'engage à restituer le vélo, les équipements et/ou accessoires ou la remorque propre et dans l'état dans lequel ils lui ont été remis, à l'exception de la vétusté. En cas de retour du vélo, des équipements et/ou des accessoires ou d'une remorque avec des éléments manquants ou cassés, l'Utilisateur supportera les frais de réparation ou se verra prélevé le dépôt de garantie dans les conditions de l'article 6.3.

ARTICLE 8 - Obligations de l'Utilisateur

8.1 Le vélo, ses équipements et/ou ses accessoires, et la remorque pour vélo restent la propriété exclusive de l'Autorité Organisatrice pendant toute la durée de la location. L'Utilisateur s'interdit de sous-louer le vélo, les équipements, accessoires ou la remorque à un tiers ou de transporter tout passager (hormis l'utilisation de l'aménagement enfants dans la caisse avant du VAE Cargo ou du porte-bagage arrière du VAE Longtail ou des remorques pour vélo prévues pour le transport d'enfants en application des fiches techniques et le transport des enfants en cas d'utilisation d'un siège bébé homologué pour le vélo à assistance électrique).

8.2 L'Utilisateur est responsable du vélo, des équipements et/ou des accessoires ou de la remorque qu'il a loué pendant toute la durée du contrat. Il doit tout mettre en œuvre pour éviter leur disparition, leur dégradation ou leur destruction. Il s'engage à verrouiller systématiquement le système antivol du vélo et à l'attacher à un point fixe dès qu'il en interrompt l'utilisation pour éviter sa disparition.

8.3 La signature du contrat de location par l'Utilisateur implique que ce dernier ait pris connaissance et souscrit entièrement et sans aucune réserve au contenu des présentes CGAU. Le contenu des présentes CGAU pourra être amené à évoluer conformément à l'article 5.5 ci-dessus. Toute modification des présentes CGAU sera portée à la connaissance des Utilisateurs et publiée sur le site internet nemus.flers-agglo.fr

8.4 L'Utilisateur assume toutes les conséquences directes ou indirectes de tout événement engageant sa responsabilité du fait de sa négligence, défaillance, imprudence dans l'utilisation du vélo loué, des équipements et/ou accessoires ou de la remorque pour vélo louée et survenant pendant la période de location. Sa responsabilité s'étendra aux conséquences d'événements nés pendant la période de location, mais dont le préjudice ne se révélerait qu'après la restitution du vélo, des équipements et/ou accessoires ou de la remorque à l'Exploitant. L'Utilisateur accepte que si son utilisation du Service, du vélo, de la remorque, des équipements et/ou accessoires provoque des blessures ou des dommages à lui ou à une autre personne, ainsi qu'à des biens matériels, il sera alors responsable de toutes les conséquences (réclamations, demandes de dédommagement, préjudices, frais ou pénalités, honoraires d'avocat, poursuites judiciaires, ainsi que tout autre problème de quelque nature que ce soit) et ne pourra pas se retourner contre l'Exploitant. L'Utilisateur dégage l'Exploitant et l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité découlant de son utilisation du vélo, de la remorque, des équipements et accessoires mis à sa disposition en ce qui concerne les accidents et dommages de toute nature (matériels, corporels et immatériels) causés aux tiers, à lui-même et aux biens éventuellement transportés.
La responsabilité de l'Utilisateur est exclue en cas de faute de l'Exploitant.

8.5 L'Utilisateur est informé que la caisse avant des vélos cargo à assistance électrique peut être utilisée pour le transport de matériel (marchandises, courses, etc.) ne dépassant pas soixante kilogrammes (60 kg) ou au transport de deux (2) enfants dont le poids total n'excède pas quarante kilogrammes (40 kg). Un aménagement spécifique au transport d'enfants est fourni avec le VAE Cargo (harnais, ceinture). Une bâche de protection de pluie peut également être fournie pour le transport d'enfants ou de marchandises. Le transport d'enfants dans la caisse avant relève de la seule responsabilité de l'Utilisateur.
L'installation d'un siège bébé, même homologué, est interdite dans la caisse avant du VAE Cargo. Seul le kit de sécurité disponible dans celle-ci doit être utilisé par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est informé que la remorque pour vélo est uniquement réservée au transport d'enfants. L'attache de la remorque au vélo de l'Utilisateur est effectuée par l'Utilisateur, sous sa pleine et entière responsabilité.

La remorque peut être utilisée :

- 1) en mode marche basique,
- 2) en mode vélo.

Dans les deux cas, le poids total des enfants autorisé dans la remorque ne doit pas dépasser quarante-quatre kilogrammes (44kgs) maximum, pour un total à charge (remorque comprise) de soixante kilogrammes (60kgs) maximum. La taille maximum d'un enfant autorisé dans la remorque est de cent onze centimètres (111 cm).

Le transport d'enfants dans la remorque pour vélo relève de la seule responsabilité de l'Utilisateur.

L'installation d'un siège bébé, même homologué, est interdite dans une remorque pour vélo. Seul l'équipement de sécurité disponible dans celle-ci doit être utilisé par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est autorisé à monter seul sur le vélo (VAE ou VAE Cargo ou VAE Longtail). Le transport de personne sur le vélo est strictement interdit, hormis le transport d'enfants en cas d'utilisation d'un siège bébé homologué sur le vélo, ou le transport d'enfants dans la caisse avant du VAE Cargo ou le transport d'enfants (2 maximum) ou d'un adulte sur le porte-bagage arrière du VAE Longtail ou le transport d'enfants dans la remorque pour vélo en application des fiches techniques et des stipulations ci-dessus.

L'Utilisateur pourra équiper l'arrière du vélo d'un siège bébé homologué permettant le transport d'un enfant selon la norme du siège choisi.

Les agents de l'Exploitant ne procéderont pas au montage/démontage d'équipements ou d'accessoires choisis/achetés/loués par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est responsable du montage et du démontage du siège enfant sur le vélo, y compris lorsque le siège bébé est loué auprès de l'Exploitant dans le cadre du Service.

8.6 L'Utilisateur reconnaît avoir la garde du vélo, des équipements et/ou accessoires ou de la remorque dès leur mise à disposition jusqu'à leur restitution à l'Exploitant. L'Utilisateur s'engage à verrouiller le vélo avec le système antivol, dès qu'il interrompt, même pour une très courte durée, l'utilisation du vélo et de l'équipement, en englobant la poutre du vélo et un point fixe solidement implanté dans le sol (ou mur). L'Utilisateur s'engage à stationner le vélo ou la remorque la nuit et durant les longues périodes d'inutilisation dans un lieu fermé et sécurisé. Il s'engage à utiliser le vélo ou la remorque avec soin, et à le/la rapporter, avec l'ensemble des équipements et/ou accessoires, à l'issue de la période de location, dans l'état où il/elle se trouvait lors du retrait, à l'exception de la vétusté et de l'usure normale du vélo ou de la remorque pour vélo.

8.7 En aucun cas, l'Utilisateur ne pourra réclamer un quelconque remboursement des frais de location ou autres dommages et intérêts du fait de l'indisponibilité du vélo, des équipements et/ou accessoires, ou de la remorque mis à sa disposition par l'Exploitant durant la période de location et non imputable à ce dernier. Hors dommage imputable à l'Utilisateur et en fonction de la disponibilité de la flotte de vélos, d'accessoires ou de remorques, un remplacement pourra être envisagé en cas de dysfonctionnement du vélo loué ou de l'accessoire ou de la remorque louée.

8.8 L'Utilisateur doit suivre les démarches de sécurité suivantes :

- Respecter les manuels d'utilisation, ainsi que suivre les conseils dispensés par les agents de l'Exploitant lors du retrait du vélo, des accessoires ou de la remorque pour vélo ;
- S'assurer que la fixation de la remorque pour vélo est compatible avec le vélo de l'Utilisateur ;
- Adapter sa distance de freinage notamment en cas d'intempéries ;
- Effectuer le réglage de la selle et/ou de guidon pour adapter sa hauteur à sa morphologie ;
- Porter un casque homologué et des vêtements adaptés (et notamment visibles en cas d'usage en soirée ou de nuit) ;
- Installer le siège bébé loué auprès de l'Exploitant uniquement sur un vélo loué auprès de l'Exploitant ;
- Utiliser un vélo ou une remorque que sur les voies ouvertes à la circulation publique et non interdites à la circulation des cyclistes dans le respect du Code de la route ; de façon générale, de respecter le Code de la route en vigueur au moment de l'utilisation (notamment respecter les feux de signalisation, ne pas rouler sur les trottoirs...).

Si l'Utilisateur contrevient aux lois et règlements en vigueur à l'occasion de l'utilisation du vélo ou de la remorque, l'Exploitant ou l'Autorité Organisatrice ne pourront en aucun cas en être tenus pour responsables.

ARTICLE 9 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions des articles L.221-2 et L.221-28 du Code de la consommation, les services de transport de passagers dont l'activité de location de voitures et de transport de biens devant être fournis à une date ou à une période déterminée ne donnent pas droit à rétractation.

En cas de souscription à distance de services éligibles au droit de rétractation, notamment la location de vélos électriques en libre-service ou de remorques pour vélos, l'Utilisateur a la faculté, sans avoir à se justifier, ni à payer de pénalités, d'exercer un droit de rétractation du contrat de location, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat, considérée comme étant la réception de la confirmation

de souscription, la preuve de l'envoi et de sa date incombant à l'Utilisateur. L'Utilisateur devra rapporter la preuve de l'exercice de son droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation, le dernier jour à minuit. Si le délai de rétractation expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

- Par voie postale ou courriel :

Dans ce cas, l'Utilisateur informe l'Exploitant de sa décision de se rétracter avant l'expiration du délai susvisé via une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter pouvant prendre la forme d'une simple lettre ou du formulaire figurant en Annexe 2 des présentes CGAU :

- par courriel à l'adresse suivante : flers.nemus@transdev.com
- par courrier postal à l'adresse suivante : Agence Némus, 6 Place du Général De Gaulle 61100 FLERS

- Via le formulaire en ligne :

Vous pouvez également exercer votre droit de rétractation en ligne sur le site <https://location-velo.flers-agglo.fr>, dans votre espace client, sur votre location, à l'aide du bouton « Annuler la location ». Si vous utilisez cette fonctionnalité en ligne, nous vous enverrons, dans les meilleurs délais, un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel), y compris son contenu ainsi que la date et l'heure de sa soumission.

Le remboursement se fera en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par l'Utilisateur pour la transaction initiale, sauf s'il a expressément accepté qu'il intervienne par un moyen différent.

Si le Service n'a pas commencé au moment où l'Utilisateur exerce son droit de rétractation, l'Utilisateur se voit intégralement remboursé des montants payés.

Si le Service a commencé sur demande expresse de l'Utilisateur avant l'expiration du délai de rétractation, un remboursement est effectué au *pro rata temporis* du nombre de jours/mois entiers restant à courir jusqu'à la date d'échéance du contrat. Le mois en cours, ainsi que les éventuels coûts d'usage complémentaires restent dus. Le remboursement interviendra dans un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la confirmation de réception de la demande de rétraction faite par l'Utilisateur auprès de l'Exploitant.

Dans ce dernier cas, l'Utilisateur devra renvoyer ou rendre le moyen de transport, dans l'Agence Némus ou en point libre-service sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après la communication de sa décision de se rétracter du présent contrat. Une fois ce délai passé, des frais d'usage seront imputés, au *pro rata temporis*, sur le remboursement.

ARTICLE 10 – Règles spécifiques au démarchage téléphonique

Conformément aux articles L.223-1 et L.223-2 du Code de la consommation il est interdit de démarcher par téléphone un consommateur sans son consentement préalable, qui doit être libre, explicite, clair, spécifique et révocable. Ce consentement doit se manifester par un acte positif clair.

Conformément aux dispositions du 4ème alinéa de l'article L.223-1 du Code de la consommation cette interdiction « *n'est pas applicable lorsque la sollicitation intervient dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours et a un rapport avec l'objet de ce contrat, y compris lorsqu'il s'agit de proposer au consommateur des produits ou des services afférents ou complémentaires à l'objet du contrat en cours ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité* ».

ARTICLE 11 – Assurance

11.1 L'Utilisateur a l'obligation d'avoir une assurance responsabilité civile.

Cette assurance couvre les dommages causés par l'Utilisateur à un tiers lors de l'utilisation du vélo, d'une remorque, des équipements et accessoires en location (notamment blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule).

L'Exploitant se réserve la possibilité de demander une attestation d'assurance à l'Utilisateur.

L'assurance contre le vol et les dégradations du vélo, des équipements, des accessoires ou de la remorque reste à la charge de l'Utilisateur et à son initiative.

L'Utilisateur est seul et unique responsable des dommages causés par l'utilisation du vélo, des équipements, des accessoires ou de la remorque pendant toute la durée de son usage, y compris lorsque celle-ci excède la durée d'utilisation autorisée par le contrat de location en cas de restitution tardive par l'Utilisateur, sauf en cas de force majeure.

11.2 En cas d'accident et/ou incident mettant en cause le vélo, ou les équipements ou les accessoires ou la remorque, l'Utilisateur a l'obligation de signaler les faits à l'Exploitant en le contactant à l'adresse courriel suivante : flers.nemus@transdev.com dans les vingt-quatre (24) heures suivant la survenance de l'événement. Le vélo ou la remorque demeure sous sa pleine et entière responsabilité, jusqu'à sa remise en mains propres à l'Exploitant.

ARTICLE 12 – Résiliation

12.1 Résiliation pour motifs légitimes

L'Utilisateur peut résilier le contrat de location, à tout moment, dans les cas listés ci-dessous :

- Déménagement/mutation/études de l'Utilisateur en dehors du territoire de l'Autorité Organisatrice (justificatif de domicile) ;
- Décès de l'Utilisateur (certificat de décès) ;
- Incapacité physique à faire du vélo ou à utiliser la remorque, temporaire de plus d'un (1) mois ou définitive (certificat médical).

La demande de résiliation doit être faite par courriel ou par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Service Client stipulée à l'article 1.1 et accompagnée de justificatifs.

La résiliation sera effective sous quinze (15) jours ouvrés à compter de la réception de la demande par le Service Client, cachet de la poste faisant foi.

L'Exploitant remboursera à l'Utilisateur le montant du prix (prix au moment de la souscription ou du renouvellement du contrat) au *pro rata temporis* de la partie du contrat de location qui n'aura pas pu être exécutée suite à la résiliation. L'Utilisateur devra restituer le vélo, la remorque, les équipements et accessoires. Le remboursement interviendra dans le délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de résiliation du contrat de location à l'Utilisateur.

Il est entendu que tout mois commencé est dû.

12.2 Résiliation du fait de l'Utilisateur

En dehors des cas de motifs légitimes stipulés à l'article 12.1 ci-dessus, l'Utilisateur peut résilier le contrat de location avant l'échéance de son engagement en cas de manquement de l'Exploitant à l'une ou plusieurs de ses obligations au titre des présentes CGAU.

Dans ce cas l'Utilisateur peut résilier son contrat, [moyennant un préavis de quinze (15) jours calendaires, sans frais ni pénalité en envoyant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Service Client stipulée à l'article 1.1.

La résiliation sera effective sous quinze (15) jours ouvrés à compter de la réception de la demande par le Service Client, cachet de la poste faisant foi.

L'Utilisateur devra restituer le vélo, la remorque, les équipements et accessoires.

L'Exploitant remboursera à l'Utilisateur le montant du prix (prix au moment de la souscription du contrat ou du renouvellement du contrat) au *pro rata temporis* de la partie du contrat de location qui n'aura pas pu être exécutée suite à la résiliation. Le remboursement interviendra

dans le délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de résiliation du contrat de location à l'Utilisateur.

Il est entendu que tout mois commencé est dû.

12.3 Résiliation pour faute

Le contrat de location peut être résilié par l'Exploitant en cas de faute de l'Utilisateur.

Est considérée comme une faute de l'Utilisateur :

- Carte bancaire expirée ou invalide ;
- Défaut de paiement partiel ou total ;
- Utilisation du Service non conforme aux présentes CGAU ;
- Intervention sur le vélo ou les accessoires ou la remorque pour vélo par l'Utilisateur ;
- Réparation du vélo ou des accessoires ou de la remorque pour vélo par l'Utilisateur ;
- Fausse déclaration relative à la souscription ou à l'usage du Service.

Si après deux (2) relances écrites, envoyées par lettre recommandée avec avis de réception, de l'Exploitant l'Utilisateur n'a pas régularisé la situation dans le délai de quinze (15) jours calendaires alors l'Exploitant se réserve le droit de résilier le contrat de location de plein droit et sans indemnité.

L'Utilisateur devra restituer le vélo, la remorque, les équipements et accessoires.

L'Exploitant remboursera à l'Utilisateur le montant du prix (prix au moment de la souscription ou du renouvellement du contrat) au *pro rata temporis* de la partie du contrat de location qui n'aura pas pu être exécutée suite à la résiliation. Le remboursement interviendra dans le délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de résiliation du contrat de location à l'Utilisateur.

Il est entendu que tout mois commencé est dû.

ARTICLE 13 - Données à caractère personnel

L'Exploitant est responsable des traitements de données à caractère personnel effectués en exécution des présentes, et notamment pour satisfaire les objectifs indiqués ci-dessous :

Finalités des traitements	Catégories de données traitées *	Principale base légale de traitement
Gestion administrative, opérationnelle et comptable des services (inscription, contractualisation, paiement, exploitation...)	Données d'identification (nom, prénom, coordonnées, titre d'identité...) Données bancaires Données de paiement (date et montant de paiements...) Données contractuelles Données relatives aux équipements des vélos Données d'usage des services Données d'inscription à un service partenaire (Lokki pour les demandes de pré-réservation effectuées sur le site internet https://location-velo.flers-agglo.fr)	Exécution d'un contrat avec l'Utilisateur
Gestion des demandes et réclamations	Données d'identification, Données relatives à la demande (date, objet...)	Consentement

Amélioration des services	Toutes données	Intérêt légitime
Inscription à des lettres d'information et actions promotionnelles	Données d'identification, Nature des services souscrits, participations aux services et événements	Consentement
Mesures de fréquentation et trafic internet,	Logs, données techniques	Consentement
Vidéoprotection, aide à l'exploitation	Images de vidéoprotection	Intérêt légitime
Sécurité des systèmes d'information	Logs, données techniques	Intérêt légitime

(*) les catégories et détails de données indiquées entre parenthèses permettent à l'Utilisateur d'identifier des exemples de données traitées à l'occasion des traitements considérés, ces exemples ne sont pas exhaustifs.

Certaines données concernant l'Utilisateur peuvent être fournies par l'Autorité Organisatrice ou par des partenaires.

A l'occasion de l'accès ou de l'utilisation de certains services, l'Exploitant est susceptible d'apporter à l'Utilisateur des informations complémentaires ou spécifiques relatifs aux traitements de données mis en œuvre pour ces services.

Sauf obtention du consentement spécifique de l'Utilisateur, l'Exploitant ne communiquera ni ne mettra à disposition de tiers aucune données concernant l'Utilisateur à des fins de prospection commerciale ou promotionnelle pour des produits ou services tiers.

Lorsque le traitement est fondé sur le consentement de l'Utilisateur, il est rappelé que celui-ci peut être retiré à tout moment.

Aucune décision emportant des effets juridiques à l'encontre de l'Utilisateur n'est prise par un traitement exclusivement automatisé.

Certaines données collectées sont requises pour pouvoir accéder aux services. Dans ce cas, les champs ou informations requises sont signalés à cet effet. Si l'Utilisateur choisit de ne pas fournir certaines données personnelles requises, l'Exploitant pourrait ne pas être en mesure de fournir les services demandés ou remplir les finalités pour lesquelles sont effectués un traitement de données à caractère personnel.

Par ailleurs, l'Exploitant est susceptible de publier, divulguer et utiliser des informations agrégées (informations relatives à tous les utilisateurs ou à des groupes ou catégories spécifiques d'utilisateurs combinées de manière qu'un utilisateur individuel ne puisse plus être identifié ou mentionné) ou des informations non personnelles à des fins d'analyse du secteur et du marché, de profilage démographique, à des fins promotionnelles et publicitaires et à d'autres fins commerciales.

13.1 Durées de conservation

Les données concernant l'Utilisateur ne sont conservées que pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Il est porté à la connaissance de l'Utilisateur que les principes généraux de conservation des données sont :

- les données relatives à la gestion du Service peuvent être conservées l'issue de cinq (5) exercices civils clos à compter de la cessation du contrat avec l'Utilisateur ;
- les données relatives à la gestion de vos demandes et réclamations peuvent être conservées jusqu'à l'issue de deux (2) exercices civils clos à compter de leur collecte ;
- les données collectées dans le cadre de la vidéoprotection peuvent être conservées pendant une durée maximum d'un (1) mois à compter de leur captation ;
- les données relatives à la gestion des cookies (mesure d'audience et trafic Internet) peuvent être conservées jusqu'à l'issue d'une durée de six (6) mois à compter de leur collecte.

Certains traitements de données spécifiques mis en œuvre pourront avoir des durées de conservation différentes, notamment si leur conservation est rendue nécessaire du fait d'une obligation légale ou pour permettre à l'Exploitant d'exercer ses droits.

Pour obtenir plus de détails sur les règles de conservation spécifiques à un traitement déterminé, l'Utilisateur peut s'adresser au Service Protection des Données et/ou au Délégué à la Protection des Données (coordonnées ci-dessous).

13.2 Sécurité et transferts de données

Conformément à la réglementation en vigueur sont mis en œuvre les mesures nécessaires pour s'assurer que les informations personnelles soient protégées sur le plan de leur sécurité, de leur intégrité et de leur confidentialité.

Les transferts éventuels de données sont effectués conformément à la réglementation, et encadrés notamment par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne.

L'Exploitant est susceptible de communiquer, aux fins des objectifs précisés ci-dessus, les informations concernant l'Utilisateur, aux autres sociétés du Groupe Transdev et à ses sous-traitants et prestataires de services ; certaines de ces entreprises peuvent être situées à l'extérieur de l'Union Européenne et à l'extérieur des pays reconnus par l'Union Européenne comme ayant des lois garantissant une protection adéquate des données personnelles.

Les informations concernant l'Utilisateur pourront être communiquées à toute personne ou toute entité publique ou privée, notamment les administrations ou des ordres professionnels, lorsque cette communication est prévue par la loi ou la réglementation.

L'Exploitant est susceptible de traiter des informations concernant l'Utilisateur aux fins de gérer et contrôler le respect de ses politiques et procédures internes, d'audit ou pour administrer, gérer ou assurer sa défense face à des réclamations ou des actions judiciaires.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur serait impliqué dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, il peut être amené à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel.

En cas de cessation de la concession de service public, ou au cours de celle-ci en cas d'audit, des données concernant l'Utilisateur sont communiquées à l'Autorité Organisatrice désignée en préambule.

13.3 Exercice des droits

Conformément à la réglementation, l'Utilisateur peut exercer ses droits de consultation, de rectification, d'opposition, de suppression, de limitation du traitement et à la portabilité, dans les conditions de la réglementation applicable, sur ses données à caractère personnel que

l'Exploitant peut détenir, en adressant une demande mentionnant ses nom, prénom, adresse et en joignant une copie d'un justificatif d'identité, par le moyen de son choix :

Par courrier postal à : Transdev Normandie Interurbain, 10 Boulevard Industriel - CS 20234 76304 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX

Par courrier électronique à : flers.nemus@transdev.com

Tant que de besoin, l'Utilisateur peut également adresser sa demande au Délégué à la Protection des Données du Groupe Transdev (DPO Groupe) à l'adresse suivante : dataprivacy@transdev.com, en précisant le service et la ville concernée.

L'Utilisateur peut également adresser au Service Protection des Données ses directives relatives au sort de ses données à caractère personnel en cas de décès, et notamment la manière dont il souhaite que les droits précités soient exercés.

De manière générale, le Délégué à la Protection des Données et le Service Protection des Données restent à la disposition de l'Utilisateur pour toute information complémentaire ou réclamation relative aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par l'Exploitant. L'Exploitant s'engage à répondre dans un bref délai, conformément aux délais imposés par la réglementation applicable.

Il est porté à la connaissance de l'Utilisateur que l'autorité de contrôle en France en matière de traitement de données est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, www.cnil.fr, auprès de laquelle il peut demander toute information ou introduire une éventuelle réclamation.

ARTICLE 14 – Règlement des litiges

Les CGAU et les relations entre l'Utilisateur et l'Exploitant sont soumises au droit français.

En cas de traduction des présentes CGAU la version en français prévaut.

Toute réclamation devra être envoyée au Service Client à l'adresse postale ou par courriel aux coordonnées précisées à l'article 1.1.

L'Utilisateur, après avoir fait une réclamation auprès du Service Client et à défaut de réponse satisfaisante ou s'il n'a pas obtenu de réponse dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de la réception de la réclamation, a la possibilité de saisir le Médiateur Tourisme et Voyage dans un délai d'un (1) an à compter de la réclamation écrite.

La saisine préalable du Service Client est une condition de recevabilité de la demande de l'Utilisateur auprès du Médiateur Tourisme et Voyage.

Cette saisie peut se faire en ligne www.mtv.travel ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

MTV Médiation Tourisme et Voyage

BP 80 303

75 823 Paris Cedex 17

A défaut de parvenir à une résolution amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du lieu où demeure l'Utilisateur au moment de la conclusion du contrat ou du lieu où le dommage est survenu, au choix de ce dernier, nonobstant référé, pluralité de demandeurs, défendeurs ou appel en garantie.

ARTICLE 15 - Prise d'effet

Les présentes CGAU sont applicables à compter du 1^{er} septembre 2026 et sont disponibles en Agence Némus et sur le site internet <https://nemus.flers-agglo.fr/se-deplacer/velo>

Lors de la validation d'une demande de pré-réservation d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo cargo à assistance électrique, d'un vélo longtail à assistance électrique ou d'une remorque pour vélo ou lors du renouvellement de contrat sur le site internet <https://location-velo.flers-agglo.fr>, l'Utilisateur acceptera les stipulations de la dernière version des CGAU en vigueur disponible sur ce site internet.

Dans le cas où l'un quelconque des titres, articles, termes ou stipulations des présentes CGAU s'avérerait illégal ou en conflit avec la législation en vigueur, la validité de l'ensemble des autres titres, articles, termes ou dispositions des CGAU ne s'en trouverait pas affectée.

Le fait pour l'Exploitant de ne pas se prévaloir ou de tarder à se prévaloir d'un manquement aux présentes CGAU par l'Utilisateur ne saurait être interprété comme une renonciation à agir ultérieurement. De plus, l'exercice partiel de droits n'interdit pas d'exercer ultérieurement l'ensemble des droits dont dispose l'Exploitant.

ANNEXE 1 – Prix - Coûts des réparations en cas de non-restitution ou dégradations matérielles – Dépôt de garantie

Tarifs pleins des locations (tarifs applicables en dehors de la période d'application des tarifs HIVER des locations stipulée ci-dessous) :

Tarifs pleins	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois	Dépôt de garantie
Vélos de ville à assistance électrique	30€	80€	150€	250€	500€
Vélos cargo à assistance électrique	50€	100€	175€	320€	1500€
Vélos longtail à assistance électrique	40€	90€	160€	300€	1000€
Remorque pour vélo	10€	25€	50€	80€	150€
Siège bébé pour vélo	5€	10€	15€	25€	35€

Tarifs HIVER des locations (applicables du 1^{er} novembre au dernier jour du mois de février) :

Tarifs Hiver	1 mois	3 mois	Dépôt de garantie
Vélos de ville à assistance électrique	15€	40€	500€
Vélos cargo à assistance électrique	25€	50€	1500€
Vélos longtail à assistance électrique	20€	45€	1000€
Remorque pour vélo	5€	12,5€	150€
Siège bébé pour vélo	2€	5€	35€

Toute période de location, quelle qu'en soit la durée, qui chevauche la période d'application du tarif HIVER, comprise entre le 1^{er} novembre et le dernier jour du mois de février, et celle du tarif plein, sera intégralement facturée au tarif plein.

Tout contrat de location conclu pendant la période d'application des tarifs HIVER, et ayant pour date de fin une date ultérieure au dernier jour du mois de février, se verra donc appliquer le tarif plein de location.

Il en est de même en cas de renouvellement du contrat de location : l'Utilisateur ayant bénéficié d'un tarif Hiver lors de la conclusion du premier contrat de location se verra appliquer le tarif plein de location si les dates du nouveau contrat de location chevauchent la période d'application des tarifs pleins.

Prix des vélos, de la remorque pour vélo et des accessoires :

- Vélo à assistance électrique (« **VAE** ») : 1 720 €TTC
- Vélo cargo à assistance électrique (« **VAE Cargo** ») : 4 849,92 €TTC
 - Aménagement enfant (kit sécurité) : 399,92 €TTC
- Vélo longtail à assistance électrique (« **VAE Longtail** ») : 3 801,78€ TTC
- Remorque pour vélo : 479 €TTC
- Siège bébé pour vélo : 37,72€ TTC
- Antivol : 20 €TTC
- Casque : 45 €TTC

Coûts des pièces en vigueur :

Pièces	Prix pièces TTC
Pneu schwalbe Delta Cruiser	36 €
Chambre à air	19 €
Roue avant	74.48 €
Roue arrière Nexus	229.82 €
Jante VAE vélox double paroi Kargo	102.12 €
Rayon	20.44 €
Dévoilage	19
Porte bagage à tringle alu noir Zefal raider R50	87 €
Patin de frein Magura	24 €
Durite de frein Magure (au mètre)	47.60 €
Chaîne Nexus 1/3v	23.50 €
Plateau Stronlight pour Bosch 1 ^{ère} et 3 ^{ème} Gen.	56.96 €
Pignon Nexus	22.20 €
Paire de pédales city	20.60 €
Guidon ergotec noir	54 €
Poignée ergonomique	28.74 €
Sonnette	6 €
Chargeur de batterie Bosch 2Ah	114.30 €
Eclairage AV Spanninga Axendon 40	45 €
Eclairage AR Spanninga solo	31.20 €
Selle loisir Selle Royal Classic Dreeway unisex	49.02 €
Tige de selle	33 €
Garde boue AV/AR Stronglight city VAE	59.96 €
Béquille Ursus mooi	25.80 €
Antivol Zefal K-Traz U13 cable	38.40 €
Câble antivol	18 €
Câble derailleur	23 €
Gaine derailleur	3 €
Pile CR2016 (paire)	10 €

ANNEXE 2 – Formulaire pour l'exercice du droit de rétractation

(Complétez et renvoyez ce formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

— À l'attention de

[Indiquez ici le nom de l'entreprise, son adresse géographique et son adresse électronique]

.....
.....
.....
.....
.....

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/ la prestation de service (*) ci-dessous

.....
.....

— Commandé le (*)/reçu le (*)

....

— Nom du (des) consommateur(s)

.....
.....

— Adresse du (des) consommateur(s)

.....
.....

— Date

— Signature du (des) consommateur(s)

(uniquement si vous introduisez votre demande de rétractation via ce formulaire en version papier)

.....
.....

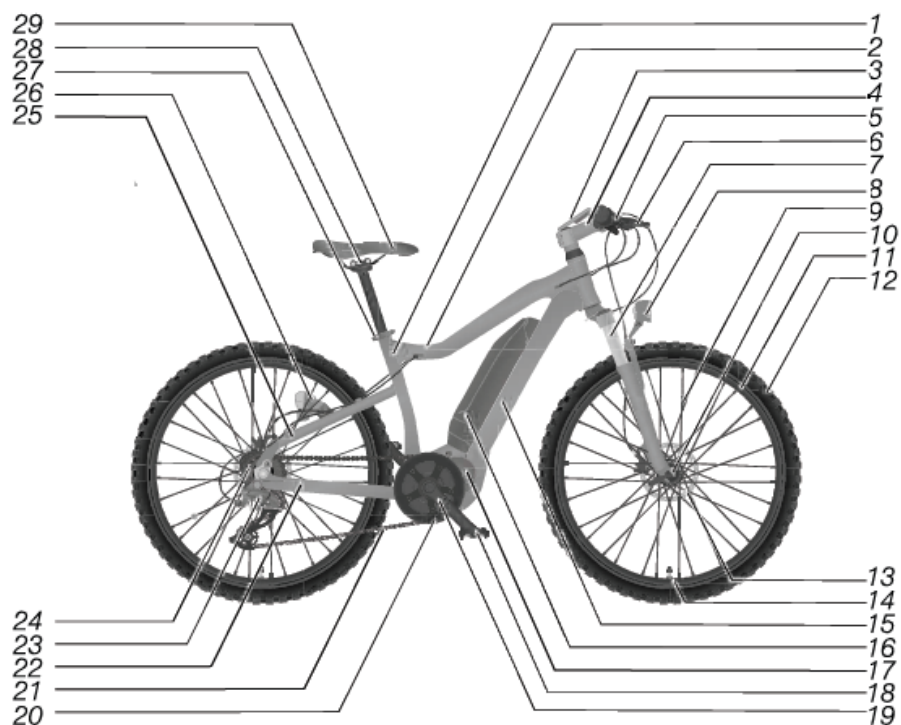
(*) Biffez la mention inutile.

ANNEXE 3 – Notices techniques des vélos, des remorques et des sièges bébé

Notice VAE



VAE/VAE rapide



1	Tube de selle	16	Batterie
2	Tube supérieur	17	Moteur
3	Unité de commande	18	Pédale
4	Potence	19	Manivelle
5	Guidon	20	Plateaux
6	Levier de frein	21	Chaîne
7	Fourche/fourche suspendue	22	Base du triangle arrière
8	Phare	23	Dérailleur arrière
9	Rayon	24	Cassette
10	Moyeu	25	Hauban du triangle arrière
11	Jante	26	Feu arrière
12	Pneus	27	Collier de serrage de tige de selle
13	Frein	28	Chariot de selle
14	Valve	29	Selle
15	Tube inférieur		

Illustration (exemple)

Table des matières - Partie VAE/VAE rapide

1 Généralités	1
1.1 Lire la notice d'utilisation et la conserver	1
1.2 Légendes des symboles d'avertissement	1
1.3 Utilisation conforme à l'usage prévu	2
1.4 Symboles figurant sur les produits	3
1.5 Remarques concernant le sens de rotation des vis	4
1.6 Différences entre VAE et VAE rapide	4
1.6.1 VAE	4
1.6.2 VAE rapide	5
1.7 Différences entre un VAE/VAE rapide et un vélo	5
1.8 Certificat de conformité CE pour VAE rapides	6
1.9 Label et déclaration de conformité CE pour VAE	7
1.10 Fonctionnement	7
1.11 Autonomie	7
1.12 Sécurité routière	9
1.13 Hauteur minimum de gomme des pneus	10
1.14 Hauteur minimale de tige de selle	10
1.15 Assurance	10
1.16 Exclusion des pièces d'usure de la garantie	10
1.17 Exclusion de responsabilité	10
1.18 Transport d'enfants et de marchandises	10
1.19 Bagages	11
1.20 Transport	11
1.20.1 VAE/VAE rapide	11
1.20.1.1 En voiture	11
1.20.1.2 Avec d'autres moyens de transport	12
1.20.2 Transport et expédition de batterie	12
2 Consignes de sécurité	13
2.1 Consignes de sécurité – Utilisation	13
2.2 Consignes de sécurité – Circulation routière	14
2.3 Consignes de sécurité – Chargeur	15

2.4	Consignes de sécurité – batterie	17
2.5	Mauvaises utilisations	20
2.6	Autres risques	20
2.7	Mesure de protection générales.	20
2.7.1	En cas de surchauffe	21
2.7.2	En cas de déformation, d'apparition d'odeur, de liquide.	21
3	Réglages principaux	22
3.1	Préparatifs	22
3.1.1	Ajustement du VAE/VAE rapide au cycliste	22
3.1.2	Remarques concernant la clé	22
3.1.3	Chargeur	22
3.1.4	Batterie.	22
3.2	Avant chaque trajet	22
3.3	Avant le premier trajet	23
3.4	Le premier trajet	23
3.5	Instructions de contrôle	24
4	Commande	25
4.1	VAE/VAE rapide	25
4.1.1	Démarrer/Éteindre le moteur	25
4.1.2	Démarrer/Éteindre le système d'éclairage	25
4.2	Protection contre la surchauffe du moteur	26
4.3	Unité de commande	26
4.3.1	Assistance de poussée du VAE	27
4.3.2	Assistance au démarrage du VAE rapide	27
4.4	Batterie	27
4.4.1	Dispositif de protection	28
4.4.2	Domaines d'utilisation de la batterie et du chargeur.	29
4.4.3	Rouler avec une batterie déchargée	29
4.4.4	Retirer/insérer la batterie	29
4.4.5	Charger la batterie	30
4.4.6	Connecter la batterie au chargeur	31
4.4.7	Arrêter le processus de charge	31
4.4.8	Temps de charge.	31
5	Nettoyage et maintenance	32

5.1	Contrôler le système d'assistance électrique.	33
5.2	Recherche d'erreurs	33
6	Stockage	35
6.1	Entreposer la batterie	35
6.2	Entreposer le VAE/VAE rapide	36
7	Élimination des déchets	37
7.1	Véhicule.	37
7.2	Éléments électriques, batteries et piles	37
7.3	Composants électroniques et accessoires	38
7.4	Emballage	38
7.5	Pneus et chambres à air	38
7.6	Lubrifiants et produits d'entretien	38



1 Généralités

1.1 Lire la notice d'utilisation et la conserver



Contrairement à la norme, les EPAC (= Electrically Power Assisted Cycle) et S-EPAC (= Speed Electrically Power Assisted Cycle) seront désignés sous le terme VAE (= vélo à assistance électrique) et VAE rapide (= vélo à assistance électrique rapide), ces termes étant entrés dans le langage courant.



Cette notice d'utilisation constitue un complément d'informations. Nous considérons que vous avez préalablement pris connaissance de la « Notice d'utilisation du véhicule ». Lisez attentivement et en intégralité toutes les mises en garde et recommandations de cette notice d'utilisation avant de vous servir de votre VAE ou VAE rapide. Cette notice d'utilisation fait partie intégrante du VAE ou VAE rapide. Cette notice d'utilisation doit être conservée soigneusement afin d'être disponible à tout moment. Si vous cédez le VAE ou VAE rapide à un tiers, remettez-lui impérativement la notice d'utilisation.

Tenez compte des instructions jointes en annexe concernant le système d'assistance électrique du VAE/VAE rapide et suivez-les à la lettre.

1.2 Légendes des symboles d'avertissement

Les pictogrammes et termes de signalisation suivants sont utilisés dans ce manuel d'utilisation afin de vous avertir d'un danger susceptible de causer des dommages corporels ou matériels.

Les symboles d'avertissement servent à attirer l'attention sur des dangers potentiels. Le non-respect d'un symbole d'avertissement peut entraîner des dommages corporels à l'utilisateur du véhicule ou à un tiers, ainsi que des dommages matériels. Lisez et tenez compte de tous les symboles d'avertissement.



DANGER

Ce symbole d'avertissement signale une menace avec un niveau de danger élevé, pouvant entraîner, si elle n'est pas évitée, des blessures extrêmement graves, voire la mort.



AVERTISSEMENT

Ce symbole d'avertissement signale une menace avec un niveau de danger moyen, pouvant entraîner, si elle n'est pas évitée, des blessures graves.



ATTENTION

Ce symbole d'avertissement signale une menace avec un niveau de danger faible, pouvant entraîner, si elle n'est pas évitée, des blessures légères à moyennement graves.

REMARQUE

Ce symbole d'avertissement attire l'attention sur un possible risque de dommages matériels.

1.3 Utilisation conforme à l'usage prévu

Cette notice d'utilisation constitue un complément d'informations et nous considérons que vous avez préalablement pris connaissance de la « Notice d'utilisation du véhicule ».

L'utilisation conforme à l'usage prévu implique également de se conformer aux indications contenues dans la « Notice d'utilisation du véhicule ».

Winora-Staiger GmbH interdit formellement d'utiliser des sièges pour enfant ou tout type de remorque en combinaison avec des VAE rapides.

Le fabricant ou le vélociste ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages causés par un usage inapproprié du véhicule.

Merci de tenir également compte du chapitre « Catégorie de véhicule ».



1.4 Symboles figurant sur les produits

Les symboles suivants sont représentés sur l'emballage, la batterie ou le chargeur.

Symbole	Description
	Symbole désignant les appareils électriques ne pouvant pas être jetés avec les ordures ménagères ou les déchets résiduels. Déposez les appareils électriques munis de ce symbole à un point de collecte approprié pour un recyclage respectueux de l'environnement.
	Symbole désignant les batteries et piles ne pouvant pas être jetées avec les ordures ménagères ou les déchets résiduels. Déposez les batteries et piles affichant ce symbole à un point de collecte approprié pour un recyclage respectueux de l'environnement.
	Symbole désignant des substances dangereuses pour l'environnement. Manipulez les produits munis de ce symbole avec la plus grande précaution. Respectez les réglementations en vigueur régissant l'élimination des déchets !
	Symbole désignant les matériaux valorisables destinés au recyclage. Éliminez l'emballage en respectant le principe de tri sélectif. Jetez les cartonnages et le carton avec les vieux papiers et les films plastiques avec les matières valorisables.
	Les produits arborant ce symbole satisfont toutes les dispositions communautaires de l'Espace économique européen.
	Symbole désignant les produits ne pouvant être utilisés qu'en intérieur.
	Le raccordement secteur de 230 V~/50 Hz possède la catégorie de protection II.
	Symbole du courant continu (CC/DC).
	Symbole du courant alternatif (CA/AC)



1.5 Remarques concernant le sens de rotation des vis

REMARQUE

Dommages matériels causés par une manipulation inappropriée des liaisons vissées.

Risque de détérioration !

- ➔ Tenez compte du sens de rotation des vis, axes traversants et écrous.

- ➔ Vissez les vis, axes traversants et écrous dans le sens des aiguilles d'une montre.
- ➔ Dévissez les vis, axes traversants et écrous dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



En cas de dérogation à cette règle, une note concernant le changement du sens de rotation sera faite dans le chapitre correspondant. Respectez les indications correspondantes.

1.6 Différences entre VAE et VAE rapide

1.6.1 VAE

Les VAE sont des véhicules équipés d'un moteur d'assistance électrique qui apporte une poussée permettant d'atteindre la vitesse maximum de 25 km/h lorsque vous pédalez.

Les VAE sont des véhicules classés sous la catégorie des bicyclettes dans la législation de la plupart des pays. Renseignez-vous sur la réglementation régionale et nationale en vigueur et la classification en usage du pays dans lequel vous vous trouvez.

- ➔ Renseignez-vous sur la catégorie s'appliquant à votre VAE dans le pays dans lequel vous vous trouvez. Tenez compte du fait que la réglementation varie d'un pays à l'autre.
- ➔ Renseignez-vous sur la réglementation régionale et nationale du code de la route en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.
- ➔ Tenez-vous régulièrement au courant des évolutions de la réglementation en vigueur.
- ➔ Veuillez noter que toute manipulation effectuée sur le VAE dans le but d'augmenter la puissance du moteur et/ou la vitesse peut non seulement avoir des conséquences juridiques mais peut aussi entraîner des accidents.



1.6.2 VAE rapide

Les VAE rapides sont des véhicules équipés d'un moteur d'assistance électrique qui apporte une poussée permettant d'atteindre la vitesse maximum de 45 km/h lorsque vous pédalez. De plus, selon le modèle, la vitesse de roulage induite exclusivement par poussée électrique peut atteindre jusqu'à 18 km/h.

Les VAE rapides sont classés dans la catégorie des cyclomoteurs dans certains pays. Renseignez-vous sur la réglementation régionale et nationale en vigueur et la classification en usage du pays dans lequel vous vous trouvez.

Soyez attentifs aux différences régionales et nationales suivantes :

- Âge minimum légal pour conduire un VAE rapide
- Permis pour véhicule motorisé
- Obligation de s'assurer et éventuellement de faire immatriculer le véhicule
- Certificat de conformité
- Obligation de port du casque
- Règlement relatif à l'utilisation des pistes cyclables, chemins et sentiers forestiers
- ➔ Veuillez noter que toute manipulation effectuée sur le VAE rapide dans le but d'augmenter la puissance du moteur et/ou la vitesse peut non seulement avoir des conséquences juridiques mais peut aussi entraîner des accidents.

1.7 Différences entre un VAE/VAE rapide et un vélo



ATTENTION

Forte accélération engendrant un comportement inattendu du VAE/VAE rapide.

Risque d'accident et de blessures !

- ➔ Du verglas, de la pluie, du sable ou des feuillages sur la piste cyclable peuvent entraîner des accidents, particulièrement avec des VAE/VAE rapides équipés de la traction à l'avant.
- ➔ Utilisez le mécanisme de changement de vitesse et utilisez toujours une vitesse inférieure.

Les composants du moteur électrique constituent la différence essentielle entre un vélo traditionnel et un VAE/VAE rapide.



- Le VAE/VAE rapide est beaucoup plus lourds et son poids est réparti différemment par rapport aux vélos traditionnels. Le comportement de conduite est ainsi modifié.
- La poussée d'entraînement du moteur a une forte influence sur le comportement de freinage.
- Par conséquent, les VAE/VAE rapides nécessitent une puissance de freinage supérieure. Cela peut occasionner une usure plus importante.
- Le système de transmission des VAE/VAE rapides équipés d'un moteur central est soumis à des forces beaucoup plus élevées. Cela occasionne une usure plus importante.
- Une vitesse de conduite supérieure peut être éventuellement atteinte grâce à l'assistance électrique. Il est impératif de conduire prudemment car les autres usagers de la route doivent s'habituer à la vitesse potentiellement plus élevée du VAE/VAE rapide.
- Le comportement de conduite et de freinage ainsi que l'utilisation de la batterie et du chargeur nécessitent des connaissances adaptées.
- ➔ Familiarisez-vous avec les propriétés du VAE/VAE rapide, même si vous avez déjà utilisé auparavant des véhicules à assistance électrique (voir chapitre « Réglages principaux / Avant le premier trajet »).

1.8 Certificat de conformité CE pour VAE rapides

CoC – Certificate of Conformity = certificat de conformité

Ce document est fourni avec votre VAE rapide et l'identifie explicitement. Le certificat de conformité atteste que le véhicule correspond au type autorisé. Vous avez besoin de ce certificat de conformité pour assurer votre véhicule et éventuellement le faire immatriculer. Renseignez-vous avant votre premier trajet sur les spécificités régionales et nationale du code de la route.

Respectez les consignes suivantes :

Conservez le certificat de conformité. Vous en avez besoin afin d'assurer le véhicule. Dans l'éventualité d'une revente du véhicule, le nouvel acquéreur réclamera le certificat de conformité. La délivrance d'un duplicate se fait à l'issue d'une procédure laborieuse et onéreuse.

Pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne :

Il n'est pas garanti que le certificat de conformité suffise dans les pays n'appartenant pas à l'Union européenne. Par exemple, en Suisse, la loi exige une autorisation particulière de ce type de véhicule ainsi qu'un permis de circulation.



1.9 Label et déclaration de conformité CE pour VAE

Le fabricant de votre VAE certifie, avec le sigle CE présent sur le VAE et la déclaration de conformité, que votre VAE satisfait à toutes les conditions et autres dispositions prévues par les directives 2006/42/CE, 2014/30/CE, ainsi qu'aux exigences des normes ISO 4210 et DIN EN 15194 ; et, le cas échéant, répond à toute autre norme ou directive pertinente. Vous trouverez cette déclaration de conformité dans la notice d'utilisation de votre VAE.

1.10 Fonctionnement

L'entraînement assiste le roulage uniquement lorsque vous pédalez. La puissance de l'assistance est réglée automatiquement en fonction, selon le modèle ou le système installé, du niveau de roulage sélectionné, de la force de pédalage, de la charge et de la vitesse :

- L'entraînement permet une vitesse max. de 25 km/h, selon le modèle de votre VAE. L'assistance de poussée peut faire accélérer le véhicule jusqu'à 6 km/h au max., selon la vitesse enclenchée.
- L'entraînement permet une vitesse max. de 45 km/h, selon le modèle de votre VAE rapide. L'assistance au démarrage peut faire accélérer le véhicule jusqu'à 18 km/h au max., selon la vitesse enclenchée.

Une tolérance de 10 % est admise concernant la vitesse maximale produite avec assistance au pédalage en cours d'utilisation.

1.11 Autonomie

L'entraînement est un moteur d'assistance. Observez les conseils suivants afin d'atteindre la meilleure autonomie possible :

- Le moteur atteint son niveau d'efficacité maximum avec une fréquence de pédalage entre 50 et 80 tours de manivelle par minute.
- ➔ Choisissez un rapport inférieur ou supérieur avant une côte ou une descente, afin d'éviter une fréquence de pédalage trop faible ou trop élevée.
- ➔ Changez de rapport comme vous le feriez avec un vélo classique sans assistance électrique.
- ➔ Utilisez les rapports les plus petits dans les montées, avec un vent contraire ou une charge lourde.
- L'utilisation du plus petit braquet au démarrage augmente l'autonomie.
- ➔ Roulez toujours sur une des vitesses les plus basses avec, si possible, une force de pédalage élevée.



- ➔ Avec les modèles à moyeu à vitesses intégrées, vous pouvez enclencher la 1ère vitesse à l'arrêt. Pour les modèles munis d'un dérailleur (transmission par chaîne), vous devez penser à passer sur le plus petit braquet avant de vous arrêter.
- Les montées de même que les arrêts et départs fréquents réduisent l'autonomie.
- ➔ Embrayez à temps un rapport inférieur avant une montée.
- ➔ Faites preuve d'anticipation lorsque vous conduisez afin d'éviter les arrêts inutiles.
- La conduite sur surfaces non stabilisée réduit l'autonomie.
- ➔ Conduisez si possible sur des routes et chemins stabilisés.
- La consommation d'énergie augmente quand la charge totale est élevée (véhicule + conducteur + bagages).
- ➔ Évitez de transporter des charges inutiles.
- Rouler avec une batterie neuve chargée à 100 % offre la meilleure autonomie kilométrique.
- L'autonomie du véhicule en souffrira si vous négligez le nettoyage et la maintenance.
- ➔ Entretenez régulièrement votre VAE/VAE rapide et contrôlez la pression des pneus à intervalles réguliers.
- ➔ Contrôlez toujours le fonctionnement et l'usure de votre VAE/VAE rapide et respectez toutes les consignes relatives à la batterie contenues dans de cette notice d'utilisation et dans la notice du système d'assistance électrique.
- ➔ Respectez les intervalles de maintenance.
- Maintenir une vitesse moyenne élevée réduit l'autonomie.
- Plus l'assistance à la poussée est élevée, plus l'autonomie diminue.
- Une température ambiante inférieure à +10°C ou supérieure à +40°C peut réduire l'autonomie.
- Des températures extrêmes peuvent, à la longue, accélérer l'usure de la batterie, voire l'endommager.
- ➔ Stockez la batterie à une température optimale, à température la température d'une pièce, avant de l'utiliser pour un trajet.
- ➔ Respectez les consignes de stockage approprié de la batterie.
- ➔ Placez la batterie dans son logement juste avant d'effectuer un trajet.

Etant donné que l'autonomie dépend de multiples facteurs tels que le niveau d'assistance utilisé, la vitesse, le mode d'embrayage, de l'état et de la pression des pneus, de la qualité de l'entretien de la batterie et de son usure, de la topographie et des conditions du parcours, de la présence de vent contraire, de la température ambiante, ainsi que du poids du véhicule, du cycliste et de la charge transportée, il est difficile de déterminer avec précision l'autonomie avant et pendant le trajet.

Cependant, on constate de manière générale :



- À niveau d'assistance équivalent : Moins vous devez pédaler fort pour atteindre une vitesse donnée (par exemple en modulant de façon optimale les rapports de développement), moins le moteur consomme d'énergie, ce qui accroît l'autonomie de la batterie.
- Plus le niveau d'assistance est élevé dans les mêmes conditions, plus l'autonomie diminue.

1.12 Sécurité routière

L'assistance du VAE est efficace jusqu'à une vitesse de 25 km/h selon le modèle. L'assistance du VAE rapide s'arrête automatiquement au-delà de 45 km/h.

- ➔ Avant votre premier trajet, veillez à ce que votre VAE/VAE rapide soit équipé conformément aux conditions du code de la route réglementant son utilisation sur la voie publique. Soyez conscient que les réglementations régionales et nationales varient d'un pays à l'autre. Cela concerne par exemple :
 - Freins
 - Système d'éclairage et réflecteurs
 - Timbres avertisseurs et autres modes d'avertissement sonores autorisés
 - Remorques et sièges pour enfants
- ➔ Renseignez-vous sur la réglementation régionale et nationale du code de la route en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez. Cela concerne par exemple :
 - Âge minimum légal du cycliste
 - Obligation de souscrire une assurance
 - Certificat de conformité
 - Obligation de port du casque
 - Obligation de port d'un gilet rétro réfléchissant
- ➔ Respectez le code de la route.
- ➔ Veuillez noter que toute manipulation effectuée sur le VAE rapide dans le but d'augmenter la puissance du moteur et la vitesse ou toute forme de modification des pièces d'origine du VAE/ VAE rapide peut avoir des conséquences juridiques.



Les lois et réglementations en vigueur évoluent constamment. Par conséquent, renseignez-vous régulièrement sur la réglementation régionale et nationale en vigueur.



1.13 Hauteur minimum de gomme des pneus

Merci de noter que la hauteur minimum de gomme des pneus pour un véhicule tel que le VAE rapide est de 1 mm.

1.14 Hauteur minimale de tige de selle

Selon le modèle de VAE rapide, un repère peut figurer sur la tige de selle pour reconnaître la position d'insertion minimale.

- ➔ Tirez suffisamment la tige de selle pour éviter que les éléments du dispositif d'éclairage ne soient masqués par une plaque d'immatriculation éventuellement montée au niveau de la selle.

1.15 Assurance

- ➔ Vérifier que les conditions de votre assurance offrent une couverture suffisante des dégâts matériels.
- ➔ Contactez votre agent d'assurance en cas de doute.

1.16 Exclusion des pièces d'usure de la garantie

La batterie est également considérée comme une pièce d'usure en plus des pièces d'usure mentionnées dans la « Notice d'utilisation du véhicule ». Ceci ne s'applique pas en cas de défaut de fabrication.

Vous trouverez les conditions de garantie précises s'appliquant aux composants du système d'assistance électrique dans la notice d'utilisation correspondante. Les notices d'utilisation correspondantes sont fournies avec votre VAE/VAE rapide. Vous les trouverez également en ligne à l'adresse www.winora-group.com/manuals.

1.17 Exclusion de responsabilité

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou de pannes causés par l'utilisation directe ou indirecte du VAE/VAE rapide en dehors du cadre d'utilisation appropriée.

1.18 Transport d'enfants et de marchandises

Winora-Staiger GmbH interdit de transporter des enfants ou des marchandises à l'aide d'une remorque attelée au VAE rapide.

Winora-Staiger GmbH interdit de transporter un enfant dans un siège pour enfant fixé sur le VAE rapide.



La société Winora-Staiger GmbH décline toute responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation d'une remorque et/ou d'un siège pour enfant en liaison avec le VAE rapide.

Pour consulter les conditions d'utilisation de tout type de remorque et/ou d'un siège pour enfant avec un VAE, reportez-vous aux instructions générales du véhicule, chapitre « Sécurité / Remarques concernant le transport d'enfants ».

1.19 Bagages

Positionnez vos bagages de telle sorte que la plaque d'immatriculation éventuellement montée sur la selle ne soit pas cachée.

1.20 Transport

1.20.1 VAE/VAE rapide



ATTENTION

Dégradation de la batterie suite à des chocs ou des coups.

Risque de court-circuit et d'incendie !

- ➔ Retirez la batterie avant de transporter le VAE/VAE rapide.
- ➔ Faites particulièrement attention en transportant la batterie.

Retirez la batterie du VAE/VAE rapide avant de le transporter. (voir chapitre « Commande / Batterie / Retirer/insérer la batterie »). Couvrez ensuite les bornes de la batterie, afin d'éviter un possible court-circuit. Si l'unité de commande est amovible, veuillez la retirer avant le transport afin de la préserver de dommages éventuels et d'éviter qu'elle soit perdue dans le transport.

- ➔ Renseignez-vous sur la réglementation régionale et nationale en vigueur en matière de transport et d'expédition de batteries.
- ➔ Respectez et suivez les notices d'utilisation des systèmes jointes en annexe.

1.20.1.1 En voiture

- ➔ Placez la batterie de telle sorte qu'elle ne puisse pas glisser pendant le transport ou entrer en collision avec d'autres objets.
- ➔ Protégez la batterie contre la compression en assurant un chargement adapté et sécurisé et évitez les chocs.



- ➔ Entrez la batterie de manière à ce que les rayons du soleil ou d'autres sources de chaleur ne la fassent chauffer.
- ➔ Lorsque vous devez soulever un VAE/VAE rapide, n'oubliez pas qu'il est plus lourd qu'un véhicule traditionnel et que son poids est réparti différemment.

Les forces de freinage et latérales agissant sur le porte-vélos sont plus importantes avec un VAE/VAE rapide qu'avec un vélo classique.

- ➔ Vérifiez que votre porte-vélos est adapté au transport de VAE/VAE rapides.
- ➔ Renseignez-vous auprès d'un vélociste concernant les porte-vélos adaptés aux VAE/VAE rapides.

1.20.1.2 Avec d'autres moyens de transport

Le transport des VAE/VAE rapides avec batterie est soumis à des réglementations spécifiques qui ne cessent d'évoluer. Ces directives peuvent diverger entre elles selon le moyen de transport utilisé.

- ➔ Informez-vous suffisamment tôt avant le début du voyage auprès de l'entreprise de transport ferroviaire, aérien ou maritime pour connaître les réglementations en vigueur pour le transport de VAE/VAE rapides. Conservez pour cela les données techniques de votre VAE/VAE rapide à portée de main.

1.20.2 Transport et expédition de batterie

Les batteries lithium-ion sont soumises aux réglementations relatives au transport de marchandises dangereuses lorsqu'elles sont transportées séparément. Les utilisateurs privés peuvent transporter des batteries non endommagées par la route sans avoir à respecter de conditions particulières.

- ➔ Renseignez-vous sur les réglementations régionales et nationales en vigueur concernant le transport de marchandises dangereuses.

Il est interdit de monter dans un avion avec une batterie dans un bagage à main.

- ➔ Dans le cas d'un transport commercial, veuillez respecter les exigences particulières régissant l'emballage et le marquage, par exemple pour le fret aérien ou l'expédition de commandes.
- ➔ Veuillez vous informer sur le transport de la batterie et sur les emballages de transport appropriés, par exemple directement auprès d'une entreprise de transport ou chez votre vélociste.
- ➔ Veillez à protéger les batteries, par exemple de recharge, contre les liquides et les courts-circuits si vous les transportez dans un bagage à main ou un sac à dos.
- ➔ N'utilisez plus une batterie tombée par terre ou après une chute. Faites inspecter la batterie avant la prochaine utilisation.



2 Consignes de sécurité

Ce chapitre traite des consignes relatives à la batterie. Il se peut que, malgré le respect des consignes de sécurité, la batterie présente un danger, par exemple si elle prend feu.

- ➔ En cas d'urgence, agissez de manière à ce que ni vous, ni un tiers ne se trouvent à aucun moment en danger.
- ➔ Suivez en cas d'urgence les instructions de ce chapitre.
- ➔ Lisez ces instructions afin d'être concentré et préparé pour réagir en cas de danger.
- ➔ Respectez et suivez les notices d'utilisation des systèmes jointes en annexe.

2.1 Consignes de sécurité – Utilisation



AVERTISSEMENT

Danger pour les enfants et les personnes à capacités physiques, sensorielles ou mentales restreintes ou ayant un manque d'expérience et de connaissance, par exemple des enfants ou des personnes avec des capacités mentales et corporelles restreintes.

Risque d'accident et de blessures !

- ➔ Limitez l'utilisation du VAE/VAE rapide, de la batterie et du chargeur aux personnes qui ont reçu des instructions assurant une utilisation conforme en toute sécurité et qui comprennent les dangers qui en résultent.
- ➔ Ne laissez pas les enfants jouer avec le VAE/VAE rapide.
- ➔ Surveillez les enfants se trouvant à proximité du VAE.
- ➔ Expliquez aux enfants comment manipuler le VAE.



AVERTISSEMENT

Dysfonctionnements et dangers dus à des réparations effectuées sans les connaissances requises.

Risque d'accident et de blessures !

- ➔ Demandez à un vélociste d'effectuer les réparations.



REMARQUE

Utilisation restreinte du VAE/VAE rapide due à des températures élevées ou basses.

Risque de détérioration !

- ➔ Respectez la plage de température conseillée.
- ➔ Évitez de transporter des batteries en voiture lorsque la température extérieure est élevée. Veillez vous garer à l'ombre lorsque vous transportez une batterie dans votre voiture.
- ➔ Ne laissez pas votre VAE/VAE rapide à proximité d'une source de chaleur.
- ➔ Évitez de laisser votre VAE/VAE rapide à un endroit où la batterie est directement exposée aux rayons du soleil.

2.2 Consignes de sécurité – Circulation routière



AVERTISSEMENT

Usage inapproprié ou incorrect du VAE/VAE rapide.

Risque d'accident et de blessures !

- ➔ Utilisez le véhicule sur la voie publique uniquement si son équipement répond aux réglementations régionales et nationales en vigueur du code de la route.
- ➔ Respectez et suivez les réglementations régionales et nationales du code de la route en vigueur.

**AVERTISSEMENT**

Absence de protection de la tête.

Risque de blessures !

- ➔ Portez un casque homologué adapté lorsque vous conduisez.
-

2.3 Consignes de sécurité – Chargeur**DANGER**

Électrocution en cas de mauvaise manipulation du courant électrique et des composants conducteurs.

Danger de mort !

- ➔ Vérifiez avant chaque utilisation si le chargeur, le câble électrique et la fiche réseau sont endommagés.
 - ➔ Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, n'utilisez pas le chargeur.
 - ➔ N'utilisez le chargeur qu'à l'intérieur et sous surveillance.
 - ➔ Raccordez le chargeur uniquement à une prise installée correctement et compatible avec les données techniques de votre chargeur.
 - ➔ Assurez-vous que le chargeur n'entre jamais en contact avec de l'eau ou tout autre type de liquide.
-



AVERTISSEMENT

Usage incorrect du chargeur.

Risque de court-circuit et d'incendie !

- ➔ Vérifiez avant chaque utilisation si le chargeur, le câble électrique et la fiche réseau sont endommagés.
 - ➔ Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, n'utilisez pas le chargeur.
 - ➔ Placez le chargeur de telle manière qu'il ne puisse pas être mouillé ou prendre l'humidité.
 - ➔ N'aspergez ou ne nettoyez jamais le chargeur avec des substances liquides.
 - ➔ N'utilisez jamais le chargeur sans surveillance.
 - ➔ Si le chargeur ne peut être surveillé en permanence, veillez à le placer exclusivement dans des pièces équipées d'un détecteur de fumée.
 - ➔ N'utilisez en aucun cas le chargeur si vous constatez ou soupçonnez le moindre dégât.
 - ➔ N'ouvrez, ne démontez, ne percez, ni déformez jamais le chargeur.
 - ➔ Le chargeur doit impérativement être réparé par un vélociste en utilisant uniquement des pièces de rechange originales.
-



REMARQUE

Usage incorrect du chargeur conduisant à une détérioration du chargeur.

Risque de détérioration !

- ➔ Posez toujours le chargeur sur des matériaux non inflammables (par exemple, de la pierre, du verre, de la céramique) lorsque vous l'utilisez.
- ➔ Chargez uniquement la batterie d'origine avec le chargeur.
- ➔ Débranchez toujours la fiche réseau de la prise électrique une fois l'utilisation du chargeur terminée.
- ➔ Tirez au niveau de la prise et non sur le câble lorsque vous débranchez le chargeur du réseau électrique après avoir procédé au chargement.
- ➔ Lisez également les consignes de sécurité supplémentaires figurant sur le boîtier du chargeur.

2.4 Consignes de sécurité – batterie



DANGER

Empoisonnement ou blessures mortelles en cas d'incendie de la batterie en raison d'un dégagement de fumées toxiques et/ou d'une fuite d'acide fluorhydrique.

Danger de mort !

- ➔ Éloignez-vous et tout autre personne de la batterie en feu.



AVERTISSEMENT

Toute détérioration de la batterie peut entraîner un incendie ou une explosion.

Risque d'incendie et d'explosion !

- ➔ N'essayez pas d'éteindre la batterie en feu vous-même.
- ➔ Tenez-vous éloigné de la batterie et laissez-la brûler jusqu'au bout en contrôlant l'incendie.



AVERTISSEMENT

Les dommages à l'intérieure de la batterie peuvent provoquer une surchauffe ou un dégagement de liquides ou de gaz de la batterie.

Risque d'incendie et d'explosion !

- ➔ Demandez à un vélociste de vérifier sans attendre la batterie après une chute ou des chocs violents.
- ➔ N'ouvrez, ne démontez, ne percez et ne déformez jamais la batterie ou son boîtier.



ATTENTION

En cas de détérioration de la batterie, du lithium peut s'échapper et provoquer de graves brûlures de la peau et des yeux.

Risque de blessures !

- ➔ Manipulez la batterie défectueuse uniquement avec des gants de protection.
- ➔ Au contact d'une batterie défectueuse, portez des lunettes et un tablier de protection.



REMARQUE

Dégâts causés à la batterie et au moteur suite à un mauvais chargement.

Risque de détérioration !

- ➔ Ne chargez pas la batterie lorsque vous pensez qu'elle est endommagée.
- ➔ Lisez impérativement le chapitre « Commande / Batterie / Charger la batterie » avant de la charger pour la première charge.
- ➔ Ne rechargez la batterie qu'avec le chargeur d'origine et seulement sous surveillance.
- ➔ Posez toujours la batterie sur des matériaux non inflammables (par exemple de la pierre, du verre ou de la céramique) lorsque vous la chargez.
- ➔ En cas de doute, consultez un vélociste afin qu'il vous apprenne comment utiliser les batteries.

REMARQUE

Détérioration de la batterie, du moteur ou d'objets se trouvant à proximité en raison d'en manipulation incorrecte de la batterie.

Risque de détérioration !

- ➔ Utilisez la batterie uniquement avec le moteur d'origine.
- ➔ Tenez la batterie éloignée de toute source de chaleur, du feu et protégez-la d'une exposition intense aux rayons du soleil.
- ➔ Protégez la batterie de l'humidité. N'aspergez ou ne nettoyez jamais la batterie avec des substances liquides.
- ➔ N'utilisez pas la batterie si vous constatez une chaleur ou une coloration inhabituelle ou si la batterie présente des dommages apparents.



2.5 Mauvaises utilisations

Excluez les mauvaises utilisations suivantes quand vous utilisez le VAE/VAE rapide :

- utiliser le VAE/VAE rapide pour participer à des compétitions, effectuer des sauts, des cascades ou des figures quand la catégorie de véhicule exclut cette utilisation ;
- effectuer des réparations et une maintenance incorrectes ;
- utiliser la batterie de manière non conforme ;
- procéder à des modifications structurelles du VAE/VAE rapide par rapport à son état d'origine (notamment le tuning) ainsi que toute autre intervention illégale au niveau du VAE/VAE rapide ;
- ouvrir et modifier tous les composants du VAE/VAE rapide ;
- recharger la batterie en dehors de la plage de température de +0 °C à +45 °C ;
- laisser la batterie se décharge complètement en raison de pauses de plus de 3 mois ou d'entreposage incorrect de la batterie en dehors de la température optimale d'entreposage de +10 °C à +15 °C.
- Une température ambiante inférieure à +10 °C ou supérieure à +40 °C peut réduire l'autonomie.
- Des températures extrêmes peuvent, à la longue, accélérer l'usure de la batterie, voire l'endommager.



Les mauvaises utilisations du VAE peuvent entraîner l'annulation de la garantie.

2.6 Autres risques

Même en respectant toutes les consignes de sécurité et les mises en garde, l'utilisation du VAE/VAE rapide est liée aux dangers résiduels imprévisibles suivants, à titre d'exemple :

- Les conducteurs automobiles et les piétons ne se rendent pas compte directement de la vitesse potentiellement plus élevée d'un VAE/VAE rapide.
- Les températures élevées ou basses ainsi qu'une exposition directe au soleil peuvent endommager la batterie.
- Dysfonctionnement de la batterie.

2.7 Mesure de protection générales

Si vous constatez un dysfonctionnement ou une détérioration de la batterie :

- ➔ N'utilisez pas la batterie.



- ➔ Portez des gants de protection si vous devez toucher à la batterie.
- ➔ Portez des lunettes de protection pour votre propre sécurité.
- ➔ Ne respirez pas les gaz et vapeurs toxiques émanant de la batterie.
- ➔ Évitez que les liquides qui s'échappent de la batterie n'entrent en contact avec la peau.

2.7.1 En cas de surchauffe

Dans le cas où vous constatez une surchauffe excessive de la batterie :

- ➔ Retirez la batterie si vous pouvez le faire sans encourir de danger.
- ➔ Choisissez un lieu de stockage provisoire à l'extérieur et déposez la batterie dans un container résistant au feu ou déposez-la sur une surface ininflammable.
- ➔ Sécurisez de manière bien visible un vaste périmètre autour de la batterie si vous la stockez à l'extérieur.
- ➔ Demandez à un vélociste de vérifier sans attendre la batterie.

2.7.2 En cas de déformation, d'apparition d'odeur, de liquide

Si vous constatez des déformations, une odeur ou du liquide qui s'échappe de la batterie :

- ➔ Retirez la batterie si vous pouvez le faire sans encourir de danger.
- ➔ S'il vous est possible de déplacer la batterie sans encourir de danger, déposez-la dans un récipient résistant au feu et à l'acide, par exemple en pierre ou en argile.
- ➔ Pour un entreposage de courte durée, choisissez à l'extérieur un endroit ne craignant pas le feu. Sécurisez de manière bien visible un vaste périmètre autour de la batterie si vous la stockez à l'extérieur.
- ➔ Demandez immédiatement à un vélociste d'éliminer la batterie.



3 Réglages principaux

Ce chapitre contient des informations concernant les réglages principaux du VAE/VAE rapide et des informations pour l'utilisation du véhicule.

3.1 Préparatifs

Ce chapitre explique comment régler le VAE/VAE rapide pour son utilisation.

3.1.1 Ajustement du VAE/VAE rapide au cycliste

Les réglages individuels sont décrits dans la « Notice d'utilisation du véhicule » au chapitre « Réglages principaux ».

3.1.2 Remarques concernant la clé

- ➔ Reportez le(s) numéro(s) de clé gravé(s) sur la clé dans la carte d'identification du véhicule.
- ➔ En cas de perte de la clé, contactez votre vélociste pour obtenir une clé de rechange.

3.1.3 Chargeur

- ➔ Tenez compte des informations du fabricant du chargeur jointes en annexe.
- ➔ Lisez les indications figurant sur la plaque d'identification.
 - ➔ N'utilisez pas le chargeur si les indications ne correspondent pas avec la tension d'alimentation.
- ➔ Avant de brancher le chargeur sur l'alimentation électrique, veuillez lire le chapitre « Commande / Batterie / Charger la batterie ».

3.1.4 Batterie

- ➔ Chargez entièrement la batterie (voir chapitre « Commande / Batterie / Charger la batterie »).

3.2 Avant chaque trajet

Contrôlez le VAE/VAE rapide selon les instructions figurant au chapitre « Réglages principaux / Instructions de contrôle ».



3.3 Avant le premier trajet



ATTENTION

Comportement inattendu du VAE/VAE rapide dû à une erreur de manipulation.

Risque d'accident et de blessures !

- ➔ Veuillez prendre connaissance du chapitre « Commande » avant la première mise en marche.

Chargez complètement la batterie avant le premier trajet (« Commande / Batterie / Charger la batterie »).

3.4 Le premier trajet

Les composants du moteur électrique constituent la différence essentielle entre un vélo traditionnel et un VAE/VAE rapide. Vous trouverez de plus amples informations sur les différences entre une bicyclette, un VAE et un VAE rapide dans les chapitres « Généralités / Différences entre VAE et VAE rapide » et « Généralités / Différences entre VAE/VAE rapide et bicyclettes ».

- ➔ Lisez ce chapitre soigneusement avant d'effectuer votre premier trajet.
 - ➔ Exercez-vous à manipuler et à utiliser le vélo sur une surface hors de la circulation publique, sans obstacles, avec un sol plat et stabilisé et une bonne adhérence.
 - ➔ Tenez compte des informations du fabricant portant sur les unités de commande jointes en annexe.
1. Exercez-vous à utiliser l'aide à la poussée.
 2. Commencez par vous familiariser à l'utilisation de votre VAE/VAE rapide et de ses diverses fonctions sans recours à l'assistance du moteur. Puis augmentez graduellement la puissance de l'assistance.
 3. Sélectionnez le premier niveau d'assistance sur l'unité de commande.
 4. Démarrez doucement.
 5. Actionnez les freins avec prudence et habituez-vous au freinage (consultez la « Notice d'utilisation du véhicule », chapitre « Frein »).
 - ➔ Lorsque vous savez actionner les freins en toute sécurité, habituez-vous à l'assistance du moteur.
 - ➔ Lorsque vous pouvez rouler en toute sécurité, répétez la phase d'accoutumance avec le test de freinage à d'autres niveaux de roulage.



3.5 Instructions de contrôle

Procédez aux vérifications suivantes avant chaque trajet :

- ➔ Inspectez votre VAE/VAE rapide conformément aux instructions figurant dans la « Notice d'utilisation du véhicule » (voir mode d'emploi du véhicule, chapitre « Avant le départ / Avant chaque trajet »).
- ➔ Vérifiez si la serrure de la batterie est verrouillée.
- ➔ Vérifiez si la batterie présente d'éventuels dommages (contrôle visuel).
- ➔ Vérifiez si le moteur présente d'éventuels dommages (contrôle visuel).
- ➔ Vérifiez si les câbles et les connecteurs sont endommagés et s'ils sont bien fixés (contrôle visuel).
 - ➔ Si vous découvrez que des pièces manquent ou sont endommagées, n'utilisez pas le VAE/VAE rapide.
 - ➔ Demandez à votre vélociste de réparer le VAE/VAE rapide.
- ➔ Préparez la batterie et le chargeur pour la mise en service de votre VAE/VAE rapide.
- ➔ Si vous possédez un VAE rapide, vérifiez également si votre vignette d'assurance est encore valable.



4 Commande

Le type d'unité d'entraînement varie selon les modèles.

- ➔ Renseignez-vous avant votre premier trajet sur la commande du moteur.
 - ➔ Respectez et suivez les notices d'utilisation des systèmes jointes en annexe.
- ➔ Demander à votre vélociste de vous expliquer comment fonctionne la commande du moteur.

4.1 VAE/VAE rapide



ATTENTION

Comportement inattendu du VAE/VAE rapide dû à une erreur de manipulation.

Risque d'accident et de blessures !

- ➔ Veuillez prendre connaissance du chapitre « Commande » avant la première mise en marche.

4.1.1 Démarrer/Éteindre le moteur

- ➔ Appuyez sur la touche marche/arrêt de l'unité de commande pour allumer ou éteindre le moteur.
 - ➔ Lors de la mise en marche du moteur, faites attention à ne pas appuyer sur les pédales.

4.1.2 Démarrer/Éteindre le système d'éclairage



AVERTISSEMENT

Mauvaise visibilité sur la voie publique.

Risque d'accident et de blessures !

- ➔ Vérifiez avant d'utiliser votre VAE/VAE rapide que l'autonomie de la batterie est suffisante pour alimenter le système d'éclairage pendant le trajet.
-
- ➔ Allumez et éteignez l'éclairage à l'aide de l'unité de commande.



4.2 Protection contre la surchauffe du moteur



ATTENTION

Surchauffe du moteur et de la batterie due à un dysfonctionnement.

Risque de brûlures !

- ➔ Évitez de toucher le moteur ou la batterie.

Une protection automatique protège le moteur contre les dommages liés à une surchauffe. Lorsque la température du moteur est trop élevée, l'entraînement s'arrête automatiquement.

- ➔ Afin d'éviter toute surchauffe du moteur, utilisez une faible assistance par températures extérieures élevées ou sur des trajets avec de fortes montées.
- ➔ Si le moteur s'éteint pendant le trajet alors que la batterie est chargée, utilisez temporairement votre VAE/VAE rapide comme un vélo normal pour que le moteur refroidisse. Éteignez l'assistance.
- ➔ Demandez à votre vélociste de vérifier le VAE/VAE rapide si refroidir le moteur ne suffit pas à éliminer la panne.

4.3 Unité de commande



ATTENTION

Rallongement du temps de réaction du cycliste pour cause de distraction.

Risque d'accident et de blessures !

- ➔ Familiarisez-vous avec les fonction de l'unité de commande.
- ➔ Familiarisez-vous avec les fonction de l'unité de commande afin de pouvoir vous concentrer complètement sur la circulation routière.



4.3.1 Assistance de poussée du VAE



ATTENTION

Coincement et pincement de parties du corps dans des pièces mobiles.

Risque de blessures !

- ➔ Utilisez la fonction « assistance de poussée » exclusivement pour pousser le VAE.
- ➔ Utilisez la fonction « assistance de poussée » uniquement lorsque le VAE est sur ses deux roues.

Selon le modèle, le VAE est équipé d'une assistance de poussée. L'assistance de poussée facilite la poussée du VAE. La vitesse avec cette fonction dépend de la vitesse enclenchée et peut atteindre jusqu'à 6 km/h. Plus le rapport sélectionné est petit, plus la vitesse de l'assistance de poussée est réduite.

4.3.2 Assistance au démarrage du VAE rapide

Le VAE rapide est équipé d'une assistance au démarrage pouvant atteindre jusqu'à 18 km/h. L'assistance au démarrage fonctionne sur un mode purement électrique et ne nécessite pas de pédaler.

4.4 Batterie

REMARQUE

Dommages irréparables du VAE/VAE rapide suite à une autodécharge de la batterie due à des raisons techniques.

Risque de détérioration !

- ➔ Recharger immédiatement une batterie complètement déchargée.

La majorité des VAE/VAE rapides sont équipés d'une batterie lithium-ion (Li-Ion). Une batterie Li-Ion utilisée conformément aux instructions ne présente aucun danger. Les batteries Li-Ion possèdent une densité énergétique élevée. La manipulation de ces bat-



teries demande donc une attention particulière. Pour la sécurité du cycliste, un fonctionnement fiable et une longue durée de vie, tenez obligatoirement compte des consignes suivantes :

- Après la charge initiale complète, il est possible de recharger partiellement la batterie. Une recharge partielle n'endommage pas la batterie, les batteries lithium-ion n'ayant pas d'effet mémoire.
- Les recharges partielles sont calculées en pourcentage par rapport à leur capacité (une charge de 50 % correspond à la moitié d'un demi-cycle de recharge).

Respectez les limites de température pour favoriser un fonctionnement optimal de la batterie.

- ➔ Tenez compte des informations du fabricant concernant la batterie jointes en annexe, ainsi que les instructions concernant le système d'assistance électrique.
- Tenez compte qu'une température ambiante inférieure à +10°C ou supérieure à +40°C peut réduire l'autonomie.
- Des températures extrêmes peuvent, à la longue, accélérer l'usure de la batterie, voire l'endommager.
- ➔ La batterie est soumise à une certaine usure. Consultez les conditions de garantie pour obtenir de plus amples informations sur les cycles de chargement et les pertes d'autonomie correspondantes.
 - ➔ Si vous constatez une perte excessive de performances, comme une durée de fonctionnement nettement réduite, demandez à un vélociste de contrôler votre batterie.
- ➔ N'effectuez jamais de modifications sur la batterie par vous-même.

4.4.1 Dispositif de protection



ATTENTION

Surchauffe du moteur et de la batterie due à un dysfonctionnement.

Risque de brûlures !

- ➔ Évitez de toucher le moteur ou la batterie.

La batterie et/ou le chargeur sont équipés d'un dispositif de surveillance de température qui autorise une charge uniquement dans une plage de température comprise entre 0°C et +45°C. Si la batterie se trouve hors de cette plage de température, le chargement est automatiquement arrêté.



- ➔ En cas d'arrêt anticipé du processus de chargement, suivez les consignes figurant dans la notice technique du système d'assistance électrique.

4.4.2 Domaines d'utilisation de la batterie et du chargeur

Le moteur, la batterie et le chargeur sont destinés à fonctionner ensemble et ils sont uniquement autorisés pour une utilisation avec votre VAE/VAE rapide.

4.4.3 Rouler avec une batterie déchargée



Veuillez noter que l'éclairage est alimenté par la batterie du véhicule. Quand la charge de la batterie baisse à un niveau tel que le système interrompt l'assistance au pédalage, l'éclairage continue d'être alimenté uniquement pendant une durée limitée et s'éteint à son tour une fois cette durée écoulée.

Si la charge de la batterie est totalement consommée pendant le trajet, vous pouvez utiliser votre VAE/VAE rapide comme un vélo classique.

- ➔ Veuillez noter qu'un VAE/VAE rapide sans assistance est plus difficile à manœuvrer qu'un vélo classique.

4.4.4 Retirer/insérer la batterie

REMARQUE

Endommagement du système électronique en raison d'un retrait incorrect de la batterie.

Risque de détérioration !

- ➔ Éteignez toujours le moteur avant de retirer la batterie de son support.

REMARQUE

Endommagement de la batterie dû à une chute.

Risque de détérioration !

- ➔ Vérifiez avant utilisation que la batterie est correctement insérée dans son support et que la serrure est verrouillée.



Selon le type de système d'assistance électrique, la batterie se retire/s'insère différemment.

- ➔ Respectez les notices d'utilisation des systèmes jointes en annexe.

4.4.5 Charger la batterie



AVERTISSEMENT

Surchauffe, dégagement de gaz et endommagement de la batterie en raison d'un processus de chargement incorrect.

Risque de blessures et d'incendie !

- ➔ N'utilisez et ne touchez pas la batterie et le chargeur si vous constatez une chaleur, une odeur ou une coloration inhabituelle ou si la batterie présente des dommages apparents.
- ➔ Débranchez la fiche réseau du chargeur de la prise électrique.
- ➔ Tirez au niveau de la prise et non sur le câble lorsque vous débranchez le chargeur du réseau électrique après avoir procédé au chargement.

Pour certains modèles, le processus de chargement peut s'effectuer lorsque la batterie est encastrée dans le VAE/VAE rapide. Pour d'autres, elle doit être retirée au préalable.

- ➔ Chargez la batterie uniquement dans un endroit sec et bien aéré.
- ➔ Si vous pouvez entreposer votre VAE/VAE rapide en toute sécurité dans un endroit sec, comme un garage ou hangar à vélos, chargez la batterie encastrée dans le VAE/VAE rapide.
- ➔ Si vous ne pouvez pas entreposer le VAE/VAE rapide, retirez la batterie avant de la charger (voir chapitre « Commande / Batterie / Retirer/insérer la batterie »).
- ➔ Essayez les salissures éventuelles sur les bornes et la fiche de charge avec un chiffon sec.
- ➔ Chargez la batterie uniquement sous surveillance.
- ➔ Recharge d'une batterie encastrée : Éteignez le VAE/VAE rapide avant de recharger la batterie.
- ➔ Recharge d'une batterie retirée : Posez toujours le chargeur sur des matériaux non inflammables (p. ex., pierre, verre, céramique) quand vous l'utilisez.



4.4.6 Connecter la batterie au chargeur

1. Branchez la fiche de charge du chargeur dans la prise de charge de la batterie ou au support de la batterie.
2. Assurez-vous que les bornes de la fiche et de la prise de charge correspondent pour déterminer le sens de la fiche du chargeur.
3. Surveillez le processus de charge.

4.4.7 Arrêter le processus de charge

Le processus de charge peut être interrompu, même si la batterie n'a pas été complètement chargée, par exemple dans le but d'être entreposée (voir chapitre « Stockage / Entreposer la batterie »).

4.4.8 Temps de charge

Le temps de charge complet d'une batterie vide est en règle générale de 3 à 6 heures. Le temps de charge de la batterie dépend des facteurs suivants :

- État de charge de la batterie
- Température de la batterie/environnante
- Niveau de charge de la batterie
- Modèle de batterie
- Chargeur



5 Nettoyage et maintenance



AVERTISSEMENT

Blessures dues à un choc électrique lors d'opérations de nettoyage, de maintenance et de réparation.

Risque d'électrocution et de court-circuit !

- ➔ Débranchez la fiche réseau du chargeur de la prise électrique.
- ➔ Tirez au niveau de la prise et non sur le câble lorsque vous débranchez le chargeur du réseau électrique.
- ➔ Retirez la batterie avant de procéder au nettoyage ou à une opération de maintenance sur le VAE/VAE rapide.
- ➔ Ne nettoyez pas les composants à l'eau courante ou avec d'autres liquides.
- ➔ N'utilisez pas d'appareils à haute pression pour le nettoyage.



AVERTISSEMENT

Manipulation de composants chauds.

Risque de brûlures !

- ➔ Laissez le moteur et la batterie refroidir avant de toucher les composants.
-
- ➔ Pour de plus amples informations concernant le nettoyage et la maintenance consulter la « Notice d'utilisation du véhicule ».
 - ➔ Contrôlez les pièces importantes pour la sécurité avant chaque trajet (voir chapitre « Réglages principaux / Avant chaque trajet »).
 - ➔ Inspectez votre VAE/VAE rapide après une chute.
 - ➔ Demandez à un vélociste d'effectuer les opérations de maintenance.



5.1 Contrôler le système d'assistance électrique

- ➔ Respectez les notices d'utilisation des systèmes jointes en annexe.
- ➔ Inspectez tous les câbles électriques pour vérifier qu'ils ne sont pas endommagés.
- ➔ Contrôlez l'unité d'affichage pour vérifier qu'elle est bien fixée sur son socle et qu'elle n'est pas fissurée ou endommagée.
- ➔ Contrôlez l'unité de commande pour vérifier qu'elle est bien fixée sur son socle et qu'elle n'est pas fissurée ou endommagée.
- ➔ Vérifiez si la batterie présente d'éventuels dommages.
- ➔ Vérifiez que tous les connecteurs et branchements sont raccordés correctement et rebranchez-les en cas de besoin.
- ➔ Vérifiez le faisceau de câbles présente d'éventuels dommages. Vérifiez que la gaine n'est pas endommagée.
- ➔ Inspectez visuellement le moteur d'assistance électrique.

5.2 Recherche d'erreurs



AVERTISSEMENT

Opérations sur le VAE/VAE rapide avec batterie insérée ou chargeur branché.

Risque d'électrocution !

- ➔ Retirez la batterie de son support.
- ➔ Débranchez le chargeur de l'alimentation.



ATTENTION

Coincement des doigts dans les pièces rotatives.

Risque de blessures !

- ➔ Retirez la batterie de son support avant d'effectuer des travaux de maintenance.



ATTENTION

Le moteur et la batterie peuvent devenir brûlants en cas de dysfonctionnement.

Risque de brûlures !

- ➔ Laisser le moteur et la batterie refroidir avant de les manipuler.

Les composants du VAE/VAE rapide sont soumis à un contrôle automatique permanent. Lorsqu'une erreur se produit, un message d'erreurs apparaît sur l'écran d'affichage.

- ➔ Respectez les notices d'utilisation des systèmes jointes en annexe.
- ➔ Si les mesures prises restent sans effet, adressez-vous à votre vélociste.

Selon la nature de l'erreur, le moteur s'arrête automatiquement si nécessaire. Il est cependant possible de continuer à rouler sans l'assistance du moteur électrique.

- ➔ Avant votre prochain trajet, faites contrôler le moteur par un vélociste.



6 Stockage

6.1 Entreposer la batterie



AVERTISSEMENT

Irritation des voies respiratoires, des yeux ou de la peau due à un dégagement de vapeurs ou de liquides en cas de détérioration ou d'utilisation non conforme de la batterie.

Risque de blessures !

- ➔ Consultez immédiatement un médecin en cas de symptômes.
- ➔ Aérez suffisamment lorsque la batterie est défectueuse.
- ➔ Retirez immédiatement les vêtements contaminés.
- ➔ Évitez tout contact avec les liquides contenus dans la batterie.
- ➔ En cas contact du liquide contenu dans la batterie avec les yeux, rincez-les immédiatement et abondamment avec de l'eau. Contactez immédiatement un médecin.
- ➔ Nettoyez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Si la batterie n'est pas utilisée pendant une longue période, veuillez prendre les mesures suivantes :

- ➔ Chargez la batterie à 60 % environ de sa capacité.
- ➔ Retirez si besoin est la batterie de son support pour le stockage.
- ➔ Entreposez la batterie de manière à ce qu'elle ne puisse pas tomber ou que des enfants ou des animaux y aient accès.
- ➔ Entreposez la batterie de préférence à une température d'environ +10°C à +15°C dans un endroit sec, bien aéré, par exemple dans la cave.
- ➔ Protégez la batterie de l'humidité.
- ➔ Veillez à ne pas dépasser les limites inférieures ou supérieures de la température d'entreposage.
- ➔ En cas d'un entreposage supérieur à 3 mois, rechargez la batterie selon les conditions de stockage tous les trois à six mois. Rechargez à chaque fois la batterie à environ 60 % de sa capacité.



- ➔ Après le processus de recharge, débranchez toujours le chargeur de la batterie et retirez la fiche réseau de la prise électrique.
- ➔ Assurez-vous lors de l'entreposage de la batterie de ne pas court-circuiter les bornes (+) et (-). Couvrez éventuellement les bornes et collez la protection.

6.2 Entreposer le VAE/VAE rapide

Si le VAE/VAE rapide n'est pas utilisé pendant une période prolongée, veuillez suivre les mesures suivantes pour le stockage :

- ➔ Nettoyez le VAE/VAE rapide (voir chapitre « Nettoyage et maintenance »).
- ➔ Entreposez le VAE/VAE rapide à l'abri de l'humidité, de la poussière et des salissures.
- ➔ Entreposez le VAE/VAE rapide à l'abri du gel ou d'écarts de températures importants dans un endroit sec.
- ➔ Afin d'éviter que les pneus ne se déforment, entreposez le VAE/VAE rapide suspendu par le cadre.



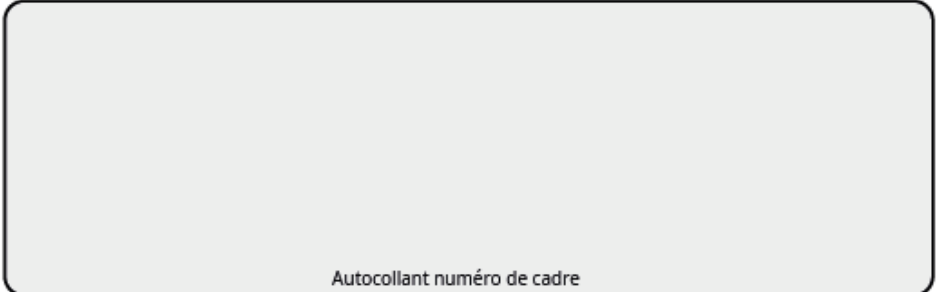
INSTRUCTIONS ORIGINALES CARGO HYBRIDE

ANNÉE MODÈLE 2022

UN MODE D'EMPLOI CUBE ORIGINAL

Fabricant: Pending System GmbH & Co. KG
Ludwig-Hüttner-Straße 5-7 95679
Waldershof
Allemagne
www.cube.eu
Info@cube.eu
TÉL. + 49(0) 9231-97 007 80
TÉL. + 49(0) 9231-97 007 199

Rédaction technique : PlusDocu GmbH
Rue Rapp 20
20146 Hambourg
Allemagne
www.plusdocu.com
Info@plusdocu.com
TÉLÉPHONE +49(0) 40-537 983 960



Autocollant numéro de cadre

Aperçu



- | | | | |
|-----------|--|-----------|--|
| 01 | Plateau/plateaux | 14 | Fourche à suspension |
| 02 | Manivelle avec pédale(droite et gauche) Moteur à | 15 | Roues(=roues avant et arrière) |
| 03 | entraînement central | 16 | Guidon |
| 04 | Chaîne | 17 | Potence de guidon |
| 05 | Dérailleur arrière | 18 | Jeu de direction sur guidon Jeu de direction sur |
| | (uniquement en cas de système de | 19 | collier de serrage du tube de direction Tige de |
| 06 | dérailleur) Pignon/pignons | 20 | direction |
| 07 | Levier de vitesse | 21 | Boîte |
| 08 | Levier de frein | 22 | Béquille |
| 09 | Disque de frein (sur la roue avant et arrière) | 23 | Porte-bagages arrière (=(accessoire en |
| 10 | Moyeu (sur la roue avant et arrière) Tige de selle | 24 | option) Phare |
| 11 | | 25 | Feu arrière |
| 12 | Collier de serrage de selle | 26 | Garde-boue (sur la roue avant et arrière) |
| 13 | Cadre | | |

1	À propos de ces instructions originales	8	3.4 Charge utile maximale	17
1.1 Conventions		8	3.4.1 Charge utile maximale de la boîte	17
1.1.1 Description		8	3.4.2 Charge utile maximale en fonction du poids total autorisé (exemples de calcul)	18
1.1.2 Désignations de position		8	3.5 Raccords à vis	19
1.1.3 Définition des termes		8	3.5.1 Quels assemblages à vis pouvez-vous serrer vous-même ?	19
1.1.4 Chiffres		9	3.5.2 Couples de serrage et assemblages à vis	20
1.2 Notes générales sur ces originaux instructions		9	4 Structure et fonctions	20
1.2.1 Domaine de validité		10	4.1 Informations générales/ aperçu du modèle	20
1.2.2 Documents supplémentaires applicables		10	4.2 Entraînement électrique	20
2 Pour votre sécurité		10	4.3 Freins	21
2.1 Utilisez votre Cargo Hybrid comme prévu		10	4.4 Changement de vitesse	21
2.1.1 À quoi est destiné votre Cargo Hybrid ?		10	4.4.1 Système de dérailleur (Shimano)	21
2.1.2 Qui peut conduire votre Cargo Hybrid ?		11	4.4.2 Système de transmission par moyeu (Enviolo)	22
2.1.3 Comment pouvez-vous conduire votre Cargo Hybrid ?		11	Cadre 4.5	22
2.1.4 Comment utiliser la box ?		11	4.6 Guidon, potence	22
2.1.5 Qu'est-ce qui s'applique aux porte-bagages arrière/sièges pour enfants/remorques de vélo ?		11	4.7 Fourche à suspension	23
2.1.6 Sur quelle surface êtes-vous autorisé à conduire votre Cargo Hybrid ?		12	4.8 Coffret (et accessoires optionnels)	23
2.1.7 Quelles sont les exigences légales applicables à l'utilisation du Cargo Hybrid ?		12	5 Avant la première utilisation	23
2.1.8 Accessoires et conversions		12	5.1 Préparation de votre véhicule hybride cargo pour le cyclisme	23
2.2 Éviter les dangers typiques - Consignes de sécurité -		13	5.2 Apprendre à connaître votre Cargo Hybrid	24
2.2.1 Dangers dus à un assemblage final défectueux		13	6 Avant chaque voyage	24
2.2.2 Dangers pour certains groupes de personnes (par exemple les enfants)		13	6.1 Vérification du Cargo Hybrid dans son ensemble	24
2.2.3 Dangers lors de votre (premier) trajet à vélo avec votre Cargo Hybrid		14	6.2 Vérification des roues	25
2.2.4 Dangers lors de la manipulation		15	6.2.1 Vérification de l'installation	25
2.2.5 Dangers dus à un entretien, une maintenance et une réparation inappropriés		15	6.2.2 Vérification des jantes	25
2.3 Risques résiduels		16	6.2.3 Vérification des rayons	26
3 Contenu de la livraison, données techniques		16	6.2.4 Vérification des pneus	26
3.1 Étendue de la livraison		16	6.3 Vérification du siège et de la tige de selle	27
3.2 Plaque signalétique/d'identification		16	6.4 Vérification du guidon et de la potence	28
3.3 Poids total autorisé (Cargo Hybrid)		16		

6.5 Vérification de l'ensemble de direction	28	7.11 Utilisation de la boîte	39
6.6 Vérification des fixations du guidon	29	7.11.1 Si vous transportez des enfants dans la boîte	39
6.7 Vérification du casque	29	7.11.2 Si vous transportez des objets/bagages dans la boîte	40
6.8 Vérification de la fourche à suspension	30	7.12 Utilisation du porte-bagages arrière	40
6.9 Vérification des freins	30	7.12.1 Montage ultérieur du porte-bagages arrière	40
6.10 Vérification de la transmission manuelle (chaîne)	31	7.12.2 Chargement du porte-bagages arrière	41
6.11 Vérification des composants de l'entraînement électrique	31		
6.12 Vérification de l'éclairage	32	8 Dysfonctionnements lors du cyclisme	42
6.13 Cocher la case	32	8.1 Cargo Hybrid (comportement général du cycliste)	42
6.14 Vérification du porte-bagages arrière	32	8.2 Entraînement électrique	42
6.15 Vérification des garde-boue (garde-roues)	33	8.3 Changement de vitesse, entraînement manuel (chaîne)	43
7 Réglage et utilisation le Cargo Hybride	33	8.4 Freins	44
7.1 Ce que vous devez fondamentalement prendre en considération	33	8.5 Cadre, tige de selle et fourche à suspension	44
7.1.1 Les réglages nécessitent des connaissances spécialisées	33	8.6 Protections de roue, porte-bagages arrière, éclairage	45
7.1.2 Notez la profondeur d'insertion minimale (tige de selle et potence du guidon)	34	8.7 Roues et pneus	45
7.2 Réglage de la hauteur du guidon	34	9 Après une chute ou un accident	46
7.3 Réglage de la position du siège	35	10 Nettoyage et entretien du Cargo Hybrid	46
7.4 Réglage de la hauteur du siège	35	11 Transport du cargo hybride	47
7.5 Réglage de la fourche à suspension	36	12 Démantèlement du Cargo Hybrid pour une période plus longue	47
7.5.1 Quelle est la fourchette de poids totale ?	36	13 Élimination en fin de vie	48
7.5.2 Réglage de la précharge	36	14 Garantie/garantie	48
7.5.3 Verrouillage/déverrouillage de la fourche à suspension (fonction de verrouillage)	36	14.1 Garantie	48
7.6 Réglage du changement de vitesse (uniquement système à moyeu/Enviolo)	37	14.2 Services de garantie	48
7.7 Utilisation de l'entraînement électrique	37	14.3 Conditions de garantie	48
7.8 Utilisation du levier de vitesses	37	14.4 Le droit à la garantie expire	49
7.8.1 Système de dérailleur (Shimano)	37	15 Plan d'inspection/d'entretien	50
7.8.2 Système de transmission par moyeu (Enviolo)	37	16 Liste de contrôle de transfert	51
7.9 Utilisation des freins	37		
7.10 Utilisation de la béquille / stationnement	38		
7.10.1 Déplier la béquille/stationner le Cargo Hybrid	38		
7.10.2 Replier la béquille/arrêter le vélo	38		

Cher client,

Nous tenons à vous féliciter pour votre choix d'un Cargo Hybride de notre entreprise et vous remercions de votre confiance.

Avec l'achat de ce Cargo Hybride, vous faites l'acquisition d'un moyen de transport de qualité, respectueux de l'environnement, dont vous profiterez tout en préservant votre santé.

Votre revendeur de vélos spécialisé est également très important pour vous après le conseil et le montage final. Le revendeur est votre interlocuteur pour les entretiens, les contrôles, les transformations et les réparations de toutes sortes.

Si vous avez des questions sur notre produit, veuillez contacter votre revendeur de vélos spécialisé.

1 À propos de ces originaux instructions

1.1 Conventions

1.1.1 Description



RISQUE DE BRÛLURES !

Le symbole de danger de brûlure indique des températures élevées supérieures à 45°C (coagulation des protéines), qui peuvent provoquer des brûlures chez l'homme.



AVERTISSEMENT!

Le triangle d'avertissement rouge associé au mot d'avertissement « Avertissement » indique les dangers qui peuvent entraîner blesures corporelles graves (jusqu'à la mort).



ATTENTION!

Le triangle d'avertissement jaune associé au mot d'avertissement « Attention » indique les dangers qui peuvent entraîner blesure corporelle légère et dommages matériels.



Le point d'exclamation (sans triangle) vous alerte sur une information qui nécessite une attention particulière.

1.1.2 Désignations de position

Chaque fois que ces instructions originales font référence à « droite », « gauche », « avant » ou « arrière », ces informations font toujours référence à la position du cycliste (dans le sens de la marche).

1.1.3 Définition des termes

Hybride cargo

Chaque fois que ces instructions originales font référence à « Cargo Hybrid » en général, elles font référence à l'un des modèles décrits ici.

EPAC

Eélectriquement **P**leur **U**nassisté **C**vélos

Tous les modèles Cargo Hybrid décrits dans ces instructions originales appartiennent au groupe EPAC.

Osciller

Un écart de concentricité sur la jante est familièrement appelé « oscillation ».

bar

Unité courante pour la pression de l'air.

Couple

Aussi appelé serrage couple. Indique comment "fermement" une vis est serrée

DIN EN ISO

Institut allemand pour Standardisation. Norme européenne

Spécialiste marchand de vélos

Notre entreprise autorise uniquement les revendeurs de vélos sélectionnés à vendre et à réparer nos produits.

Autorisé spécialiste marchand de vélos

Dans la mesure où ces instructions originales font référence à un « revendeur de vélos » en général, elles désignent spécifiquement les revendeurs de vélos spécialisés agréés par nos soins.

Force manuelle

La force qu'une personne adulte moyenne applique avec une seule main avec un effort modéré à moyen.

HWK

En Allemagne :
Chambre de commerce

CCI	En Allemagne : chambre de commerce
Nm	Newtonmètre; Unité de couple
psi	Livre par pouce carré; Unité de pression américaine ; 1 psi = 0,06897 bar
StVO	Loi allemande sur la circulation routière (Deutsche Straßenverkehrsordnung)
StVZO	Circulation routière en Allemagne Règlement sur les licences (Deutsche Straßenverkehrszulassungsordnung)
Correct vis connexion	Le terme « Vissage correct » désigne l'état dans lequel les têtes de vis sont fermement en contact avec la pièce sur toute leur surface.



**Vis
connexion,
pas correct** Une vis desserrée est souvent
indiquée par une tête de vis
saillante.



! Les termes techniques utilisés pour les
composants et leurs pièces peuvent être
trouvés dans l'aperçu (voir "Aperçu" à la page
5) ou dans les images individuelles.

1.1.4 Chiffres



Les chiffres présentés dans ces instructions
originales sont des exemples et s'appliquent à
toutes les versions de modèles du Cargo Hybrid.

1.2 Notes générales sur ces originaux instructions



AVERTISSEMENT!

**Dangers si les instructions
d'origine ne sont pas respectées !**

**Le non-respect de ces instructions d'origine
peut entraîner des situations de cyclisme
dangereuses, des chutes, des accidents et
des dommages matériels.**

- JE En plus de ces instructions originales,
assurez-vous d'avoir tous les documents qui
peuvent être applicables dans votre langue
nationale (voir chapitre 1.2.2 « Documents
supplémentaires applicables »).
- JE Avant d'utiliser votre Cargo Hybrid pour
la première fois, veuillez lire
attentivement les instructions originales
et tout autre document applicable.
- JE Conservez les instructions originales (y
compris les documents applicables) et
transmettez-les avec votre Cargo Hybrid
si jamais vous le vendez ou le donnez.
- JE En plus de ces instructions originales,
vous recevrez un certificat de livraison
séparé pour votre Cargo Hybrid. Assurez-
vous que tous les champs du certificat de
livraison sont entièrement remplis. Il est
de votre responsabilité de vérifier votre
Cargo Hybrid comme prescrit et de faire
effectuer les travaux nécessaires.
- JE Si certaines parties de ce manuel d'utilisation original ne
vous semblent pas claires, consultez votre revendeur de
vélos.

1.2.1 Domaine de validité

Ces instructions originales ont été rédigées sur la base de la norme DIN 79010-2020:02. Elles s'appliquent exclusivement aux modèles Cargo Hybrid de notre société à partir de l'année modèle 2020.

Ces instructions originales ne sont valables que si elles ont été jointes au Cargo Hybrid de notre société lors de son achat.



AVERTISSEMENT!

Dangers dus aux innovations techniques (inconnues) !

De nouvelles découvertes techniques peuvent conduire à des changements dans les modèles, dans leur fonctionnement et à de nouveaux modèles eux-mêmes.

- JE Demandez à votre revendeur de vélos spécialisé l'actualité et la validité de ces instructions originales.
- JE Demandez à votre revendeur de vélos spécialisé de confirmer que vous avez reçu le bon jeu de documents (instructions originales et instructions des composants) pour votre Cargo Hybrid.

1.2.2 Documents supplémentaires applicables

Avec le développement constant du secteur du vélo, la gamme de composants que vous pouvez utiliser avec votre Cargo Hybrid s'élargit également. Il est donc presque impossible de produire des instructions originales d'application générale décrivant en détail tous les composants disponibles.

Pour cette raison, il est possible que ces instructions originales – en plus du certificat de livraison – sont accompagnés d'une ou plusieurs instructions de composants distinctes.



Le contenu des instructions des composants doit contenir des informations détaillées du fabricant du composant sur le composant respectif et font partie de la portée générale des instructions originales.

- JE Consultez le certificat de livraison pour le savoir si les instructions d'origine de votre Cargo Hybrid incluent des instructions supplémentaires sur les composants séparés.

2 Pour votre sécurité



Dans ce chapitre, vous trouverez des informations sur **utilisation prévue**, important **consignes de sécurité** et une liste de (inévitables) **risques résiduels**.

2.1 Utilisez votre Cargo Hybrid comme prévu



AVERTISSEMENT!

Dangers en cas d'utilisation non conforme !

Votre Cargo Hybrid est conçu pour un usage spécifique.

La conception, les propriétés des matériaux, etc. sont conçues pour cette utilisation prévue.

Si vous utilisez votre Cargo Hybrid à des fins autres que celles pour lesquelles il est prévu, une telle mauvaise utilisation peut entraîner une défaillance matérielle, des dysfonctionnements d'ensembles importants (par exemple les freins) et d'autres problèmes !

- JE Respectez toutes les informations sur l'utilisation prévue dans les chapitres 2.1.1 « À quoi est destiné votre Cargo Hybrid ? » – 2.1.8 « Accessoires et conversions ».
- JE N'utilisez jamais votre Cargo Hybrid d'une autre manière que celle décrite ici/non conforme à l'usage prévu.
- JE Consultez votre revendeur de vélos si vous n'êtes pas sûr de l'utilisation prévue de votre Cargo Hybrid.

2.1.1 À quoi est destiné votre Cargo Hybrid ?

Votre Cargo Hybrid est conçu comme un moyen de transport permettant de transporter ou d'emporter des enfants et des bagages (objets).

Les tests de votre Cargo Hybrid ou les tests des composants ont été réalisés selon la norme DIN 79010-2020:02.

2.1.2 Qui peut conduire votre Cargo Hybrid ?



Votre véhicule hybride cargo est conçu pour un seul cycliste. Ce cycliste contrôle et conduit le véhicule hybride cargo.

Les exigences suivantes doivent être respectées pour une utilisation correcte :

- La position du siège (selle/guidon) du Cargo Hybrid est correctement réglée pour le cycliste.
- Le cycliste doit avoir la bonne taille/carrure pour le Cargo Hybrid. En cas de doute, demandez conseil à votre revendeur de vélos spécialisé.
- Le cycliste (vêtements compris) pèse au maximum 115 kg (= poids maximum du cycliste).
- Le cycliste doit être âgé d'au moins 16 ans. Les personnes de moins de 16 ans ne sont pas autorisées à conduire ce véhicule hybride cargo elles-mêmes ni à l'utiliser en tant que cycliste.

2.1.3 Comment pouvez-vous conduire votre Cargo Hybrid ?

- JE Asseyez-vous avec votre arrière-train sur la selle ou roulez en position berceau à berceau, c'est-à-dire avec un mouvement de pédalage debout.
- JE Tenez la poignée gauche du guidon avec votre main gauche et la poignée droite du guidon avec votre main droite.
- JE Ne lâchez pas le guidon lorsque vous roulez. Votre Cargo Hybrid n'est pas adapté à la conduite en mode mains libres !
- JE Utilisez le Cargo Hybrid avec ou sans la propulsion électrique.
- JE Utilisez votre Cargo Hybrid exclusivement comme moyen de transport tel que décrit dans ces instructions originales.
- JE Lors du transport d'enfants ou de bagages, respectez les informations du chapitre 7.11 « Utilisation de la boîte ».
- JE Respectez les réglementations nationales et régionales lorsque vous circulez à vélo dans la circulation routière.

2.1.4 Comment utiliser la box ?



La boîte appartient à votre Cargo Hybrid comme **destiné**. Le **boîte** et le **cadre supérieur** doit **ne jamais être supprimé ou modifié**.



Tenez compte des informations sur le **poids total autorisé** de votre Cargo Hybrid et du **charge utile maximale** (voir chapitre 3.3 « Poids total autorisé (Cargo Hybrid) » et 3.4 « Charge utile maximale »).

La boîte est conçue pour le transport de

- **enfants** âgés de 9 mois à 7 ans, capable de s'asseoir de façon autonome.

Veuillez également vous référer au chapitre 7.11.1 « Si vous transportez des enfants dans la boîte ».

- **Objets/bagages** (jusqu'à 60 kg).

Veuillez également vous référer au chapitre 7.11.2 « Si vous transportez des objets/bagages dans la boîte ».



Les enfants et/ou les bagages doivent **pas distraire ou obstruer** le cycliste (par exemple, gêner la visibilité).

2.1.5 Qu'est-ce qui s'applique aux porte-bagages arrière/sièges pour enfants/remorques de vélo ?



Veuillez respecter les informations sur le **poids total autorisé** de votre Cargo Hybrid (voir chapitre 3.3 « Poids total autorisé (Cargo Hybrid) »).

Porte-bagages arrière

Votre Cargo Hybrid peut être équipé ultérieurement d'un porte-bagages arrière.

Les porte-bagages arrière que vous pouvez utiliser avec votre Cargo Hybrid sont adaptés au transport de bagages légers (par exemple dans un panier de vélo).

- JE Demandez à votre revendeur de vélos spécialisé quels sont les porte-bagages arrière/sièges enfants adaptés que vous pouvez utiliser avec votre Cargo Hybrid.

- JE Pour l'utilisation du porte-bagages arrière, veuillez respecter les informations du chapitre 7.12 « Utilisation du porte-bagages arrière ».

Sièges pour enfants

Votre Cargo Hybrid **est pas** conçu pour être utilisé avec un siège enfant.

Avec le poids supplémentaire d'un siège enfant incluant l'enfant, le poids total autorisé serait dépassé.



Seulement la boîte de votre Cargo Hybrid est **destinée à porter des enfants**!

Remorque à vélo

Votre Cargo Hybrid **est pas** conçu pour être utilisé avec une remorque de vélo.

2.1.6 Sur quelle surface êtes-vous autorisé à conduire votre Cargo Hybrid ?

Tous les vélos de notre société sont divisés en catégories, qui précisent le domaine d'application du vélo respectif.

Votre Cargo Hybrid correspond à une **Catégorie II** vélo et est donc adapté pour **déplacements sur routes pavées**, tel que :

- Routes asphaltées et pistes cyclables
- Routes sécurisées par du sable, du gravier ou des matériaux similaires (par exemple, chemins forestiers, sentiers de campagne)
- Sentiers de randonnée fortifiés sur lesquels racines, seuils, pierres et recoins ne sont pas ou peu présents

Lors du cyclisme, les deux roues doivent être en **contact constant avec le sol** ou peut seulement perdre brièvement le contact avec le sol en raison de légères irrégularités telles que des racines.

Expressément **non autorisés** sont des manœuvres cyclistes telles que :

- Sauts
- Faire des roues arrière
- Faire du vélo en mains libres
- Freinage (brusque) où la roue arrière perd le contact avec le sol

2.1.7 Quelles sont les exigences légales applicables à l'utilisation du Cargo Hybrid ?

Votre Cargo Hybrid ne peut pas être utilisé sur la voie publique sans équipement conformément au StVZO.

Pour être conforme au StVZO en vigueur, votre Cargo Hybrid doit disposer, entre autres, des équipements suivants :

- Deux freins fonctionnant indépendamment
- Une cloche
- Éclairage à piles pour l'avant (lumière blanche) et l'arrière (lumière rouge) selon StVZO
- Réflecteurs/bandes réfléchissantes sur les pneus selon StVZO.

JE Le texte intégral des réglementations peut être consulté dans le StVZO pour les voyages en Allemagne.

JE Pour une utilisation en dehors de l'Allemagne, veuillez respecter les règles de circulation en vigueur dans votre pays.

JE Si vous avez des questions concernant les réglementations légales, veuillez contacter votre revendeur de vélos ou les autorités compétentes.

2.1.8 Accessoires et conversions

De nombreux cyclistes souhaitent modifier leur vélo et l'adapter à leurs besoins spécifiques. Fourche, selle, guidon, pédales, freins, pneus, éléments de suspension : il existe de nombreuses façons de modifier un vélo par la suite. Cela s'applique également au Cargo Hybrid, bien que dans une mesure différente en raison de sa conception.

Gardez toujours à l'esprit, cependant :

Fonctionnement sur le Cargo Hybrid, même un travail qui semble facile, nécessite **formation sonore, connaissances approfondies et une richesse d'expérience**.

!

Des travaux et des modifications mal effectués sur votre Cargo Hybrid ainsi que l'utilisation d'accessoires inadaptés peuvent entraîner **situations dangereuses à vélo, chutes, accidents et dégâts matériels**.

Si le Cargo Hybrid est altéré ou modifié de quelque façon que ce soit, **tous responsabilités, garanties et réclamations de garantie** contre le fabricant et le concessionnaire **sont vidées**.

Si vous respectez les spécifications énumérées ci-dessous, vous pouvez équiper votre Cargo Hybrid avec des accessoires adaptés.

JE Utilisez uniquement des accessoires certifiés ISO. Les compteurs de vélo et les porte-bidons font exception s'ils sont sélectionnés et montés par un revendeur de vélos spécialisé.

Consultez votre revendeur de vélos spécialisé lors du choix des accessoires.

JE N'échangez ou ne modifiez jamais des composants pour lesquels cela est expressément interdit par le fabricant.

Notre société interdit l'échange/ changement des composants suivants (voir photo) :

- Potence et Speedlifter
- Tous les composants de l'ensemble de direction, tels que la tige de direction, l'arbre de direction, le collier de fourche, etc. (exception : guidon, voir ci-dessous)
- Tige de selle
- Fourchette
- Système de freinage, y compris les disques de frein
- Roues (exception : pneus, voir ci-dessous).

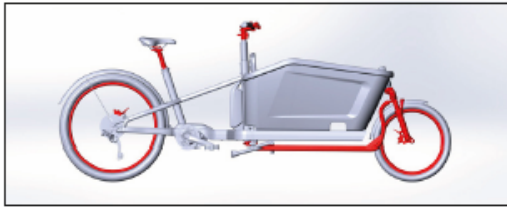


Image: Assemblages/composants surlignés en rouge ne doit pas être échangé

- JE Le guidon ne peut être remplacé que par un revendeur de vélos spécialisé par un guidon certifié ISO approprié (voir chapitre 4.6 « Guidon, potence de guidon »).
- JE Les pneus ne peuvent être remplacés que par des pneus de capacité de charge égale ou supérieure, conformément à l'approbation du fabricant.
- JE La modernisation ou la conversion de la propulsion électrique **est pas** autorisée sur tous les modèles Cargo Hybrid ! De plus, aucune manipulation du logiciel ou autre (tuning) n'est autorisée.
- JE La composition de toutes les pièces de votre Cargo Hybrid doit **pas** être changée.
- JE Confiez tous les travaux de montage, de transformation, d'entretien et autres travaux sur votre Cargo Hybrid exclusivement à votre revendeur de vélos.



Veuillez noter que la personne qui apporte des modifications au Cargo Hybrid est également responsable de celles-ci.

2.2 Éviter les dangers typiques

- Consignes de sécurité -

L'utilisation de votre Cargo Hybrid comporte naturellement certains risques. Vous trouverez ci-après les consignes de sécurité correspondantes.

- JE Suivez les consignes de sécurité pour réduire les risques généraux lors de l'utilisation de votre Cargo Hybrid.

2.2.1 Dangers dus à un assemblage final défectueux



AVERTISSEMENT!

Danger en cas de montage final incorrect du Cargo Hybrid !

Un montage final incorrect de votre Cargo Hybrid peut entraîner des situations de cyclisme dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Demandez à votre revendeur de vélos spécialisé de confirmer le montage final correct et le réglage de la position d'assise correcte pour vous.

2.2.2 Dangers pour certains groupes de personnes (par exemple les enfants)



AVERTISSEMENT!

Danger en cas d'utilisation sans surveillance !

Les enfants ou les personnes souffrant de troubles physiques ou psychiques peuvent ne pas être en mesure d'évaluer ou de gérer correctement les situations dangereuses liées au Cargo Hybrid.

- JE Respectez les indications contenues dans la notice d'origine du moteur électrique.
- JE Tenez fermement le Cargo Hybrid avec les deux mains lorsque les enfants entrent dans le coffre ou lorsque vous y placez des enfants.

Ne laissez jamais les enfants entrer dans la boîte sans surveillance ou s'asseoir sans surveillance dans la boîte.
- JE Les enfants ne doivent pas jouer avec la batterie et le chargeur ni les manipuler sans surveillance.
- JE Sécurisez votre Cargo Hybrid et placez-le de manière à ce que les enfants ou les personnes non autorisées ne puissent pas y accéder.

2.2.3 Dangers lors de votre (premier) trajet à vélo avec votre Cargo Hybrid



AVERTISSEMENT!

Danger dû à une manipulation inhabituelle du Cargo Hybrid !

Votre Cargo Hybrid se comporte différemment d'un vélo ordinaire à bien des égards en raison de sa conception, de sa propulsion électrique et de son poids plus élevé.

Si vous n'êtes pas habitué à rouler avec le Cargo Hybrid ou si vous sous-estimez ses différences, cela peut entraîner des situations de cyclisme dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Familiarisez-vous avec le fonctionnement et la manipulation des composants de l'entraînement électrique à l'aide des instructions d'origine de l'entraînement électrique.
- JE Entraînez-vous à conduire votre Cargo Hybrid dans un environnement adapté, loin de la circulation.
- JE Lorsque vous apprenez à connaître votre Cargo Hybrid, essayez différentes situations de cyclisme typiques telles que :
 - Démarrage et freinage
 - Navigation dans les courbes et virages
 - Conduite avec une charge complète et avec une boîte vide, etc.
- JE **Ne conduisez jamais votre Cargo Hybrid en mains libres!**

Tenez fermement le guidon avec les deux mains lorsque vous roulez. Ne retirez une main du guidon que lorsque cela est nécessaire (par exemple pour faire un signe de la main lorsque vous tournez) et maintenez fermement le guidon avec l'autre main pendant cette opération. Ne retirez jamais les deux mains du guidon en même temps !

Une combinaison défavorable de vitesse, de charge utile et de conditions du sol peut affecter le comportement de direction de votre Cargo Hybrid. Cela peut conduire à des situations de conduite dangereuses (accident, chute, etc.)



AVERTISSEMENT!

Danger pour les cyclistes inattentifs et négligents !

Conduire votre Cargo Hybrid requiert votre attention

– surtout lorsque vous faites du vélo sur la route.

L'inattention, le manque de considération et le manque de précautions peuvent conduire à des situations dangereuses à vélo, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Respectez les règles de circulation en vigueur dans votre pays.
- JE Tenez-vous informé et respectez toutes les réglementations nationales applicables en matière de transport et de roues porteuses.
- JE Portez un casque lorsque vous faites du vélo.
- JE Conduisez avec prévoyance et attitude défensive.
- JE Ne conduisez pas sous l'influence de l'alcool ou si vous êtes en état d'ébriété (par exemple après avoir pris des médicaments, des stupéfiants, etc.).
- JE Conduisez de manière à garder le contrôle de votre Cargo Hybrid à tout moment et à ne pas vous retrouver en difficulté en cas de situations dangereuses soudaines.
- JE En cas de pluie, l'efficacité des freins peut diminuer. La distance de freinage augmente.
- JE Lorsque vous utilisez le Cargo Hybrid, portez des vêtements adaptés qui ne restreignent pas votre liberté de mouvement ni votre visibilité.
- JE Ne roulez qu'avec des vêtements moulants. Les vêtements amples peuvent se coincer dans le Cargo Hybrid et provoquer des chutes graves.
- JE Ne pas dépasser la limite autorisée.
Poids total admissible (voir chapitre 3.3 « Autorisé total poids (hybride cargo) »).

2.2.4 Dangers lors de la manipulation

**AVERTISSEMENT!**

Danger dû à une mauvaise manipulation !

Comparé à un vélo classique sans propulsion, votre Cargo Hybrid est, entre autres, plus lourd, plus encombrant et probablement plus complexe à utiliser (propulsion électrique).

Vous pouvez donc ou devez parfois manipuler votre Cargo Hybrid de manière complètement différente de ce à quoi vous êtes habitué avec d'autres vélos.

- JE Prêtez une attention particulière aux spécifications de sécurité des composants électroniques du système d'entraînement (chargeur et batterie). Vous les trouverez dans la notice d'origine du système d'entraînement électrique.

Il y a un **risque de choc électrique** si les composants électroniques sont manipulés de manière incorrecte !

- JE Votre Cargo Hybrid est lourd et encombrant : laissez-nous vous aider si vous devez soulever votre Cargo Hybrid, par exemple pour des travaux de réglage ou de test.

- JE Ne lâchez pas le guidon lorsque vous roulez. Une mauvaise combinaison entre la répartition de la charge et le revêtement de la route peut provoquer un basculement de la direction vers le haut. Si vous tenez fermement le guidon, vous réduisez les risques associés.

- JE Ne roulez pas sur des trottoirs hauts ou des talons avec votre Cargo Hybrid et évitez les virages serrés.

Si la biellette de direction de votre Cargo Hybrid touche le sol, dans le pire des cas, vous ne pourrez plus diriger et/ou l'ensemble de direction sera endommagé.

**RISQUE DE BRÛLURES !**

Risque de brûlures au contact des composants chauffés !

Après plus long le frein en descente, malade courir sans analyse de disque être très chaud. Les composants de l'entraînement électrique (batterie, bloc moteur) peuvent également chauffer pendant le fonctionnement.

Le contact avec des composants chauffés peut provoquer des brûlures !

- JE Ne touchez pas les disques de frein immédiatement après une descente. Laissez les disques de frein refroidir avant de les toucher.
- JE Pour vérifier la température, tapotez très brièvement le composant concerné avec votre doigt nu : s'il est chaud, attendez quelques minutes et répétez le test jusqu'à ce que le composant ait refroidi.
- JE Concernant un éventuel risque de brûlure au contact des composants de l'entraînement électrique, veuillez vous référer aux informations figurant dans la notice d'instructions du fabricant de l'entraînement électrique.

2.2.5 Dangers dus à un entretien, une maintenance et une réparation inappropriés

**AVERTISSEMENT!**

Danger en cas de travaux effectués de manière incorrecte sur le Cargo Hybrid !

Un entretien et une maintenance corrects et réguliers contribuent à maintenir le confort et la sécurité de votre Cargo Hybrid.

Si vous effectuez des travaux sur le Cargo Hybrid sans l'expertise nécessaire, cela peut entraîner des dysfonctionnements d'ensembles importants (par exemple les freins), etc. !

- JE Respectez les instructions relatives au nettoyage et à l'entretien réguliers ainsi qu'aux travaux et intervalles de maintenance réguliers (voir chapitre 10 « Nettoyage et entretien du Cargo Hybrid » et 15 « Inspections/plan d'entretien »).

JE Pour toute question ou réparation, contactez exclusivement les revendeurs de vélos agréés.

JE Faites vérifier votre Cargo Hybrid par votre revendeur de vélos après une chute/un accident ou si votre Cargo Hybrid a été surchargé.

Veuillez également vous référer au chapitre 9 « Après une chute ou un accident ».

2.3 Risques résiduels

Bien entendu, il est impossible de prendre en compte tous les dangers et donc d'éviter toutes les situations dangereuses.

Même si toutes les consignes de sécurité sont prises en compte, des risques résiduels inévitables subsistent pour vous en tant que cycliste de votre Cargo Hybrid, par exemple :

- Manœuvres cyclistes inattendues ou mauvaise conduite des autres usagers de la route
- Changements soudains dans la surface de la route (par exemple en raison du gel)
- Des défauts matériels imprévus/une usure imprévue peuvent entraîner des bris de matériaux ou des dysfonctionnements

! Être prudent lors de l'utilisation/du cyclisme de votre Cargo Hybrid.

Cela vous permet de détecter les situations dangereuses et d'y réagir par conséquent.

3 Contenu de la livraison, Données techniques

3.1 Étendue de la livraison

- Vélo complet (sans pédales dans une certaine mesure)
- Instructions originales comprenant le certificat de livraison, ainsi que toutes les autres instructions pertinentes sur les composants des fabricants dont les pièces ont été installées.

3.2 Plaque signalétique/d'identification

Les informations suivantes peuvent être trouvées sur votre Cargo Hybrid :

- Désignation de la série/classe et du type
- Numéro de série sur la face inférieure du cadre (composé de l'année/mois de fabrication et de l'abréviation du fabricant)
- Poids total autorisé du véhicule pour le Cargo Hybrid (voir chapitre 3.3 « Poids total autorisé (Cargo Hybrid) »)
- Charge utile maximale autorisée pour la caisse (voir chapitre 3.4 « Charge utile maximale »)
- Informations/marquage des composants d'entraînement électrique.

! Si un porte-bagages arrière a été installé ultérieurement, l'indication de sa charge utile maximale se trouve sur le porte-bagages lui-même (sous forme de gaufrage).

3.3 Poids total autorisé (Cargo Hybrid)

Le poids total autorisé est une valeur fixe et immuable à ne pas dépasser !

! Sur la base du poids total autorisé du véhicule spécifié, vous déterminez la charge utile maximale autorisée pour votre Cargo Hybrid.

Veuillez également prendre note des informations du chapitre 3.4 « Charge utile maximale ».

Le poids total réel de votre Cargo Hybrid, y compris tous les facteurs d'influence tels que le poids du cycliste, les charges utiles, etc. doivent être inférieurs ou égaux au poids total autorisé pour votre Cargo Hybrid.

L'exemple de calcul suivant montre lequel **facteurs d'influence** doit être pris en compte pour la détermination du poids total réel.

	Poids intrinsèque de la Hybride cargo
+	Poids corporel du cycliste (avec vêtements)
+	Poids de la charge utile dans la boîte
+	Poids de la bagages supplémentaires (par exemple sac à dos/bagage)
+	Poids supplémentaire pièces jointes
≤	Poids total autorisé

Le poids intrinsèque de votre modèle Cargo Hybrid et le poids total maximal autorisé sont indiqués dans le tableau suivant.



Pour en savoir plus **quel modèle** votre Cargo Hybrid est, veuillez vous référer au **certificat de livraison**.

Poids intrinsèque	Total autorisé poids
Hybride cargo 48 kg	220 kg
Cargo Sport Hybrid 46 kg	220 kg
Cargo double hybride 51 kg	220 kg
Cargo Sport Hybride Double 49 kg	220 kg

Veuillez noter que le **poids intrinsèque** spécifié ici est le poids en **équipement de base**.



Si vous remplacez ultérieurement **composants ou ajoutez pièces jointes** à votre Cargo Hybrid, le **poids intrinsèque** de votre Cargo Hybrid sera **changé**.

3.4 Charge utile maximale

La mention « charge utile maximale » doit faire la distinction entre :

- le maximum autorisé **charge utile** pour le **boîte** (= capacité de charge nominale de la boîte) (voir 3.4.1 « Charge utile maximale de la boîte »).
- le maximum autorisé **charge utile** pour votre **Hybride cargo** (au total) en considérant le poids total autorisé pour votre Cargo Hybrid (voir 3.4.2 « Charge utile maximale en fonction du poids total autorisé (exemples de calcul) »).

La charge utile maximale autorisée pour votre Cargo Hybrid (au total) comprend toutes les charges transportées avec le Cargo Hybrid, y compris, par exemple, les bagages que vous transportez sur un porte-bagages arrière installé ultérieurement ou dans un sac à dos.

3.4.1 Charge utile maximale de la boîte



AVERTISSEMENT!

Dangers en cas de modifications de la boîte !

Le Cargo Hybrid est conçu comme un moyen de transport pour les personnes et les objets. Si vous modifiez le caisson prévu à cet effet ou si vous le retirez du châssis, cela peut entraîner des situations dangereuses imprévisibles.

JE Ne jamais démonter ni modifier le boîtier et/ou le cadre supérieur.

Le **théoriquement** maximum autorisé **charge utile** pour la boîte de votre Cargo Hybrid est **60 kg**.



Le **charge utile maximale** dans le **boîte**, c'est-à-dire que le poids de la charge (enfants ou objets) doit **ne pas dépasser 60 kg**.

La mention « 60 kg » se réfère à la capacité de charge/construction du coffre, et non au Cargo Hybrid dans son ensemble. Cela signifie que le coffre de votre Cargo Hybrid peut en principe supporter une charge (enfants/objets) pesant jusqu'à 60 kg.

Afin de déterminer le **réel** maximum autorisé **charge utile** pour la boîte, vous devez prendre en compte non seulement la capacité de charge de la boîte, mais également la charge admissible **poids total** pour votre **Hybride cargo**.

Si vous dépassez le poids total autorisé pour votre Cargo Hybrid avec une charge utile de 60 kg dans la boîte, la charge utile maximale autorisée réelle est inférieure à 60 kg.

JE Pour déterminer le **réel** maximum autorisé **charge utile** dans la boîte, observez les exemples du chapitre 3.4.2 « *Charge utile maximale en fonction du poids total autorisé (exemples de calcul)* ».

3.4.2 Charge utile maximale en fonction du poids total autorisé (exemples de calcul)

En fonction de la conception de certains composants de votre Cargo Hybrid, vous trouverez des informations sur le poids maximum avec lequel vous pouvez charger le composant respectif.

Si toutes ces capacités de charge individuelles théoriquement autorisées sont pleinement utilisées, vous dépasserez généralement le poids total autorisé pour votre Cargo Hybrid :

Calcul avec des capacités de charge individuelles théoriquement admissibles	
Poids intrinsèque du Cargo Dual Hybrid :	
+ 51 kg	
Poids max. du cycliste :	
+ 115 kg	
Charge utile max. de la boîte :	
+ 60 kg	
Charge utile max. des modèles de porte-bagages arrière autorisés :	
+ 20 kg	
Poids total du Cargo Hybrid :	
= 246 kg (poids total autorisé dépassé de 26 kg)	

Résultat/conclusion :

Le poids total réel (246 kg) dépasserait dans ce cas le poids total autorisé (220 kg).

Vous ne devez pas utiliser votre Cargo Hybrid de cette façon !

Les exemples de calcul n° 1 à 3 suivants montrent comment déterminer la charge utile maximale de votre Cargo Hybrid en fonction du poids total autorisé.

Exemple de calcul n°1
Poids intrinsèque du Cargo Dual Hybrid :
+ 51 kg
Poids réel du cycliste :
+ 109 kg
Charge utile réelle de la boîte :
+ 60 kg
Poids total réel du Cargo Hybrid :
= 220 kg (poids total autorisé atteint)

Résultat/conclusion sur l'exemple de calcul n°1 :

Dans ce cas, le poids total réel (220 kg) dépasse le poids total autorisé).

Vous pouvez utiliser le Cargo Hybrid de cette façon, mais vous ne pouvez transporter aucune autre charge (par exemple sur le porte-bagages arrière) !

Exemple de calcul n°2
Poids intrinsèque du Cargo Dual Hybrid :
+ 51 kg
Poids réel du cycliste :
+ 109 kg
Charge utile réelle de la boîte :
+ 39 kg
Poids intrinsèque du porte-bagages arrière :
+ Env. 1 kg
Charge utile réelle du porte-bagages arrière :
+ 20 kg
Poids total réel du Cargo Hybrid :
= 220 kg (poids total autorisé atteint)

Résultat/conclusion sur l'exemple de calcul n°2 :

Dans ce cas, le poids total réel (220 kg) dépasse le poids total autorisé).

Étant donné que le conteneur n'est pas chargé avec le poids total de la charge utile maximale autorisée pour le conteneur, la charge supplémentaire peut être transportée sur le porte-bagages arrière.

Vous ne devez pas utiliser votre Cargo Hybrid de cette façon !

Important : Le poids intrinsèque du porte-bagages arrière (en tant qu'accessoire monté ultérieurement) doit être pris en compte.

Exemple de calcul n°3	
Poids intrinsèque du Cargo Dual Hybrid :	
+ 51 kg	
Poids réel du cycliste :	
+ 88 kg	
Charge utile réelle de la boîte :	
+ 60 kg	
Poids intrinsèque du porte-bagages arrière :	
+ Env.1 kg	
Charge utile réelle du porte-bagages arrière :	
+ 20 kg	
Poids total réel du Cargo Hybrid :	
= 220 kg (poids total autorisé atteint)	

Résultat/conclusion sur l'exemple de calcul n°2 :

Dans ce cas, le poids total réel (220 kg) dépasse le poids total autorisé. Si le poids (inférieur) du cycliste le permet, le coffre et le porte-bagages arrière peuvent être chargés chacun avec le poids total de votre charge utile maximale autorisée.

Vous ne devez pas utiliser votre Cargo Hybrid de cette façon !

Important : Le poids intrinsèque du porte-bagages arrière (en tant qu'accessoire monté ultérieurement) doit être pris en compte.

3.5 Raccords à vis

3.5.1 Quels assemblages à vis pouvez-vous serrer vous-même ?



AVERTISSEMENT!

Danger en cas de travail effectué de manière incorrecte !

Si vous modifiez des boulons ou des connexions non mentionnés ici, vous risquez d'endommager sans le savoir votre Cargo Hybrid ou même de nuire à sa construction/stabilité.

Cela peut conduire à des situations dangereuses imprévisibles.

JE Veuillez vous référer à l'aperçu suivant pour savoir quelles vis vous pouvez serrer vous-même si elles sont desserrées.

JE Si, par exemple, lors de la vérification de votre Cargo Hybrid, vous découvrez que des boulons se sont desserrés **pas** répertoriés dans l'aperçu suivant, consultez immédiatement votre revendeur de vélos.

N'utilisez pas votre Cargo Hybrid tant que les raccords vissés n'ont pas été resserrés par votre revendeur de vélos.



Raccords à vis qui sont pas répertoriés dans ce qui suit aperçu peut seulement être resserré/fixé par un revendeur spécialisé de vélos.

Vous pouvez resserrer vous-même les raccords à vis suivants : **en tenant compte des couples correspondants**—si le raccord à vis s'est desserré :

Partie	Type de connexion
Tige de selle	Collier de serrage de selle
	Collier de serrage de selle standard
	Collier de serrage de selle Monolink
	Collier de serrage de la tige de selle sur le cadre
Raccord à vis du cadre supérieur	
Vis de fixation du porte-bouteille	
Vis de guidage de câble	
Fixation du porte-bagages arrière	

3.5.2 Couples de serrage et assemblages à vis

Partie	Manufactu- rer	Modèle/type	Connexion	Type de connexion	Resserrage couple (Nm)
Tige de selle	CUBE	Performance poste	Collier de serrage de selle	2 vis	7
	Cadre en aluminium		Tige de selle serrer sur le cadre	1 vis	5–8
Raccord à vis du cadre supérieur				8 vis	6–8
Vis de fixation du porte-bouteille				2 vis	3
Vis de guidage de câble				1 vis	1,5
Fixation du porte-bagages arrière				1 vis chacune	6

4 Structure et fonctions

4.1 Informations générales/
aperçu du modèle

Le Cargo Hybrid est actuellement disponible en quatre différentes versions de modèles.

Conception du modèle nation	Modèle nombre	Caractéristiques de l'équipement (extrait)
Cargaison Hybride	689200	Frein à disque, système de moyeu à engrenages, 1× batterie (500 Wh)
	689210	
	689220	
Cargo Sport Hybride	689300	Frein à disque, système de dérailleur, 1× batterie (500 Wh)
	689310	
	689320	
Cargaison Hybride double	689250	Frein à disque, système de moyeu à engrenages, 2× batterie (1000 Wh)
	689260	
	689270	
Cargo Sport Hybride double	689350	Frein à disque, système de dérailleur, 2× batterie (1000 Wh)
	689360	
	689370	



Pour en savoir plus quel modèle votre Cargo Hybrid est, veuillez vous référer au **certificat de livraison**.

4.2 Entraînement électrique



Informations détaillées sur le e-drive et ses composants peuvent être trouvés dans le **instructions originales pour le moteur électrique**.

Votre Cargo Hybrid est équipé d'une propulsion électrique et appartient au groupe des vélos à assistance électrique (EPAC).

L'entraînement électrique se compose de différents composants. Le cœur de l'entraînement est le moteur électrique, qui est alimenté en énergie par au moins une batterie.

Le moteur électrique vous assiste lorsque vous pédalez jusqu'à une vitesse maximale de 25 km/h. Si vous atteignez une vitesse supérieure à 25 km/h, le moteur électrique cesse de vous assister et vous conduisez le Cargo Hybrid uniquement à la force musculaire.

Dès que votre vitesse descend en dessous de 25 km/h, le moteur électrique redémarre et vous assiste dans le pédalage.

Le moteur électrique est commandé par au moins un élément de commande (par exemple sur le guidon). Cela vous permet de régler, entre autres, la force avec laquelle le moteur électrique vous assiste lorsque vous pédalez (niveau d'assistance).

JE Respecter les instructions d'origine de l'entraînement électrique.

4.3 Freins



Freins à disque doit être exécuté. **Le puissance de freinage maximale** se développe uniquement **après le procédure de rodage** (voir chapitre 5.2 « Découvrez votre Cargo Hybrid »).

Votre Cargo Hybrid dispose de deux freins à disque indépendants sur les moyeux des roues avant et arrière.



Image: Disque de frein sur la roue avant



Image: Disque de frein sur la roue arrière

Les deux freins à disque sont actionnés à l'aide des leviers de frein correspondants (hydrauliques).



Image: Levier de frein sur le guidon

4.4 Changement de vitesse

Selon le modèle, votre Cargo Hybrid dispose de :

- Un système de dérailleur (de la marque *Shimano*) ou
- un système de moyeu à vitesses intégrées (de la marque *Envio*).

4.4.1 Système de dérailleur (Shimano)

Le système de dérailleur vous offre le rapport optimal pour chaque vitesse et facilite, entre autres, le franchissement des pentes.

Le rapport de transmission de la chaîne (= la vitesse) résulte du plateau sur lequel la chaîne tourne à l'avant et du pignon sur lequel la chaîne tourne à l'arrière.



Image: Pignon avec dérailleur arrière sur roue arrière

Vous modifiez le rapport de transmission de la chaîne (passage à une vitesse différente) en changeant la combinaison du plateau et du pignon.

Transmission élevée (= vitesse élevée) : Effort important lors du pédalage, faible cadence. Faible transmission (= vitesse basse) :

Faible effort lors du pédalage, cadence élevée.

Déterminez le nombre de vitesses de votre système de dérailleur comme suit :

	Nombre de plateaux (avant)
×	Nombre de pignons (arrière)
=	Nombre de vitesses

Exemple:

$$2 \text{ plateaux} \times 10 \text{ pignons} = 20 \text{ vitesses}$$

4.4.2 Système de transmission par moyeu (Enviolo)

Le système de changement de vitesse par moyeu vous permet d'adapter en continu le rapport de la chaîne aux conditions de cyclisme et ainsi de profiter d'un confort de cyclisme optimal.

Le système de transmission à variation continue du moyeu fonctionne avec la technologie NuVinci®. Grâce à l'engrenage planétaire dans le moyeu de la roue arrière, vous modifiez le rapport de transmission de la chaîne (changement de vitesse en continu).

Transmission élevée (= vitesse élevée) : Effort important lors du pédalage, cadence faible. **Transmission basse (= vitesse basse) :**

Faible effort lors du pédalage, cadence élevée.

Pour connaître le nombre de vitesses de votre système de changement de vitesse par moyeu, reportez-vous à l'indication sur le corps du moyeu ou sur le levier de vitesses.

Cadre 4.5

Dans la construction du cadre de votre Cargo Hybrid, nous avons déjà intégré un antivol de cadre pour les développements futurs. Cet antivol de cadre sert uniquement à insérer la courroie du vélo lors du passage d'une transmission par chaîne à une transmission par courroie.

Étant donné que, en raison de la conception, aucun modèle Cargo Hybrid ne peut être converti d'une transmission par chaîne à une transmission par courroie, il n'est actuellement pas nécessaire d'ouvrir ou de changer le verrouillage du cadre.

JE Ne jamais ouvrir/utiliser/modifier le verrou du cadre.

JE Contactez votre revendeur de vélos pour savoir si/quand une conversion de la transmission par chaîne à la transmission par courroie est possible pour votre Cargo Hybrid.

4.6 Guidon, potence

**AVERTISSEMENT!**

Dangers si les composants ne sont pas remplacés correctement !

De par sa conception, l'ensemble de direction de votre Cargo Hybrid est généralement plus complexe que celui d'un vélo classique (sans boîte).

Le guidon et la potence de votre Cargo Hybrid doivent répondre à des exigences particulières et ne doivent pas être remplacés sans plus attendre.

Si, par exemple, vous envisagez de combiner une potence de guidon plus longue avec un guidon plus large, cette circonstance pourrait entraîner un blocage ou une perte totale de fonction de la direction et/ou des freins !

JE Gardez toutefois à l'esprit que le guidon et/ou la potence du guidon ne peuvent être remplacés que par des pièces adaptées. **Certifié ISO** composants par un **revendeur spécialisé de vélos.**

Les composants du guidon et de la potence sont parfaitement adaptés aux caractéristiques de fonctionnement particulières de votre Cargo Hybrid. Grâce au Speedlifter installé en plus, vous pouvez régler rapidement et confortablement la hauteur du guidon (voir chapitre 7.2 « Réglage de la hauteur du guidon »).



Image: Guidon avec potence (y compris (Haltérophilie)

4.7 Fourche à suspension

Votre Cargo Hybrid est équipé d'une fourche avant à ressort, appelée fourche à suspension.



Image: Fourche à suspension

JE Veuillez également vous référer au chapitre 7.5 « Réglage de la fourche à suspension ».

4.8 Coffret (et accessoires optionnels)

Votre Cargo Hybrid est équipé d'un caisson destiné au transport d'enfants ou d'objets/bagages. Le caisson et le châssis ou la construction globale sont parfaitement adaptés, c'est pourquoi aucune modification ne peut être apportée au caisson ou à la construction globale.

Pour pouvoir faire face à une utilisation quotidienne, la boîte est fabriquée en EPP robuste, un matériau également utilisé pour les casques de moto.

Le boîtier est doté d'emplacements dans les différents composants pour la fixation, par exemple, de sangles de tension pour sécuriser la charge.

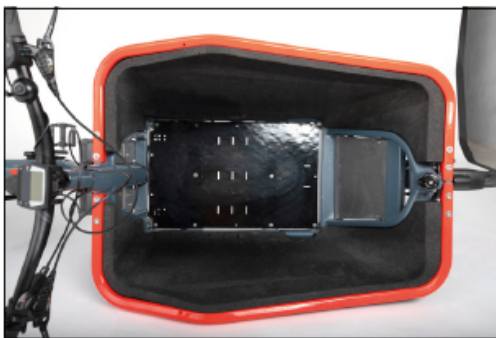


Image: Intérieur de la boîte avec fentes de fixation

Vous pouvez équiper le boîtier avec supplémentaires pour l'adapter encore mieux à votre mode d'utilisation.

Les accessoires de la boîte comprennent les éléments suivants :

- Sièges
- Ceintures de sécurité

- Housse de pluie
- Système de fixation Isofix



Consultez votre revendeur spécialisé de vélos à découvrir à propos de convenables accessoires pour le boîtier de votre Cargo Hybrid.

5 Avant la première utilisation

5.1 Préparation de votre véhicule hybride cargo pour le cyclisme



AVERTISSEMENT!

Dangers dus à une manipulation/un test inapproprié !

Un véhicule hybride cargo qui n'est pas prêt à rouler peut entraîner des situations dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

Le même danger existe si vous n'êtes pas encore familiarisé avec votre nouveau Cargo Hybrid et son fonctionnement.

JE Manipulez votre Cargo Hybrid avec précaution dès le début et suivez les instructions concernant l'inspection (régulière) de votre Cargo Hybrid.

1. Demandez à votre revendeur de vélos de confirmer le montage final correct et de vérifier que votre Cargo Hybrid est prêt à rouler.



Vous pouvez vous assurer réglages fins et petits changements vous-même. Veuillez également prendre note des informations du chapitre 7 « Réglage et utilisation du Cargo Hybrid ».

2. Demandez à votre revendeur de vélos d'ajuster la position de selle qui vous convient.
3. N'utilisez pas votre Cargo Hybrid avant que votre revendeur de vélos ne vous ait familiarisé avec la technologie et le fonctionnement de votre Cargo Hybrid par le biais d'instructions.
4. Effectuez un test sur votre Cargo Hybrid comme décrit dans les sections du chapitre 6 « Avant chaque voyage ».



Si vous mémorisez le **état correct** de votre Cargo Hybrid lorsqu'**nouveau**, vous pourrez reconnaître **écarts** de la bonne condition **plus facilement plus tard**.

Fait soi-même **photos** peut être une aide précieuse.

5.2 Apprendre à connaître votre Cargo Hybrid



Pour **cyclistes inexpérimentés**, le général **risque d'accidents et de blessures** augmente massivement.

- JE Familiarisez-vous étape par étape avec les fonctions et les caractéristiques de cyclisme de votre Cargo Hybrid afin de pouvoir utiliser votre Cargo Hybrid en toute sécurité.
- JE Familiarisez-vous notamment avec la fonction et le fonctionnement des composants suivants.

Freins

- JE Mémorisez l'affectation des leviers de frein. Quel levier de frein actionne le frein avant, quel levier de frein actionne le frein arrière ?
- JE Familiarisez-vous lentement avec les performances de freinage de votre Cargo Hybrid sur un terrain sûr.
Les freins ont un effet de freinage puissant. Une utilisation excessive des leviers de frein peut entraîner le blocage de la roue concernée et donc une chute.
- JE Assurez-vous que la répartition de la charge dans le coffre affecte également les performances de freinage de votre Cargo Hybrid.
- JE Rétractez vos freins à disque. Pour roder vos freins à disque, suivez les instructions figurant dans la notice des composants du fabricant des freins.



Freins à disque doit être exécuté. Le **puissance de freinage maximale** se développe uniquement **après** le **procédure de rodage**.

Entraînement électrique

- JE Mémorisez la manipulation de l'élément de commande.
Quels ajustements pouvez-vous faire en faisant du vélo et comment ?
- JE Familiarisez-vous lentement avec les différents niveaux d'assistance de votre Cargo Hybrid sur un terrain sûr.
Respectez les informations contenues dans le manuel d'utilisation original du fabricant de l'entraînement électrique.

concernant les options de réglage, les performances, etc.

Pilotage

- JE Veuillez noter les caractéristiques de conception particulières de la direction de votre Cargo Hybrid.
Si vous braquez et freinez fort en même temps ou si vous roulez trop vite avec peu de poids (boîte non chargée) sur un sol meuble (par exemple du gravier), la roue avant peut se briser lorsque vous tournez.

Boîte

- JE Faites attention à la façon dont la charge dans la boîte influence la maniabilité de votre Cargo Hybrid.
Quel est le comportement cyclique de votre Cargo Hybrid lorsque vous roulez avec un coffre entièrement chargé ? Quel est le comportement cyclique lorsque le coffre n'est que partiellement ou pas du tout chargé ?
- JE Entraînez-vous à faire du vélo avec la cargaison que vous êtes susceptible de transporter le plus souvent avec votre Cargo Hybrid dans la vie de tous les jours.
L'influence de la charge dans le coffre sur la tenue de route de votre Cargo Hybrid dépend également de ce dont il s'agit : la charge est-elle en mouvement (par exemple des enfants) ? Comment la charge est-elle répartie (un objet lourd ou une répartition uniforme ?) ? etc.
- JE Si vous souhaitez principalement transporter votre/vos enfant(s) avec le Cargo Hybrid, pratiquez le vélo dans la boîte avec vos enfants.
Si les enfants ne sont pas habitués à faire du vélo dans la fosse, sont anxieux ou ne restent pas calmes dans la fosse, cela peut entraîner des situations de vélo dangereuses, des chutes et des accidents.

6 Avant chaque voyage

6.1 Vérification du Cargo Hybrid dans son ensemble



AVERTISSEMENT!

Dangers si le contrôle est omis !

Un véhicule hybride cargo qui n'est pas prêt à rouler peut entraîner des situations dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

Il est possible que votre Cargo Hybrid soit tombé pendant le temps sans surveillance ou que des inconnus l'aient trafiqué.

- JE Avant chaque trajet, vérifiez que votre Cargo Hybrid peut être conduit en toute sécurité.
- JE Contactez immédiatement votre revendeur de vélos si vous constatez que l'état réel du Cargo Hybrid s'écarte de l'état cible.
- JE N'utilisez à nouveau votre Cargo Hybrid qu'après l'avoir correctement réparé par votre revendeur de vélos.

1. Effectuez une inspection visuelle de l'ensemble du Cargo Hybrid.

Au cours du processus, vérifiez les éléments suivants :

- toutes les vis de fixation pour un **raccord à vis correct**.
- l'ensemble du Cargo Hybrid pour les entailles, les ébréchures, les rayures profondes et autres éléments mécaniques **dommage**.
- si **pièces détachées** sont restés coincés quelque part sur le Cargo Hybrid, par exemple des branches, des restes de tissu.
- si les bandes réfléchissantes des pneus sont propres et bien visibles. Les pneus sans bandes réfléchissantes doivent être équipés de réflecteurs propres et bien visibles.

2. Si nécessaire, retirez pièces détachées (par exemple des branches) et vérifiez que vos roues aient été endommagées par des pièces détachées, par exemple.

3. Réparer les raccords à vis qui se sont desserrés, s'ils sont **raccords à vis** que **as le droit de te serrer** (voir chapitre 3.5.1 « *Quels assemblages à vis pouvez-vous serrer vous-même ?* »).

4. Si nécessaire, nettoyez les bandes réfléchissantes sur les pneus ou nettoyez et fixez les réflecteurs de rayons.

Si les bandes réfléchissantes ne sont plus visibles ou s'il ne vous est pas possible de fixer solidement les réflecteurs de rayons, consultez immédiatement votre revendeur de vélos.

Assurez-vous toujours que les **bandes réfléchissantes** sur le pneu ou bien sur des réflecteurs de rayons conformément à **stVZO** sur votre Cargo Hybrid sont **présent**, en toute sécurité **attaché et non couvert ou sale**.

5. Contactez votre **revendeur spécialisé de vélos** si l'inspection visuelle révèle des défauts de toute nature que vous ne pouvez pas corriger comme décrit ici.

6.2 Vérification des roues



Les roues avant et arrière sont également appelées **roues**.

Votre Cargo Hybrid possède deux roues : une roue avant et une roue arrière.

Chaque roue est composée des éléments suivants :

- **Moyeu**
- **Disque de frein**
- **Rayons**
- **Jante**
- **Bande de jante**
- **et pneus**.

Si votre Cargo Hybrid est équipé d'un **système de dérailleur**, le **pignon ou ensemble de pignons** se trouve également sur le moyeu de la roue arrière.

6.2.1 Vérification de l'installation

1. Secouez vigoureusement les deux roues perpendiculairement au sens de la marche :

Les roues ne doivent pas bouger dans le serrage.

Aucun bruit de craquement ou de craquement ne doit être audible.

Les écrous d'essieu doivent être bien vissés et l'axe de vis doit être serré avec le couple imprimé (voir chapitre 3.5.2 « *Couples de serrage et assemblages vissés* »).

2. Contactez votre revendeur de vélos si l'inspection révèle des défauts.

6.2.2 Vérification des jantes

1. Vérifiez l'usure des jantes.

Contactez votre revendeur de vélos pour savoir comment vérifier l'usure des jantes sans témoin d'usure.

2. Vérifiez que les jantes ne vacillent pas :

Pour cela, soulevez votre Cargo Hybrid et faites tourner les roues avant et arrière respectivement. Faites attention à la distance entre le support du cadre ou le fourreau de la fourche.

L'écart maximal admissible par tour est de 2 mm.

6.2.3 Vérification des rayons

1. Vérifier les rayons de la roue avant et arrière régulièrement.

Tous les rayons doivent être serrés et non endommagés.

Même des rayons individuels desserrés ou endommagés peuvent entraîner des dommages consécutifs.



Ne pas utiliser votre Cargo Hybrid si les rayons sont devenus **lâches** ou **endommagés** ou si il **manque des rayons**!

2. Consultez votre revendeur de vélos si les rayons sont desserrés ou endommagés.

6.2.4 Vérification des pneus



AVERTISSEMENT!

Risque d'éclatement du pneu ou de perte de pression soudaine !

Si les valves sont inclinées, le pied de valve peut se casser pendant le trajet, ce qui provoque une perte soudaine de pression dans le pneu.

Une pression des pneus incorrecte réduit le confort de conduite et, dans le pire des cas, le pneu peut éclater à pleine vitesse.

- JE Vérifiez régulièrement les pneus de votre Cargo Hybrid comme décrit ici.
- JE N'effectuez vous-même les travaux sur les pneus mentionnés ici que si vous disposez des connaissances nécessaires.
- JE Si vous ne disposez pas des compétences nécessaires pour certains travaux ou si vous n'êtes pas sûr, contactez votre revendeur de vélos.

1. Vérifier la Position de la soupape.

Les valves doivent être orientées vers le centre de la roue. Arrachez les valves placées en diagonale pendant la conduite, car il se produit une perte de pression soudaine dans le pneu (= l'air s'échappe brusquement, risque élevé d'accident/chute).

Corrigez les valves inclinées si nécessaire si vous avez l'expertise nécessaire ou consultez votre revendeur de vélos spécialisé.

2. Vérifier la pression atmosphérique.

La **pression d'air optimale** dépend de la **type de pneu** dont votre Cargo Hybrid est équipé.



En règle générale, vous trouverez une indication de la **pression d'air maximale autorisée** directement sur les **jantes** (autocollant) et **pneus** (pression des pneus).

En cas de doute, demandez conseil à votre revendeur de vélos spécialisé.



Certaines valeurs de pression d'air sont indiquées en « psi ».

Vous pouvez utiliser le tableau suivant pour convertir les valeurs.

psi	30	40	50	60	70	80
bar	2.1	2.8	3.5	4.1	4.8	5.5

psi	90	100	110	120	130	140
bar	6.2	6.9	7.6	8.3	9.0	9.7



Plus le poids de la carrosserie est élevé, plus la pression des pneus doit être élevée.

- Contrôlez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre. Les appareils simples sont souvent fournis avec les chambres à air de vélo, les appareils de haute qualité sont disponibles dans les magasins spécialisés.
- Respectez les instructions d'utilisation du manomètre pour pneus ou demandez à votre revendeur de vélos spécialisé de vous montrer comment l'utiliser.

3. Si nécessaire : Corriger la pression atmosphérique, en tenant compte de la pression d'air maximale autorisée pour les jantes et les pneus.

- Excessivement **basse pression d'air**: Augmenter la pression d'air avec une pompe adaptée.
- Excessivement **haute pression d'air**: Libérez une quantité d'air appropriée à travers la valve, puis vérifiez à nouveau la pression d'air.
- En utilisant un **pompe à vélo avec manomètre**, vous pouvez vérifier la pression d'air pendant le gonflage : laissez d'abord sortir un peu d'air du pneu, puis augmentez la pression d'air jusqu'au niveau souhaité.

Il y a différents types de vannes.

Toutes les vannes peuvent être équipées d'un capuchon anti-poussière. Après les avoir retirées, vous pouvez placer la tête de pompe directement sur ce que l'on appelle **soupape de voiture**, ainsi que le soi-disant **soupape de détente (Dunlop)**.

! Avec le **Valve Schwalbe (française)**, vous devez d'abord dévisser le petit contre-écrou de la valve jusqu'à la butée, puis, après le remplissage, le revisser complètement vers la valve.

Si nécessaire, votre revendeur de vélos spécialisé vous montrera comment utiliser les valves de vos pneus.

4. Vérifier la bande de roulement du pneu.

La gomme du pneu doit être présente sur toute sa surface avec le profil d'origine.



Image: Bande de roulement optimale du pneu (à gauche);
Bande de roulement du pneu usée (à droite)

Consultez votre revendeur de vélos si vous constatez que la bande de roulement est usée ou si vous ne savez pas comment vérifier correctement la bande de roulement du pneu.

Faites toujours attention à un profil de pneu optimal.

! Avec un **profil usé**, le **général risque d'accidents et de blessures** augmente massivement.

5. Vérifier vos pneus pour **dommages externes** et **porter**.

- Le tissu du pneu sous la couche de caoutchouc ne doit pas être visible.
- Il ne doit y avoir aucune bosse ni fissure.

6. Vérifier le montage de vos pneus.

- Soulever les roues avant et arrière et les faire tourner à la main. Le pneu doit tourner autour. Il ne doit pas y avoir de déviation verticale ou latérale.

6.3 Vérification du siège et de la tige de selle



AVERTISSEMENT!

Danger si la profondeur d'insertion minimale n'est pas respectée !

Si la profondeur d'insertion est trop petite, la tige de selle risque de se desserrer.

Une tige de selle desserrée peut entraîner des situations de cyclisme dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Assurez-vous que la tige de selle est insérée à la bonne profondeur (voir chapitre 7.1.2 « Respectez la profondeur d'insertion minimale (tige de selle et potence du guidon) »).

1. Vérifier le **siège avec tige de selle** pour l'étanchéité.

- Essayez de faire tourner le siège et la tige de selle dans le cadre avec vos mains. Le siège et la tige de selle ne doivent pas pouvoir être tournés.
- Essayez de déplacer la selle dans sa pince en utilisant des mouvements opposés de haut en bas avec la force manuelle.
- Si la selle et/ou la tige de selle peuvent être déplacées, fixez-les (voir chapitres 7.3 « Réglage de la position du siège » et 7.4 « Réglage de la hauteur du siège »).

6.4 Vérification du guidon et de la potence



AVERTISSEMENT!

Risque de détérioration et de toute manipulation.

Le guidon et la potence sont des éléments très importants pour votre sécurité à vélo. Les dommages et les modifications qui y sont apportées ainsi que les erreurs de montage peuvent entraîner des chutes très graves.

- JE Si vous découvrez des défauts sur le guidon ou la potence ou si vous avez des doutes à leur sujet, vous ne devez en aucun cas continuer à utiliser votre Cargo Hybrid.
- JE Vous ne devez en aucun cas tenter de remédier vous-même aux défauts du guidon ou de la potence, ni tenter de remplacer vous-même les composants.

Contactez votre revendeur de vélos spécialisé si vous constatez des défauts au niveau du guidon ou de la potence.

- JE Assurez-vous que la potence du guidon est insérée à la bonne profondeur (voir chapitre 7.1.2 « Respectez la profondeur d'insertion minimale (tige de selle et potence du guidon) »).

1. Si nécessaire, aligner la potence et le guidon correctement:

Pour le contrôle, la potence du guidon doit être alignée parallèlement à la jante de la roue avant, tandis que le guidon doit être perpendiculaire à la jante de la roue avant.



Image: Potence et guidon correctement alignés

2. Vérifier l'assemblage de la potence et du guidon comme décrit ci-dessous.



Il ne doit pas être possible de tordre ou déplacer l'une des pièces.

Il doit y avoir aucun bruit de craquement ou de craquement.

- Appuyez la roue avant contre un mur ou laissez une deuxième personne tenir la roue avant.
- Saisissez ensuite le guidon par les deux extrémités.
- Essayez de faire tourner le guidon avec la force de la main contre la résistance (le mur/la personne) (vérifiez les deux sens)
- Essayez de faire tourner le guidon dans la potence à la main.

3. Contactez votre revendeur spécialisé de vélos si vous découvrez des défauts dans le guidon ou la potence du guidon.

6.5 Vérification de l'ensemble de direction



AVERTISSEMENT!

Risque de détérioration et de toute manipulation.

Le système de direction est très complexe. Les dommages, les modifications et les erreurs de montage peuvent entraîner des chutes très graves.

- JE Si vous découvrez des défauts sur des pièces de l'ensemble de direction ou si vous avez des doutes à leur sujet, vous ne devez en aucun cas continuer à utiliser votre Cargo Hybrid.
- JE Vous ne devez en aucun cas tenter de remédier vous-même aux défauts des pièces de l'ensemble de direction ni tenter de remplacer les composants vous-même.

Contactez votre revendeur de vélos spécialisé si vous constatez des défauts dans les pièces du groupe de direction.

1. Vérifier que l'ensemble de direction fonctionne sans jeu.

Les pièces mobiles suivantes de l'ensemble de direction ne doivent pas avoir de jeu :

- Colonne de direction/tige de direction
- Collier de serrage de la tige de direction/fourche

L'ensemble de direction ne doit pouvoir se déplacer qu'autour des points de pivot et doit par ailleurs fonctionner sans jeu.



Image: Points de pivot de l'ensemble de direction

2. Vérifiez que les boulons, les écrous et les goupilles fendues de l'ensemble de direction sont complets.

Toutes les vis, écrous et goupilles fendues illustrés doivent être présents (voir photo)

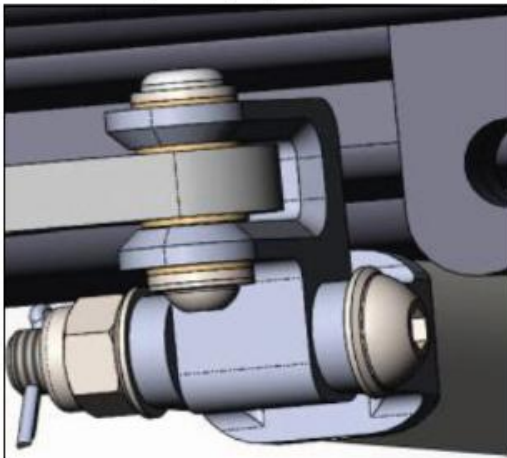


Image: Direction avec goupille fendue

6.6 Vérification des fixations du guidon

1. Vérifiez que les leviers de vitesses, les leviers de frein et les poignées sont bien fixés.

- Tenez le guidon d'une main.
- Essayez de tourner le levier de frein avec l'autre main.

2. Resserrez la ou les vis de fixation si les fixations sur le guidon sont desserrées.

6.7 Vérification du casque

Le casque est le **palier de la tige de direction dans le tube de direction**.

! Votre Cargo Hybrid est équipé de **deux casques**: Tu dois **vérifier** les deux **casques d'écoute**!



Image: jeu de direction sur guidon



Image: jeu de direction sur collier de serrage du tube de direction

1. Vérifiez le casque comme décrit ci-dessous.



Il doit être possible de diriger la roue avant doucement et sans jeu dans les deux sens.

- Placez-vous à côté de votre Cargo Hybrid et tenez-le avec les deux mains sur les poignées du guidon.
- Tirez le frein avant et maintenez-le tiré.
- Poussez votre Cargo Hybrid d'avant en arrière avec des mouvements courts et saccadés.

Il ne doit pas y avoir de jeu dans le casque : aucun craquement ne doit être audible ou palpable. Les bruits de craquement ne sont pas non plus autorisés.

2. Si vous constatez que le casque présente du jeu, procédez comme décrit ci-dessous :

Le jeu de direction sur le guidon présente :

- Réglez correctement le jeu de direction sur le guidon (voir le manuel du fabricant du Speedlifter).

Le jeu de direction sur le guidon présente :

- Contactez votre revendeur de vélos pour faire régler correctement le serrage du tube de direction.

6.8 Vérification de la fourche à suspension

JE Vérifiez votre fourche à suspension comme décrit ci-dessous.

- Tirez le frein avant et maintenez-le appliqué.
- Appuyez avec le poids de votre corps sur le guidon pour que la fourche à suspension se déforme.

La fourche doit pouvoir rentrer et sortir en douceur. Elle ne doit pas produire de bruits de craquement ou de craquement.

- Serrez la roue avant entre vos jambes et essayez de soulever le Cargo Hybrid au niveau du té de fourche avant. Veillez à ne pas déplacer ni endommager le phare et le garde-boue.

Les plongeurs ne doivent pas se détacher des tubes plongeurs ni du té de fourche.

JE Pour les tests, respectez également les instructions figurant dans la notice d'utilisation séparée des composants de votre fourche à suspension.

6.9 Vérification des freins



AVERTISSEMENT!

Risque de défaillance des freins !

Un dysfonctionnement des freins peut mettre la vie en danger.

JE Vérifiez particulièrement attentivement votre système de freinage.

JE Nettoyez immédiatement les disques de frein sales : des disques de frein sales peuvent réduire l'effet de freinage.

1. **Vérifiez le fonctionnement** de votre frein à disque hydraulique comme décrit ci-dessous.

- Actionnez les deux leviers de frein jusqu'à la butée tout en restant immobile.
- Assurez-vous que les leviers de frein ne peuvent pas être tirés complètement sur la poignée du guidon : il doit toujours y avoir un espace entre le levier de frein et la poignée du guidon, même lorsque le levier de frein est tiré jusqu'à la butée maximale.



Image: Levier de frein entièrement appliqué

- Essayez de pousser le véhicule hybride cargo avec les freins appliqués. Les deux roues doivent rester bloquées.

2. **Tirez le étrier de frein** alternativement dans toutes les directions avec la force manuelle.

L'étrier de frein ne doit pas bouger.

3. Vérifiez l'étanchéité de votre système de freinage :

- Actionnez le levier de frein correspondant à l'arrêt et maintenez-le.
- Vérifiez le système de freinage depuis le levier de frein jusqu'aux freins en passant par les conduites.

Le liquide hydraulique ne doit fuir à aucun moment.

4. Vérifiez que le disque de frein n'est pas endommagé :

Il ne doit pas y avoir d'entailles, d'éclats, de rayures profondes ou d'autres dommages mécaniques et le disque de frein doit avoir une épaisseur optimale.



Image: Informations sur l'épaisseur minimale sur le disque de frein (1,8 mm)

5. Soulevez les roues avant et arrière et tournez-les à la main :

Le disque de frein ne doit pas présenter de voile latéral.

6. Faites vérifier l'usure des plaquettes de frein et du disque de frein par votre revendeur de vélos spécialisé (voir chapitre 16 « Liste de contrôle de remise »):

Le disque de frein ne doit pas avoir une épaisseur inférieure à l'épaisseur minimale. L'épaisseur minimale est indiquée dans la notice d'utilisation du fabricant de freins.

7. Vérifiez que vos disques de frein ne contiennent pas de saleté, en particulier d'huile et de graisse.



Les disques de frein sales doivent être **nettoyés immédiatement**.

Pendant **voyages de plusieurs jours**, le disque de frein, les patins de frein et les plaquettes de frein peuvent s'user fortement.

Par conséquent, **plaquettes de frein de remplacement et plaquettes de frein de remplacement** peut être utile lors de tels voyages.



JE N'effectuez le remplacement vous-même que si vous êtes familiarisé avec cette opération. Pour plus d'informations, consultez votre revendeur de vélos spécialisé.

JE Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer le remplacement vous-même, faites-le effectuer par votre spécialiste vélo.

6.10 Vérification de la transmission manuelle (chaîne)

1. Vérifiez la concentricité du plateau sans mouvements latéraux en position debout.

Les plateaux et les pignons ne doivent pas présenter de voile latéral et aucun corps étranger ne doit se trouver entre les plateaux/pignons individuels. Éliminez les corps étrangers si cela est facilement possible.

2. Vérifiez que la chaîne n'est pas endommagée.

La chaîne ne doit être endommagée à aucun endroit, par exemple par des plaques de chaîne pliées, des rivets saillants, etc., ni avoir des maillons de chaîne fixes et immobiles.

3. Vérifiez que la chaîne passe sans problème sur les rouleaux de changement de vitesse et ne saute pas.

4. Faites contrôler l'usure de la chaîne par un revendeur de vélos spécialisé à l'aide d'un outil de mesure adapté.



Image: Jauge d'usure de chaîne

6.11 Vérification des composants de l'entraînement électrique



Observez les **instructions originales séparées** pour le **entraînement électrique**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

- JE** Effectuer une inspection visuelle des composants de l'entraînement électrique.
- Vérifiez si des composants présentent des dommages visibles.
- JE** Reportez-vous aux instructions d'origine du variateur électrique pour connaître les étapes de test nécessaires pour les composants du variateur électrique.

6.12 Vérification de l'éclairage

**AVERTISSEMENT!****Danger en cas de panne d'éclairage !**

La défaillance des phares avant et arrière peut entraîner des situations de conduite dangereuses dans l'obscurité et/ou avec une mauvaise visibilité.

JE N'utilisez votre Cargo Hybrid dans de telles conditions de visibilité que si votre système d'éclairage est entièrement fonctionnel.

JE Vérifiez le fonctionnement de votre éclairage comme décrit ci-dessous :

- Allumez l'éclairage sur l'élément de commande lorsque le Cargo Hybrid est stationné.

Le phare avant et le feu arrière doivent être allumés.



Image: Phare avant (avant)

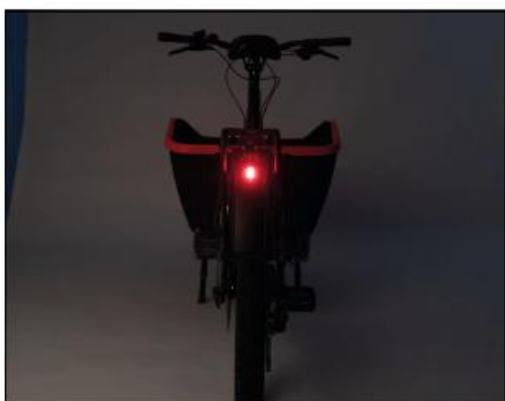


Image: Feu arrière (arrière)

6.13 Cocher la case

1. Effectuez une **inspection visuelle** de la boîte.

Vérifiez si les parois latérales de la boîte ou le sol présentent **dommages visibles** (intérieur et extérieur).

2. Cochez tout **raccords à vis** de la boîte et assurez-vous que la boîte est **monté solidement et de manière stable** sur le Cargo Hybrid.

- Laissez une personne tenir le Cargo Hybrid et essayer de secouer la boîte.

Le boîtier doit être solidement fixé et ne doit présenter aucun jeu de mouvement.



Image: Raccords à vis du boîtier avant



Image: Raccords à vis du boîtier arrière

6.14 Vérification du porte-bagages arrière

Si votre Cargo Hybrid est équipé d'un porte-bagages arrière (en option), vous devez également le vérifier régulièrement.



Observez les **instructions pour les composants séparés** pour le **porte-bagages arrière**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

**AVERTISSEMENT!****Danger dû aux pièces détachées !**

Des pièces desserrées du porte-bagages arrière peuvent bloquer la roue et entraîner des chutes graves.

- JE Contactez votre revendeur de vélos spécialisé et faites fixer correctement le porte-bagages arrière.

N'utilisez plus votre Cargo Hybrid tant que le porte-bagages arrière n'a pas été fixé.

- JE Secouez le porte-bagages arrière à la main perpendiculairement au sens de la marche.

Les fixations du porte-bagages arrière ne doivent pas se desserrer.

Le porte-bagages arrière ne doit pas toucher le pneu.

6.15 Vérification des garde-boue (garde-roues)

**AVERTISSEMENT!****Danger dû aux pièces détachées !**

Des garde-boue desserrés peuvent bloquer la roue et entraîner des chutes graves.

- JE Contactez votre revendeur de vélos spécialisé et faites fixer correctement tous les garde-boue.

N'utilisez plus votre Cargo Hybrid tant que les garde-boue n'ont pas été fixés.

1. Vérifiez le montage de vos garde-boue.



Le garde-boue et ses supports de fixation ne doivent pas être pliés ou endommagés.

- En position debout, déplacez vigoureusement la roue avant d'avant en arrière en utilisant des mouvements de direction.

- Secouez soigneusement les garde-boue avec votre main.

Les entretoises de fixation ne doivent pas se desserrer.

Aucune partie des garde-boue ne doit toucher les roues.

7 Réglage et utilisation du Cargo Hybrid

7.1 Ce que vous devez fondamentalement prendre en considération

7.1.1 Les réglages nécessitent des connaissances spécialisées

**AVERTISSEMENT!**

Danger dû à un mauvais réglage ou fonctionnement de votre Cargo Hybrid !

De nombreux réglages sur le Cargo Hybrid nécessitent des connaissances spécialisées. Si vous effectuez des travaux de réglage sur le Cargo Hybrid sans les connaissances nécessaires, cela peut entraîner des chutes dangereuses, des accidents et des dommages matériels.

- JE N'effectuez vous-même les travaux de réglage sur le Cargo Hybrid décrits dans ces instructions originales que si vous disposez des connaissances techniques de base et de l'expérience appropriées, ainsi que des outils appropriés.

- JE Effectuez uniquement les travaux de réglage sur le Cargo Hybrid lui-même pour lesquels vous trouverez des descriptions dans ce manuel d'utilisation original ou dans d'autres documents applicables.

- JE Veuillez noter : sur tous **composants de direction** (barre de direction, arbre de direction, collier de fourche, etc.) vous **ne doit effectuer aucun travail de réglage** ou des tâches similaires !

Veuillez également prendre note des informations du chapitre 2.1.8 « Accessoires et transformations ».

- JE En cas de doute et/ou si vous avez des questions, veuillez contacter votre revendeur spécialisé en vélos.

7.1.2 Notez la profondeur d'insertion minimale (tige de selle et potence du guidon)



AVERTISSEMENT!

Danger si la profondeur d'insertion minimale n'est pas respectée !

Si la profondeur d'insertion est trop faible, le composant inséré peut devenir instable, se casser ou se détacher.

Une tige de selle desserrée peut entraîner des situations de cyclisme dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Assurez-vous toujours de la profondeur d'insertion correcte lors du réglage de la tige de selle et de la potence du guidon.
- JE Ne descendez jamais en dessous de la profondeur d'insertion minimale de la tige de selle ou de la potence du guidon.
- JE Si nécessaire, respectez les indications relatives à la profondeur d'insertion minimale figurant dans la notice des composants de la tige de selle ou de la potence du guidon.



AVERTISSEMENT!

Danger en cas d'insertion à une mauvaise profondeur !

De nombreux réglages sur le Cargo Hybrid nécessitent des connaissances spécialisées. Si vous effectuez des travaux de réglage sur le Cargo Hybrid sans les connaissances nécessaires, cela peut entraîner des chutes dangereuses, des accidents et des dommages matériels.

- JE N'effectuez vous-même les travaux de réglage sur le Cargo Hybrid décrits dans ces instructions originales que si vous disposez des connaissances techniques de base et de l'expérience appropriées, ainsi que des outils appropriés.
- JE Effectuez uniquement les travaux de réglage sur le Cargo Hybrid lui-même pour lesquels vous trouverez des descriptions dans ce manuel d'utilisation original ou dans d'autres documents applicables.
- JE En cas de doute et/ou si vous avez des questions, veuillez contacter votre revendeur spécialisé en vélos.

Profondeur d'insertion minimale de la tige de selle

Il y a un repère sur la tige de selle qui indique la profondeur d'insertion minimale de la tige de selle dans le tube de selle.

Lorsque le collier est fixé, le marquage sur la tige de selle ne doit pas être visible, mais doit être dans le tube de selle.



Image: Marquage pour la tige de selle minimale profondeur d'insertion

Profondeur d'insertion minimale de la potence du guidon



Observez les **instructions pour les composants séparés** pour le **Haltérophile de vitesse**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

- JE Veuillez respecter les informations concernant la profondeur d'insertion minimale de la potence du guidon dans les instructions des composants fournies pour Speedlifter.

7.2 Réglage de la hauteur du guidon



Observez les **instructions pour les composants séparés** pour le **Haltérophile de vitesse**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

Le guidon de votre Cargo Hybrid peut être réglé en hauteur rapidement et sans outil. Vous pouvez ainsi adapter spontanément le réglage du guidon à la situation de conduite souhaitée.

1. Dépliez le dispositif de fixation rapide de la potence du guidon vers l'extérieur.
2. Réglez la hauteur du guidon souhaitée en déplaçant la potence vers le haut ou vers le bas.



Image: Réglage de la hauteur du guidon



Observez le **profondeur d'insertion minimale** de la potence du guidon (voir chapitre 7.1.2 « Respectez la profondeur d'insertion minimale (tige de selle et potence du guidon) »).

3. Fixez le réglage en refermant le dispositif de serrage rapide sur la potence du guidon.
4. Assurez-vous que le dispositif de blocage rapide est en contact maximal avec la potence du guidon et qu'il est bien fermé.



Image: Hauteur du guidon fixe

7.3 Réglage de la position du siège



Pour régler la position du siège, vous avez besoin d'une clé à six pans creux et d'une clé dynamométrique de taille appropriée.

Pour régler la position horizontale ou l'inclinaison de votre siège :

1. Desserrez les boulons de serrage de quelques tours jusqu'à ce que le siège puisse être déplacé facilement et/ou que l'inclinaison puisse être réglée.
2. Déplacez le siège à la position souhaitée.



Lors du changement de **position horizontale**, faites attention à la **plage de réglage** sur le **jambes de force de siège**.

3. Fixez le réglage en serrant les vis de serrage comme suit :

Serrez les vis de serrage en alternance d'un quart à un demi-tour jusqu'à atteindre le couple prescrit (voir chapitre 3.5.2 « Couples de serrage et assemblages par vis »).

4. Si le marquage sur la tige de selle ne se trouve pas dans le chapitre 3.5.2 « Couples de serrage et assemblages par vis » sous « Couples de serrage », consultez votre revendeur de vélos spécialisé.

7.4 Réglage de la hauteur du siège

La **tige de selle** est fixé avec un **serrage** dans le tube de selle du cadre.

La pince est fixée avec un **levier à dégagement rapide**.



Lors de la fixation d'une pince (supplémentaire) (par exemple pour la protection antiviol), respectez les informations figurant dans les instructions du fabricant de la pince.

1. Ouvrez la pince en dépliant le dispositif de fixation rapide du tube de selle vers l'extérieur.
2. Déplacez le siège et la tige de selle à la position souhaitée pour la hauteur de votre siège.



Observez le **profondeur d'insertion minimale** de la tige de selle (voir chapitre 7.1.2 « Respectez la profondeur d'insertion minimale (tige de selle et potence du guidon) »).



Image: Réglage de la hauteur du siège

3. Alignez correctement le siège :

- L'extrémité du siège pointe dans le sens de la marche.
- Le blocage rapide est aligné dans le sens de la marche (voir photo).

4. Fixez la pince en fermant le dispositif de fixation rapide sur le tube de selle.

Assurez-vous que le dispositif de blocage rapide est en contact maximal avec le cadre et qu'il est bien fermé.



Image: Collier de serrage de selle fixe

7.5 Réglage de la fourche à suspension

! Observez les **instructions pour les composants séparés** pour la fourche à suspension. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

7.5.1 Quelle est la fourchette de poids totale ?

Les fourches à suspension avec élastomères et/ou ressorts en acier conviennent chacune à un certain **plage de poids totale** (= (poids du cycliste + bagages)). Cette plage de poids couvre généralement une plage de 20 kg.

! **Legamme de poids** Vous trouverez dans le document séparé les éléments de suspension adaptés à votre fourche à suspension. **instructions des composants** du fabricant de la fourche à suspension et/ou consultez votre revendeur de vélos spécialisé.

- JE Contactez votre revendeur de vélos spécialisé si votre poids total se situe en dehors de la plage spécifiée. Votre revendeur de vélos spécialisé peut remplacer les éléments de la fourche à suspension si nécessaire et ainsi les adapter à vos besoins.

7.5.2 Réglage de la précharge

Vous pouvez régler la précharge de la fourche à suspension. Pour ce faire, comprimez les ressorts de la fourche à l'aide de la vis de réglage.

En modifiant la précharge, le couple de rupture de la fourche change, c'est-à-dire qu'avec une précharge plus élevée, la fourche ne rebondit qu'à des forces de fonctionnement plus élevées.

Si la fourche est trop préchargée, la course du ressort sera réduite en conséquence.

- JE **Ajuster la précharge et pour manipulation de base** de la fourche à suspension, suivez les instructions dans les **instructions des composants** du fabricant de fourches à suspension.

7.5.3 Verrouillage/déverrouillage de la fourche à suspension (fonction de verrouillage)

Grâce à la fonction de verrouillage, vous pouvez rapidement verrouiller la fourche à suspension et la rouvrir rapidement.

La fourche suspendue ouverte (= état normal de la fourche suspendue) est mobile et se déforme pendant le pédalage. La fourche suspendue verrouillée est rigide et ne se comprime pas pendant le pédalage.

- JE Pour verrouiller la fourche à suspension, tournez le bouton sur la position LOCK.



Image: Fourche à suspension verrouillée (=LOCK)



Image: Fourche à suspension ouverte (=OPEN)

7.6 Réglage du changement de vitesse

(uniquement système à moyeu/Enviolo)



Observez les **instructions pour les composants séparés** pour le **système de moyeu à engrenages**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

- JE À **ajuster** le système de transmission du moyeu et pour **manipulation de base** du système de transmission du moyeu, suivez les instructions dans les **instructions des composants** du fabricant d'engrenages.

7.7 Utilisation de l'entraînement électrique



Observez les **instructions originales séparées** pour le **entraînement électrique**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

- JE Pour **réglage et en fonctionnement** la propulsion électrique et pour la **manipulation de base** de l'entraînement électrique et de ses composants, suivez les instructions fournies **instructions originales** du fabricant du lecteur.

7.8 Utilisation du levier de vitesses

7.8.1 Système de dérailleur (Shimano)



Lors de l'utilisation du système de dérailleur, veuillez respecter les informations contenues dans le **instructions pour les composants séparés** pour le **système de dérailleur**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

7.8.2 Système de transmission par moyeu (Enviolo)



Lors de l'utilisation du système de transmission par moyeu, veuillez respecter les informations contenues dans le **instructions pour les composants séparés** pour le **système de moyeu à engrenages**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

7.9 Utilisation des freins



AVERTISSEMENT!

Danger en roulant sans freiner !

Une utilisation incorrecte des freins peut entraîner des situations de cyclisme dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Familiarisez-vous avec le fonctionnement des freins.
- JE Déterminez quel levier de frein actionne le frein avant ou arrière.
- Actionnez plusieurs fois le levier de frein correspondant à l'arrêt :
- Vous pouvez observer l'ouverture et la fermeture des plaquettes de frein sur le disque de frein correspondant.
- JE Faites attention à ne pas freiner et à ne pas braquer brusquement en même temps.
- Si vous braquez et freinez fort en même temps ou si vous roulez trop vite avec peu de poids (boîte non chargée) sur un sol meuble (par exemple du gravier), la roue avant peut se briser lorsque vous tournez.
- JE Pour appliquer le frein, tirez le levier de frein vers le guidon.



Vous obtiendrez le meilleur **effet de freinage** si vous opérez **les deux leviers de frein** dans le bon dosage **en même temps**.

7.10 Utilisation de la béquille / stationnement



ATTENTION!

Danger en cas de stationnement inapproprié !

Si vous garez votre Cargo Hybrid dans le sens de la descente, la béquille peut se replier automatiquement lorsque la pente est de -10 % (ou 5,7°).

Le véhicule Cargo Hybrid peut démarrer ou basculer. Cela peut entraîner des dommages matériels, voire des blessures corporelles, si le véhicule Cargo Hybrid met en danger la circulation routière ou d'autres usagers de la route.

JE Gare toujours votre Cargo Hybrid dans le sens de la marche en montée (= la roue avant pointe vers le haut).

7.10.1 Déplier la béquille/stationner le Cargo Hybrid

1. Placez-vous à côté de votre Cargo Hybrid et tenez-le avec les deux mains sur le guidon.
2. Dépliez la béquille avec votre pied.
3. Placez votre pied contre la béquille et tirez légèrement votre Cargo Hybrid vers l'arrière.
La béquille se déplie complètement lorsqu'elle est tirée vers l'arrière et soulève simultanément la partie avant de votre Cargo Hybrid.



Image: Déplier la béquille

4. Appuyez soigneusement votre Cargo Hybrid sur la béquille et relâchez le Cargo Hybrid.
5. Vérifiez que la béquille maintient fermement votre Cargo Hybrid.



Image: Cargo Hybrid stationné (sur béquille)



Utilisez une **serrure appropriée** lorsque vous garez votre Cargo Hybrid pour le protéger de toute utilisation par des personnes non autorisées.

7.10.2 Replier la béquille/arrêter le vélo

1. Placez-vous à côté de votre Cargo Hybrid et tenez-le à deux mains. Pour le tenir, vous devez saisir le guidon avec au moins une de vos mains.
2. Placez un pied contre la béquille dans le sens de la marche et poussez simultanément votre Cargo Hybrid vers l'avant.
La béquille se replie et repose contre le cadre.



Image: Repliage de la béquille

7.11 Utilisation de la boîte

7.11.1 Si vous transportez des enfants dans la boîte



AVERTISSEMENT!

Danger pour les enfants dans la boîte !

Si votre Cargo Hybrid se renverse pendant que des enfants montent ou s'assoient dans le coffre, ces derniers risquent d'être gravement blessés. Votre Cargo Hybrid se renverse sur un enfant sous tout son poids.

- JE Tenez toujours fermement votre Cargo Hybrid avec les deux mains lorsque les enfants entrent/sortent du carton ou lorsque vous mettez des enfants dans/sortez du carton.

Veillez également vous référer aux descriptions supplémentaires sur la façon de monter et de descendre dans ce chapitre.

- JE Ne laissez jamais les enfants entrer dans la boîte ou s'asseoir dans la boîte **sans surveillance**.



AVERTISSEMENT!

Danger pour et par les enfants voyageurs !

Les enfants qui font du vélo sont incomparablement plus susceptibles de subir des blessures graves en cas d'accident ou de chute que le cycliste lui-même.

Si les enfants qui voyagent avec vous détournent votre attention de la circulation routière, cela peut entraîner des situations dangereuses à vélo, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Conduisez avec une prudence particulière lorsque vous transportez des enfants dans le coffre de votre Cargo Hybrid.



Si vous utilisez la boîte avec **accessoires optionnels** (par exemple une protection contre la pluie), suivez les **instructions séparées du fabricant** pour l'accessoire.

Les points suivants doivent être respectés lors du transport d'enfants dans le coffre de votre Cargo Hybrid

- JE Si vous laissez des enfants entrer/sortir du carton : placez-vous devant la selle dans le sens de la marche (les deux pieds au sol ; le cadre est entre vos jambes) et tenez fermement votre Cargo Hybrid avec les deux mains sur le guidon.



Image: Maintenez fermement le Cargo Hybrid lorsque entrer/sortir

- JE Si vous transportez des enfants dans la boîte qui ne peuvent pas entrer/sortir seuls, demandez à quelqu'un de les aider :

Le cycliste sécurise le Cargo Hybrid comme décrit ci-dessus (voir photo), tandis que l'autre personne place l'enfant/les enfants dans la boîte.

- JE Assurez-vous que les enfants qui font du vélo dans la boîte portent toujours un casque de vélo adapté.
- JE Pratiquez le vélo en box avec vos enfants.
- JE Assurez-vous que la répartition du poids dans la boîte est aussi équilibrée que possible.
- Placez un seul enfant sur le siège du milieu dans la boîte.



Image: Enfant dans une boîte

JE Assurez-vous que les enfants qui voyagent avec vous ne tiennent aucune partie du corps (par exemple les bras) hors de la boîte.

JE Fixez les enfants dans la boîte avec les ceintures de sécurité d'origine de Cube (voir chapitre 4.8 « Coffret (et accessoires optionnels) »).



Image: Ceintures de sécurité Cube dans la boîte

JE Utilisez des sièges adaptés que vous fixez à la boîte pour transporter les petits enfants dans la boîte.

JE Assurez-vous que les enfants qui voyagent avec vous sont attachés en permanence pendant le voyage.

JE Veuillez respecter les informations sur le poids total autorisé de votre Cargo Hybrid (voir chapitre 3.3 « Poids total autorisé (Cargo Hybrid) »).

JE Protégez les enfants qui voyagent dans la boîte contre les intempéries, par exemple avec une protection solaire, une protection contre la pluie et des vêtements adaptés.



Image: Housse de pluie montée sur la boîte

7.11.2 Si vous transportez des objets/bagages dans la boîte

! Si vous utilisez la boîte avec **accessoires optionnels** (par exemple les courroies de tension), suivez les **instructions séparées du fabricant** pour l'accessoire.

JE Fixez les bagages que vous transportez dans le coffre de votre Cargo Hybrid pour éviter qu'ils ne glissent ou ne tombent, par exemple à l'aide de sangles de serrage adaptées.

Le boîtier est doté de fentes pour la fixation de sangles de tension (voir chapitre 4.8 « Coffret (et accessoires optionnels) »).



Image: Emplacements dans la boîte

JE Chargez la boîte de manière à ce que les bagages ne gênent pas votre vue.

Les bagages ne doivent pas dépasser les bords latéraux de la boîte.

JE Veuillez respecter les informations sur le poids total autorisé de votre Cargo Hybrid (voir chapitre 3.3 « Poids total autorisé (Cargo Hybrid) »).

JE Assurez-vous que la répartition du poids dans la boîte est aussi équilibrée que possible.

7.12 Utilisation du porte-bagages arrière

7.12.1 Montage ultérieur du porte-bagages arrière

1. Demandez à votre revendeur de vélos spécialisé quels sont les porte-bagages arrière adaptés que vous pouvez utiliser avec votre Cargo Hybrid.
2. Demandez à votre revendeur de vélos spécialisé d'installer le porte-bagages arrière adapté à votre Cargo Hybrid.

7.12.2 Chargement du porte-bagages arrière

Le porte-bagages peut être chargé jusqu'à un maximum de 20 kg, à condition de respecter le poids total autorisé pour votre Cargo Hybrid (même avec la charge supplémentaire).



Par conséquent, lors du chargement du porte-bagages arrière, respectez les informations figurant sur le **poids total autorisé** de votre Cargo Hybrid et du **charge utile maximale** (voir chapitre 3.3 « Poids total autorisé (Cargo Hybrid) » et 3.4 « Charge utile maximale »).

1. Placez vos bagages au milieu de votre porte-bagages.
2. Fixez vos bagages avec un rabat de tension ou avec une ceinture de tension spécialement conçue.
3. Secouez votre Cargo Hybrid après le chargement. Les

bagages (ou des parties de ceux-ci) ne doivent pas :

- se détacher.
- entraver votre liberté de mouvement lorsque vous faites du vélo.
- toucher les roues.
- N'obscurcissez pas votre éclairage et vos réflecteurs.

8 Dysfonctionnements pendant vélo



AVERTISSEMENT!

Danger en cas d'entretien non professionnel !

Si vous effectuez des travaux d'entretien pour lesquels vous n'êtes pas autorisé, cela peut entraîner des situations de cyclisme dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Faites immédiatement vérifier par votre revendeur spécialisé les anomalies qui ne sont pas mentionnées dans le tableau suivant et, si nécessaire, faites-les corriger.
- JE Si les mesures énumérées ne résolvent pas le problème, consultez immédiatement votre revendeur de vélos.

8.1 Cargo Hybrid

(comportement général du cycliste)

Problème	Causes possibles	Remède
Comportement cycliste dangereux ou instable	• La boîte n'est pas solidement fixée/les vis de la boîte sont desserrées	JE Contactez immédiatement votre revendeur de vélos spécialisé pour obtenir une solution.
	• La charge est inégalement répartie/ non placée au centre de la boîte	JE Assurez-vous que le poids est réparti uniformément. buté lors du chargement.
Bruits de cliquetis	• La charge n'est pas suffisamment sécurisée (par exemple contre le glissement)	JE Utilisez des sangles de tension ou des filets à bagages pour sécuriser les objets en vrac
	• Les raccords à vis se sont desserrés	JE Contactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
La direction a du jeu	• Les raccords à vis se sont desserrés	JE Contactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.

8.2 Entraînement électrique



Observez les **instructions originales séparées** pour le **entraînement électrique**. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur le fabricant du composant.

8.3 Changement de vitesse, entraînement manuel (chaîne)

Problème	Causes possibles	Remède
La vitesse ne change pas du tout ou seulement de manière incorrecte.	• Levier de vitesse mal utilisé	JeTentative renouvelée
	• Levier de vitesse mal réglé	JeContactez votre revendeur de vélos spécialisé pour remède.
	• Trop de pression sur la pédale et/ou pédalage trop lent sur des pentes raides.	JeRépétez le processus de changement de vitesse sur un terrain plat. JeCommutation à l'arrêt : Soulever l'arrière roue, actionnez la manivelle dans le sens de la marche jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit engagée.
Chaîne (transmission manuelle) bloquée après ou pendant le changement de vitesse.	• Chaîne coincée	JeArrêtez-vous, actionnez l'interrupteur dans le sens inverse direction, soulevez la roue arrière, tournez la manivelle dans le sens opposé au sens de marche. JeSi la manivelle ne peut pas être déplacée, en aucun cas circonstances, recours à la force. Contactez immédiatement votre revendeur de vélos spécialisé pour obtenir une solution.
Des bruits inhabituels tels que des craquements, des grincements bruyants et/ou des battements	• Composants d'entraînement/de commutation endommagés	JeContactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
Résistance irrégulière lors du pédalage	• Composants d'entraînement/de commutation endommagés	JeContactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
La chaîne s'est détachée	• Mauvais fonctionnement du levier de vitesses, levier de vitesses mal réglé ou endommagé • Généralement possible dans des conditions défavorables	JeArrêtez-vous, soulevez la chaîne à la main jusqu'à la suivante pignon, soulevez la roue arrière, actionnez la manivelle dans le sens de la marche (uniquement si un fonctionnement fluide est possible). JeSi une réparation n'est pas possible de cette manière, contactez immédiatement votre revendeur de vélos pour y remédier.
La chaîne saute après ou pendant le changement de vitesse	• Mauvais fonctionnement du circuit (voir notice des composants du circuit) • Levier de vitesse mal réglé ou endommagé • Généralement possible dans des conditions défavorables	JeArrêtez-vous, actionnez l'interrupteur dans le sens inverse sens, soulevez la chaîne à la main sur le pignon suivant, soulevez la roue arrière, actionnez la manivelle dans le sens de la marche (uniquement si elle peut être actionnée en douceur). JeSi une réparation n'est pas possible de cette manière, contactez immédiatement votre revendeur de vélos pour y remédier.
La chaîne se détache constamment	• Fonctionnement incorrect et permanent du levier de vitesses • Levier de vitesse mal réglé ou endommagé	JeUtilisez le levier de vitesses exclusivement comme décrit au chapitre 8.6 JeSi le levier de vitesses est actionné correctement, contactez immédiatement un atelier spécialisé.

8.4 Freins

Problème	Causes possibles	Remède
Les freins ne fonctionnent pas	• Le frein n'est pas monté correctement	JeContactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
	• Frein endommagé	JeContactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
Diminution de l'effet de freinage, le levier de frein peut être tiré trop loin	• Patins de frein ou plaquettes de frein usés	JeFaire remplacer les patins ou les plaquettes de frein immédiatement chez votre revendeur spécialisé de vélos.
	• Fuite des conduites hydrauliques/du système de freinage	JeContactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.

8.5 Cadre, tige de selle et fourche à suspension

Problème	Causes possibles	Remède
Bruits : Crépitements, battements, grincements ou sons similaires.	• Cadre et/ou suspension endommagés	JeContactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
La tige de selle glisse dans le cadre ou se tord	• Couple de serrage trop faible	JeVérifier et corriger le couple de serrage (voir chapitre 3.5 « Raccords à vis »).
La tige de selle glisse dans le cadre ou se tord	• Installation incorrecte	JeFixez l'attache/la pince (voir chapitre 7.4 « Réglage de la hauteur du siège »).
	• La tige de selle a un diamètre trop petit	JeInstallez une tige de selle avec le bon diamètre mètre.
Comportement déficient du ressort	• Fourche à suspension/ précharge mal réglée	JeRéglage et mise au point selon les enclosed component operating instructions for the suspension fork (see chapter 7.5 „Adjusting the suspension fork“).
Insufficient spring behaviour despite correct adjustment	• Suspension fork damaged	ï Contact your specialist bicycle dealer immediately for remedy.

8.6 Protections de roue, porte-bagages arrière, éclairage

Problème	Causes possibles	Remède
Bruits: Crépitements, battements, grincements ou bruits similaires.	• Les garde-boue ou le porte-bagages arrière se sont détachés	Si les pièces ne peuvent pas être rattachées, contactez Contactez immédiatement votre revendeur de vélos pour obtenir une solution.
Éclairage partiellement ou totalement sans fonction	• Les LED de l'éclairage ont atteint la fin de leur durée de vie	Contactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
	• Câbles endommagés	Contactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.

8.7 Roues et pneus

Problème	Causes possibles	Remède
Les roues « rebondissent »	• Dommages aux pneus • Rayon cassé	Contactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
Bruits : Crépitements, battements, grincements ou sons similaires.	• Des corps étrangers sont coincés dans la roue	Retirer le corps étranger. Utilisez votre Cargo Hybrid avec un soin particulier après. Faites vérifier votre Cargo Hybrid par votre revendeur de vélos pour détecter tout dommage consécutif.
	• Dommage à la roue	Contactez votre revendeur de vélos spécialisé immédiatement pour y remédier.
Comportement cycliste négligent	• Pression d'air excessivement basse	Augmenter la pression d'air (= gonfler les pneus) Si le même comportement de cyclisme se produit Peu de temps après, on voit à nouveau un pneu crevé (voir ligne suivante).
Comportement de cyclisme de plus en plus spongieux, comportement de roulement très inhabituel (on sent chaque petite pierre)	• Pneu crevé	Remplacement du pneu/chambre à air. Contactez immédiatement votre revendeur de vélos pour y remédier et n'utilisez pas votre Cargo Hybrid jusqu'à cette date. Vous devez pas remplacer vous-même la chambre à air, le pneu et le ruban de jante du Cargo Hybrid.

9 Après une chute ou un accident



AVERTISSEMENT!

Danger dû à des dommages non réparés !

Les dommages après une chute ou un accident peuvent entraîner des situations de cyclisme dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Contactez immédiatement votre revendeur de vélos après une chute ou un accident.
- JE Ne continuez à utiliser votre Cargo Hybrid que lorsqu'il a été correctement réparé par votre revendeur de vélos.



AVERTISSEMENT!

Danger dû à des pièces de rechange non autorisées !

Les pièces de rechange interdites peuvent ne pas répondre aux exigences particulières de votre Cargo Hybrid et peuvent tomber en panne. Une tige de selle desserrée peut entraîner des situations dangereuses à vélo, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

- JE Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine.
- En cas de doute, consultez votre revendeur spécialisé en vélos.

Après une chute, vous devez toujours remplacer les composants ouverts listés ci-dessous :

- Guidon
- Embouts de guidon
- Potence de guidon
- Manivelle

Tous les autres composants ou pièces doivent être vérifiés et remplacés si nécessaire par votre revendeur de vélos spécialisé.

10 Nettoyage et entretien de la cargaison Hybrid

Un bon entretien augmente la durée de vie de votre Cargo Hybrid et de ses composants. Nettoyez et entretenez donc régulièrement votre Cargo Hybrid.



Avant le nettoyage, retirez la batterie ou les batteries de votre Cargo Hybrid.

Observez les **instructions originales** pour l'entraînement électrique pour le nettoyage et l'entretien de la **composants de la propulsion électrique**.



ATTENTION!

Danger dû à un entretien incorrect ou à des produits de nettoyage inappropriés !

Les produits de nettoyage, les lubrifiants et les conservateurs sont des produits chimiques.

Une utilisation incorrecte peut endommager votre Cargo Hybrid.

- JE Utilisez un jet d'eau doux ou un seau d'eau et une éponge pour un nettoyage humide.
- Utilisez uniquement de l'eau douce propre ou de l'eau dessalée. L'eau salée favorise la corrosion.
- JE Utilisez uniquement des produits spécialement adaptés aux vélos.
- JE Assurez-vous que cet agent n'attaque pas la peinture, le caoutchouc, le plastique, les pièces métalliques, etc.
- Pour plus d'informations, consultez votre revendeur spécialisé en vélos.
- JE Suivez les instructions du fabricant respectif dans les manuels des composants.

1. Enlevez les saletés grossières telles que la terre, les pierres, le sable, etc. avec un jet d'eau douce.
2. Laissez votre Cargo Hybrid sécher un peu.
3. Vaporisez l'ensemble de votre Cargo Hybrid avec un produit nettoyant adapté.

En cas de nombreux produits de nettoyage et de salissures légères, une simple pulvérisation et un rinçage après le temps d'action prescrit sont suffisants.

Les saletés tenaces peuvent être éliminées après le temps de réaction, par exemple avec une brosse à radiateur avant le rinçage.

4. Rincez l'ensemble du Cargo Hybrid avec un jet d'eau doux et laissez-le sécher.

5. Nettoyez la chaîne comme décrit ci-dessous.

- Versez un produit de nettoyage de chaîne adapté sur un chiffon en coton propre et non pelucheux et essuyez la chaîne avec ce chiffon. Actionnez lentement la manivelle dans le sens inverse du sens d'entraînement.
- Répétez ce processus avec une zone propre du chiffon en coton jusqu'à ce que la chaîne soit propre.
- Laissez le produit nettoyant s'évaporer pendant environ 1 heure.

S'il reste du produit nettoyant entre les maillons de la chaîne, le nouveau lubrifiant se décompose immédiatement et est donc inefficace.

- Appliquez un lubrifiant adapté aux chaînes de vélo avec parcimonie sur les joints de la chaîne.
- Retirez l'excès de lubrifiant sur la chaîne avec un chiffon en coton propre, sec et non pelucheux.

6. Nettoyez les zones très sales restantes à la main avec un chiffon en coton propre et non pelucheux utilisant un produit nettoyant approprié.

7. Vaporisez l'ensemble du Cargo Hybrid avec de la cire en spray appropriée ou un produit de préservation similaire.

Exceptions :

- Patins de frein ou plaquettes de frein usés
- Disques de frein
- Poignées, levier de frein/de vitesse
- Siège
- Pneus

8. Polissez votre Cargo Hybrid après le temps d'exposition prescrit avec un chiffon en coton propre et non pelucheux.

9. Nettoyez les patins de frein, les plaquettes de frein et les disques de frein à la main avec un chiffon en coton propre, sec et non pelucheux, en utilisant un agent dégraissant approprié.



Nettoyez et lubrifiez votre chaîne comme décrit après chaque trajet par temps humide, chaque trajet long sur sol sablonneux, au plus tard tous les 200 km.

11 Transport de la cargaison Hybride



Le Cargo Hybrid **doit jamais être démonté** pour le transport ! **Aussi le boîtier doit ne pas être changé ou supprimé !**

Vous pouvez **seulement** transporter le Cargo Hybrid **en un seul morceau** (y compris la boîte) !

1. Avant le transport, retirez la ou les batteries de votre Cargo Hybrid.



Piles doivent être transportées séparément.

Tenez compte des informations contenues dans le **instructions originales** pour le **entraînement électrique**.

2. Si nécessaire, retirez les autres accessoires optionnels qui pourraient être endommagés pendant le transport de votre Cargo Hybrid (par exemple le support pour smartphone).

3. Transportez votre Cargo Hybrid à la verticale et fixez-le pour éviter qu'il ne tombe ou ne glisse.

12 Démantèlement du

Cargo Hybrid pour une période plus longue



ATTENTION!

Danger en cas de stockage incorrect !

Un stockage incorrect peut endommager les roulements et les pneus et favoriser la corrosion.

JE Veuillez respecter les instructions suivantes.



Retirez la batterie ou les batteries de votre Cargo Hybrid si vous prévoyez de le garer pendant une longue période.

Respectez les informations relatives au stockage dans le **instructions originales** pour la propulsion électrique.

JE Par conséquent, nettoyez et entretenez régulièrement votre Cargo Hybrid comme décrit au chapitre 10 « *Nettoyage et entretien du Cargo Hybrid* ».

JE Entrez votre Cargo Hybrid uniquement dans des pièces sèches et sans poussière.

JE Protégez votre Cargo Hybrid contre l'accès par des personnes non autorisées ou des enfants.

JE Vérifiez les freins lorsque vous remettez votre Cargo Hybrid en service.

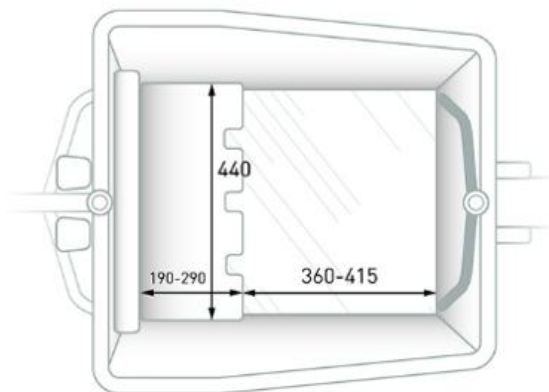
En cas de périodes prolongées de non-utilisation, il peut être nécessaire de freiner à nouveau les freins à disque.

En cas de doute, consultez votre revendeur spécialisé en vélos.

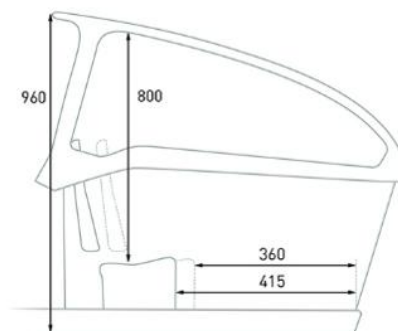
Dimensions caisse VAE Cargo

Toutes les valeurs sont exprimées en millimètres ou en degrés.

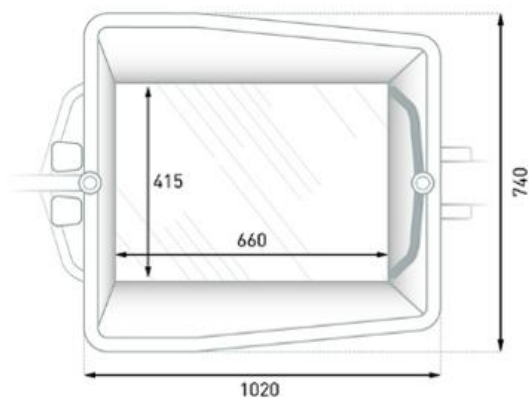
VUE DE DESSUS AVEC SIÈGE



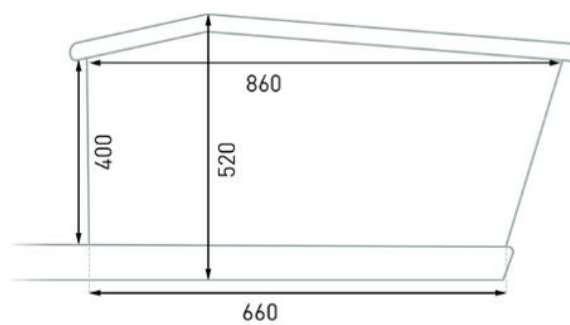
VUE LATÉRALE AVEC HOUSSE DE PLUIE ET SIÈGE



VUE DE DESSUS SANS SIÈGE



VUE LATÉRALE SANS SIÈGE





Equo



Manuel d'utilisation

2



User manual

30



Gebruikshandleiding

58



Manual del usuario

86



Benutzerhandbuch

114

Manuel d'utilisation

Sommaire

1. Introduction

- 1.1 Présentation du vélo
- 1.2 Guide des modèles
- 1.3 Restrictions d'usage
- 1.4 Sécurité
- 1.5 Chargement maximal autorisé

2. Prise en main

- 2.1 Réglage de la position
 - 2.1.1 Montage des pédales
 - 2.1.2 Réglage de la selle
 - 2.1.3 Réglage du guidon
 - 2.1.4 Réglage de la position des freins
- 2.2 Fonctionnement du système Shimano Steps
- 2.3 La batterie
 - 2.3.1 Description
- 2.4 Autres recommandations
 - 2.4.1 Freins
 - 2.4.2 Dérailleurs
 - 2.4.3 Roues
 - 2.4.4 Jeu de direction
 - 2.4.5 Courroie de transmission

3. Entretien

- 3.1 Généralités
- 3.2 Plan d'inspection
- 3.3 Carnet d'entretien

4. Garantie et enregistrement de mon vélo

5. Foire aux questions

Déclaration de conformité



Attention

Vous venez d'acquérir un vélo O2Feel. Nous vous en remercions. Pour vous aider à profiter pleinement de votre vélo, reportez-vous à l'ensemble des éléments de ce livret.

De plus, il est nécessaire d'enregistrer votre vélo sur notre site **www.o2feel-ebikes.com**

Lisez attentivement ce manuel avant la première utilisation de votre VAE O2Feel

Merci de vous reporter à ce manuel pour toute opération de réglage ou d'entretien de votre VAE. En cas de doute, rapprochez-vous de votre revendeur O2Feel.



O2Feel Bikes

www.o2feel-ebikes.com

1. Introduction

1.1 Présentation du vélo

Parlons le même langage



1 Selle	11 Chaîne/Courroie	20 Fourche
2 Tige de selle	12 Jante	21 Moteur central
3 Collier de selle	13 Pneu	22 Pédales
4 Antivol de cadre	14 Poignée	23 Manivelle
5 Porte bagage	15 Guidon	24 Carter de chaîne
6 Lampe arrière	16 Potence	25 Béquille
7 Garde boue	17 Lampe avant	26 Bouton ON/OFF
8 Tringle de garde boue	18 Cadre	
9 Disque de frein	19 Batterie intégrée O2Feel iPower Pack Advanced	
10 Tendeur de chaîne		

1.2 Guide des modèles

Vous avez choisi un vélo cargo.

Catégorie	Utilisation
Urbain 	Ces vélos sont destinés à une utilisation urbaine, sur route goudronnée ou piste cyclable. Ils ne sont pas adaptés à une pratique tout terrain, pour des sauts ou de la compétition. Ils sont conformes aux normes EN15194 « cycles à assistance électrique »
Pliant 	Ces vélos sont destinés à l'utilisation décrite pour les modèles « urbains ». Ils présentent la possibilité d'être pliés, pour en faciliter le transport et le rangement. Ils ne sont pas adaptés à une pratique tout terrain, pour des sauts ou de la compétition. Ils sont conformes aux normes EN15194 « cycles à assistance électrique »
Trekking 	Ces vélos sont destinés à l'utilisation décrite pour les modèles « urbains ». Ils sont également destinés à un usage sur route gravillonnée ou terrain mixte. Ils ne sont pas adaptés à une pratique tout terrain, pour des sauts ou de la compétition. Ils sont conformes aux normes EN15194 « cycles à assistance électrique »
MTB 	Ces vélos sont destinés à un usage tout terrain de type « Cross-Country » ou « All Mountain ». Ils sont conformes aux normes ISO4210 « Cycles à assistance électrique – Bicyclettes EPAC » et EN15194 « cycles à assistance électrique ». Attention ne convient pas à une utilisation en compétition, « Enduro », « DH »
Enduro 	Ces vélos sont destinés à un usage tout-terrain de type « Enduro ». Ils sont adaptés aux terrains escarpés, aux descentes et aux ascensions techniques. Ils sont conformes aux normes ISO4210 « Cycles à assistance électrique – Bicyclettes EPAC » et EN15194 « cycles à assistance électrique ».
Cargo 	Ces vélos sont destinés à une utilisation urbaine, sur route goudronnée ou piste cyclable. Ils présentent la possibilité de pouvoir supporter des charges lourdes, permettant ainsi le transport vos courses ou encore de pouvoir balader vos enfants. Ils ne sont pas adaptés à une pratique tout terrain, pour des sauts ou de la compétition. Ils sont conformes aux normes EN15194 « cycles à assistance électrique » et NF R30-050-1 norme relative aux vélos cargo.

1.3 Restrictions d'usage

Lors de l'acquisition de votre vélo, veuillez vous assurer qu'il convient à l'usage auquel vous le destinez (voir 1.2 Guide des modèles)

Tous les vélos O2Feel sont à « assistance électrique », ce qui implique que l'assistance ne peut être fournie que si vous pédalez.

Conformément à la réglementation NF EN 15194, l'assistance est par ailleurs limitée à 25 km/h. Si vous dépassez cette vitesse, le moteur ne fournit plus d'énergie.

Le pédalage peut être plus difficile lorsque l'assistance est désactivée ou lorsque la batterie est déchargée. Par ailleurs, un vélo électrique est plus lourd qu'un vélo classique. Assurez-vous donc d'avoir suffisamment de batterie pour effectuer votre trajet ou d'être en mesure d'effectuer votre trajet sans assistance, le cas échéant.

Les autonomies maximales annoncées sont

variables et dépendent de nombreux paramètres, dont les suivants (liste non exhaustive) : poids du cycliste, poids du chargement, dénivelé, état de la route, niveau d'assistance choisi, température ambiante...

Toute manipulation visant à « débrider » votre VAE O2feel est interdite. En effet, cela rendrait votre vélo illégal sur la voie publique et entraînerait une utilisation au-delà des contraintes pour lesquelles il a été conçu. Cela aboutirait automatiquement à une annulation de la garantie.

Les vélos ont une restriction de charge, qui tient compte du poids du cycliste, auquel s'ajoute le poids de ses bagages et accessoires. Si cette limite venait à être dépassée, cela entraînerait une annulation de la garantie.

1.4 Sécurité

La pratique du cyclisme comporte des risques, notamment des chutes pouvant entraîner des blessures. O2Feel recommande donc à tous ses utilisateurs le port d'un casque homologué (NF EN 1078). Le port du casque est obligatoire en France pour tout enfant de moins de 12 ans, conducteur ou passager.

Le comportement du vélo électrique peut être différent d'un vélo classique, en raison de l'assistance et du poids. Il convient de vous y familiariser avant de l'utiliser sur la voie publique.

Lorsque vous roulez sur la voie publique, veillez à toujours respecter le Code de la route du pays dans lequel vous vous trouvez.

Lors de l'achat de votre VAE O2Feel, celui-ci a été contrôlé et réglé par un professionnel, afin de vous garantir plaisir, confort et sécurité. Afin de garder ces qualités intactes, il convient de faire entretenir régulièrement votre vélo par votre revendeur O2feel agréé.

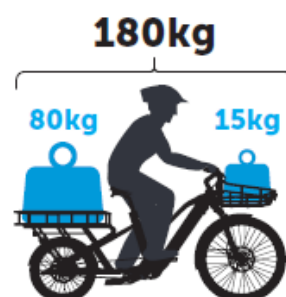
Vérifiez la pression des pneus avant toute sortie. La pression recommandée est indiquée sur le flanc du pneu.

Assurez-vous régulièrement que les vis sont bien serrées (porte-bagage, potence, guidon, roues, freins, selle).

Pour empêcher le vol de votre vélo, évitez de le garer dans les zones passantes et accrochez votre vélo à un point fixe par le cadre

1.5 Chargement maximal autorisé

Le poids total de chargement, vélo compris, ne doit pas dépasser 180kg.

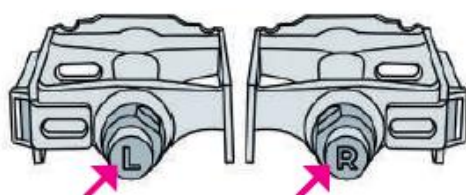


2. Prise en main

2.1 Réglage de la position

2.1.1 Montage des pédales

Si vous êtes amenés à devoir monter vos pédales, attention : à l'intérieur de vos pédales est inscrit **R** et **L**. La pédale avec le **R** doit être montée du côté droit (le coté avec plateau(x)). La pédale avec le **L** doit être montée du côté gauche (le coté sans plateau)



Particularité concernant le montage :

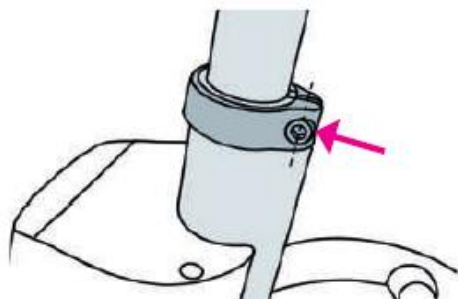
- Rotation dans le sens des aiguilles d'une montre pour la pédale droite pour serrer
- Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la pédale gauche pour serrer

2.1.2 Réglage de la selle

Le premier réglage à effectuer est la hauteur de selle. Votre revendeur peut vous aider à effectuer cette opération. Si la position de la selle vous paraît inconfortable, il ne faut pas hésiter à l'ajuster. En effet, une mauvaise position peut entraîner des blessures à moyen ou long terme.

La hauteur de selle s'ajuste en desserrant la vis du collier de selle avec une clé hexagonale de 5mm, ou en ouvrant le levier de serrage rapide.

Le couple de serrage recommandé est de 7 Nm



Attention, toutes les tiges de selle ont un niveau d'insertion minimum, qui est indiqué sur la tige (« insert mini » ou « stop »). Il convient de ne pas tirer la tige de selle au-delà de cette limite afin de garantir votre sécurité.

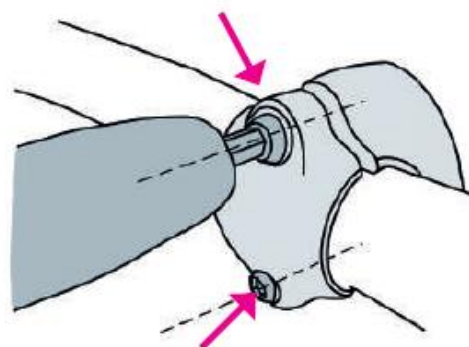
Une fois la hauteur de selle réglée, vous pouvez en modifier l'orientation. Nous recommandons de commencer par une orientation horizontale et de l'ajuster en fonction de vos sensations.

2.1.3 Réglage du guidon

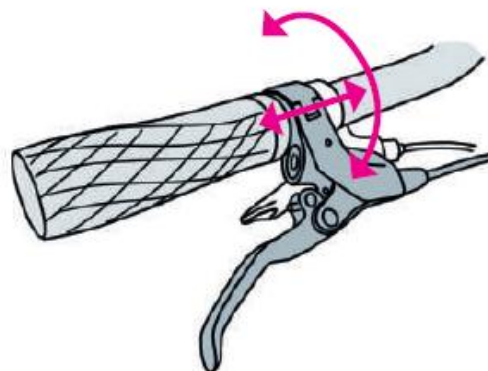
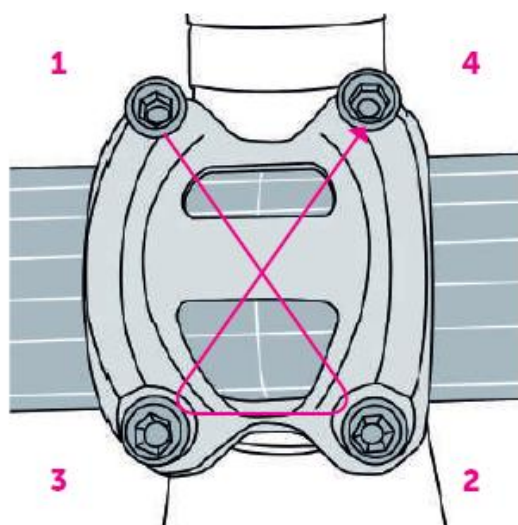
Nos vélos sont préalablement réglés afin de vous garantir une ergonomie optimale.

Toutefois, si vous devez effectuer le réglage du poste de pilotage, nous vous conseillons de suivre ces quelques étapes.

Si vous souhaitez modifier l'orientation du cintre, il faut desserrer les vis de la potence et orienter le cintre de façon à ce que vous trouviez la position la plus confortable. Ensuite, resserrez les vis de potence (6/8Nm si la potence a 2 vis, 4/5Nm si elle en a 4).



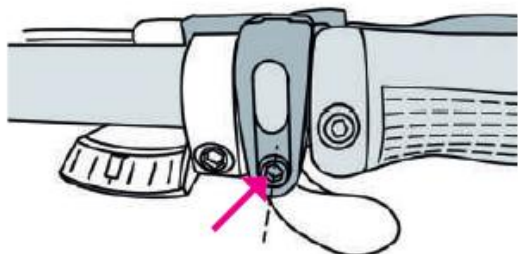
Pour les potences avec 4 vis, il faut toujours desserrer et resserrer en croix :



Resserrez les vis de fixation des poignées de freins à 5 Nm. Pour tout autre réglage, consultez votre revendeur.

2.1.4 Réglage de la position des freins

Pour assurer la bonne position du levier, desserrez-la vis de fixation de la poignée de frein, puis ajustez l'angle pour qu'il soit dans le prolongement de vos avant-bras lorsque vous êtes en position de pilotage.



Réglez l'écartement du levier de frein avec la poignée de manière à pouvoir actionner le levier de frein avec deux doigts.

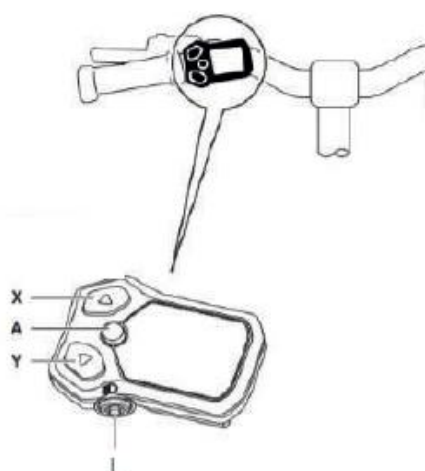
2.2 Fonctionnement du système Shimano Steps

Caractéristiques

- Design compact et léger
- Balade silencieuse et en douceur
- Système présentant des performances élevées en matière de changement de vitesse (pour un système de changement de vitesse électronique)
Ce système utilise des capteurs précis permettant de changer de vitesse en fournissant le niveau le plus approprié d'assistance électrique réglée avec soin par des commandes informatiques.
- Fonction d'assistance à la marche (mode d'assistance à la marche)
- * La fonction d'assistance à la marche peut être inutilisable dans certaines régions.
- * Certaines des fonctions énumérées ci-dessus ne peuvent être utilisées qu'une fois le micrologiciel mis à jour. Le cas échéant, consultez le magasin où vous avez acheté votre vélo et procédez aux mises à jour du micrologiciel.

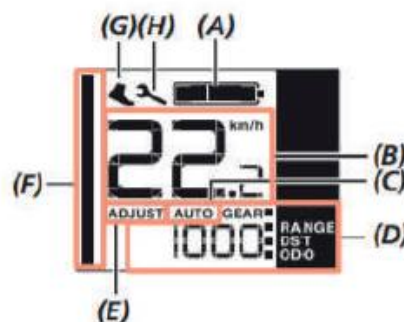
Fonctionnement du compteur :

Pour des informations détaillées, merci de vous reporter au manuel d'utilisation Shimano.



Unité de manette avec ordinateur de bord de type intégré

- Bouton X:** Augmenter le niveau d'assistance
- Bouton Y:** Diminuer le niveau d'assistance
- Bouton A:** Changement des informations d'affichage
- L:** Bouton d'éclairage



RANGE: Autonomie de voyage

DST: Distance parcourue (remise à zéro en appuyant longuement sur le bouton A)

ODO: Distance cumulée

A: Indicateur de niveau de charge de la batterie
(Reportez-vous à Indicateur de niveau de charge de la batterie)

B: Vitesse actuelle

Affiche la vitesse actuelle. (Reportez-vous à Unités de l'affichage)

C: Affichage du mode de changement de vitesse automatique

S'affiche pour le mode de changement de vitesse automatique

D: Affichage des données relatives à la promenade

(Reportez-vous à Changement de l'affichage des données relatives)

E: Affichage du mode de réglage (ADJUST)

(Reportez-vous à la REMARQUE ci-dessous)

F: Jauge d'assistance

Affiche le mode d'assistance actuel. Plus le mode fournit une assistance forte, plus la jauge affichée est longue.

G: Mode d'assistance à la marche n°1

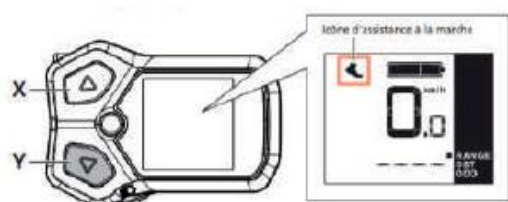
Cette icône s'affiche lorsque vous êtes en mode d'assistance à la marche

H: Alerte d'entretien

Indique qu'un entretien est requis. Contactez le lieu d'achat ou un distributeur si cette icône s'affiche

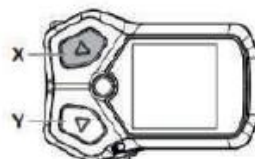
Mode « assistance à la marche »

1- Maintenez le bouton Y jusqu'à l'apparition de l'icône d'assistance



2- Poussez doucement le vélo tout en appuyant de nouveau sur le même bouton. Si vous relâchez le bouton-Y, l'assistance s'arrête.

3- Pour quitter le mode d'assistance, appuyer sur le bouton X.



Utilisation du vélo

1. Mettez le vélo sous tension en appuyant sur le bouton on/off **situé sur l'afficheur, la batterie ou le cadre.**

- **Ne placez pas les pieds sur les pédales lorsque vous mettez le vélo sous tension. Il peut en résulter une erreur du système.**

- L'alimentation électrique ne peut pas être activée pendant la charge.

2. Sélectionnez votre mode d'assistance préféré.



Pente raide



Pente douce ou surface plane



Longue distance sur une surface plane

3. L'assistance démarre lorsque les pédales commencent à tourner.

4. Changez le mode d'assistance en fonction des conditions d'utilisation.

5. Mettez le vélo hors tension lorsque vous ne l'utilisez plus.

Les principaux codes d'erreur Shimano

Message d'erreur	Restrictions	Solutions
W010 – Température du moteur supérieure à la normale	L'assistance électrique peut être plus faible que d'habitude.	Cessez l'utilisation jusqu'à ce que la température redescende. Si la situation ne s'améliore pas, contactez le magasin où vous avez effectué votre achat.
W101(011) – La vitesse de déplacement ne peut pas être détectée	La vitesse maximale de l'assistance électrique peut être inférieure à la normale.	Vérifiez si le capteur de vitesse est correctement installé. Si la situation ne s'améliore pas, contactez le magasin où vous avez effectué votre achat.
W012 – La manivelle n'est pas installée dans la bonne direction ou dans le bon angle du moteur		Réinstallez la manivelle dans la bonne direction et le bon angle, puis remettez sous tension. Si la situation ne s'améliore pas, contactez votre détaillant.
W103(013) – L'initialisation du capteur de couple n'a pas réussi	L'assistance électrique peut être plus faible que d'habitude.	Enlevez votre pied de la pédale, puis appuyez sur le bouton d'alimentation de la batterie et remettez sous tension. Si la situation ne s'améliore pas, contactez le magasin où vous avez effectué votre achat.
W030 – Deux interrupteurs d'assistance ou plus sont branchés sur le système	Il n'est pas possible de changer les vitesses avec les dérailleurs électroniques.	Si cette erreur s'affiche, consultez votre revendeur.
E010 – Une erreur du système a été détectée	L'assistance électrique n'est pas fournie lorsque vous roulez.	Redémarrez le système électrique. Si la situation ne s'améliore pas, connectez l'unité à E-TUBE et suivez les instructions. Si l'erreur persiste, contactez le magasin où vous avez effectué votre achat.
E011 – Une erreur de fonctionnement du système s'est produite	L'assistance électrique n'est pas fournie lorsque vous roulez.	Redémarrez le système électrique. Si la situation ne s'améliore pas, connectez l'unité à E-TUBE et suivez les instructions. Si l'erreur persiste, contactez le magasin où vous avez effectué votre achat.
E012 – Échec de l'initialisation du capteur de couple	L'assistance électrique n'est pas fournie pendant la conduite.	Retirez votre pied du pédalier, et appuyez sur le bouton d'alimentation de la batterie pour activer à nouveau l'alimentation. Référez-vous à « Mesurer et ajuster la tension de la chaîne », puis vérifiez que la tension de la chaîne est appropriée. Si la situation ne s'améliore pas, contactez un agent.
E013 – Une anomalie a été détectée dans le micrologiciel du moteur	L'assistance électrique n'est pas fournie lorsque vous roulez.	Restaurez le micrologiciel du moteur en connectant à E-TUBE. Si l'erreur persiste, contactez votre détaillant.

Message d'erreur	Restrictions	Solutions
E014 – Le capteur de vitesse peut avoir été installé dans la mauvaise position	L'assistance électrique n'est pas fournie lorsque vous roulez.	Modifiez la position du capteur de vitesse et unité à aimant, mettez sous tension et faites tourner la manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'erreur se corrige. Ceci peut demander jusqu'à 100 rotations.
E020 – Une erreur de communication a été détectée entre la batterie et le moteur	L'assistance électrique n'est pas fournie lorsque vous roulez.	Demandez à votre détaillant de vérifier que le câble entre le moteur et la batterie est connecté correctement. Si le câble est endommagé, faites-le remplacer par un câble neuf.
E033 – Micrologiciel actuel non compatible avec ce système	L'assistance électrique n'est pas fournie pendant la conduite.	Connectez-vous à E-TUBE PROJECT, puis mettez à jour le micrologiciel de tous les appareils à la dernière version.

2.3 La batterie

2.3.1 Description

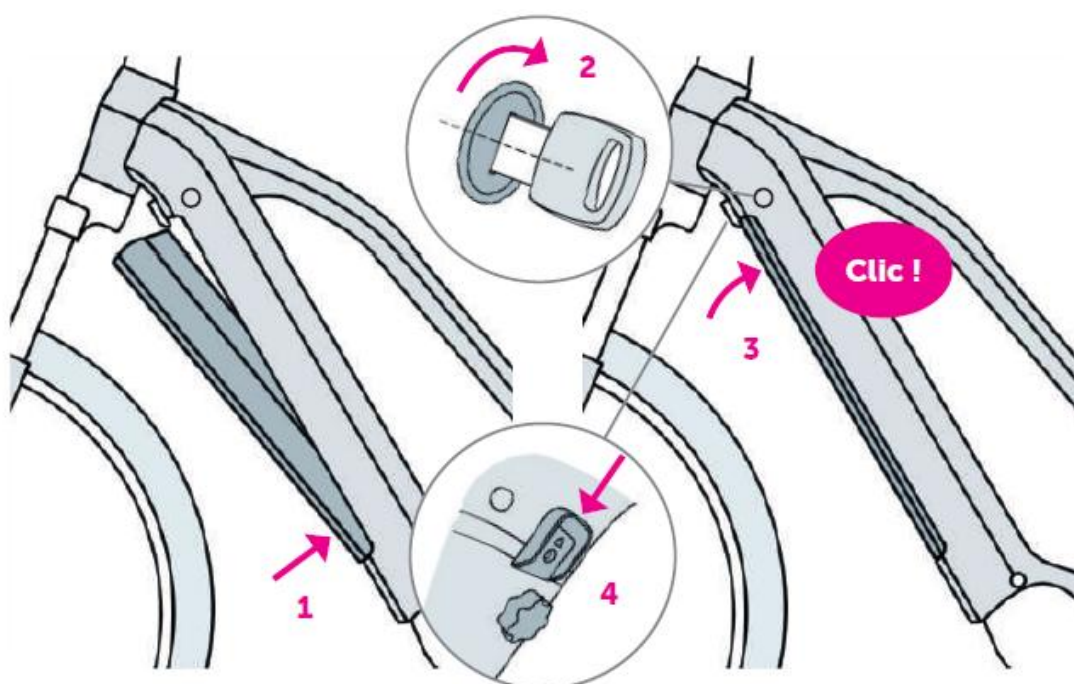
O2Feel développe ses propres batteries ce qui nous permet d'offrir l'un des meilleurs choix du marché pour ses vélos à assistance électrique. Par notre expertise, nous pouvons travailler en partenariat étroit avec Shimano afin de vous offrir les meilleures solutions techniques.

Les caractéristiques principales de nos batteries en fonction des modèles sont :

Batterie	Lithium-ion iPower Pack Advanced 432 / iPower Pack Advanced 720
Capacité normale	iPower Pack Advanced 432 = 12 Ah iPower Pack Advanced 720 = 20 Ah
Plage de température de fonctionnement	Pendant le déchargement : -5°C à +50°C Pendant la charge : 0°C à 40°C 
Tension nominale	36 V

Remarques :

Veillez à ce que la batterie soit bien verrouillée dans son logement avant de rouler avec le vélo. Ne pas rouler avec les clés sur le vélo.



Insérer d'abord le bas de la batterie en diagonal en tenant la batterie à la base

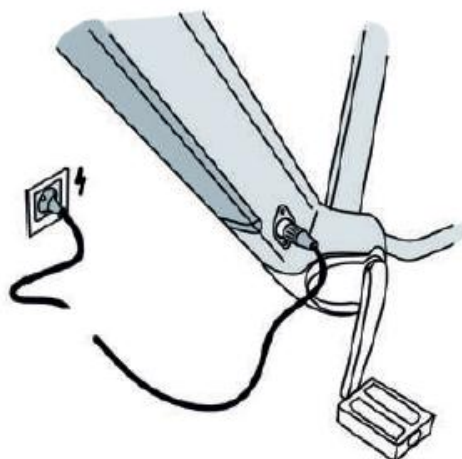
Une fois le bas de la batterie bien calé, basculer le haut de la batterie jusqu'à entendre un « **CLIC** ». Verrouiller l'antivol, installer le cache de la batterie et visser la vis à travers le cache.



La batterie doit TOUJOURS être verrouillée à clé pour davantage de sécurité.

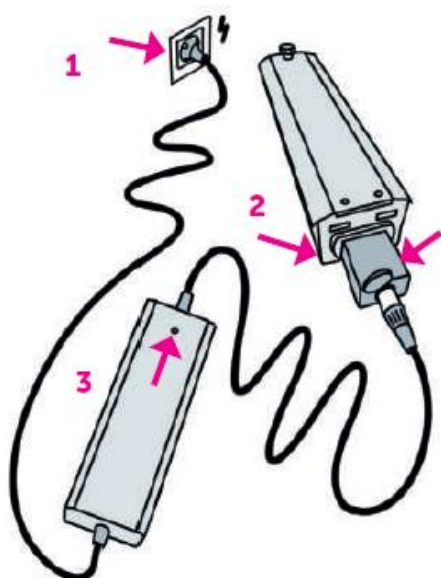
Charge de la batterie

Charge de la batterie directement sur le vélo:



Charge de la batterie à l'extérieur du vélo :

- 1. Connectez le chargeur à l'alimentation principale
- 2. Connectez le chargeur à la batterie
- 3. La batterie est en charge tant que le voyant rouge est allumé et ne clignote pas.



Danger

Chargez la batterie avec le chargeur spécifié par l'entreprise et suivez les conditions de charge fournies par celle-ci. Sinon, la batterie risquerait de surchauffer, d'exploser ou de s'enflammer.

Attention

Si la température de la batterie dépasse les 70°C, celle-ci se met en sécurité en s'éteignant. Elle ne pourra se rallumer qu'une fois revenue à température ambiante. Ne pas mettre en charge la batterie lors de cette surchauffe. La charge de la batterie ne sera pas effective au-dessus d'une température de 50°C. Attendez également qu'elle revienne à température ambiante pour la recharger.

Remarque

Lorsque vous débranchez le cordon d'alimentation du chargeur de batterie de la prise de courant ou la prise de charge de la batterie, ne tirez pas sur le cordon car il pourrait se casser.

Si vous rangez votre vélo pendant une période prolongée immédiatement après l'achat, vous devrez charger la batterie avant d'utiliser le vélo.

Il est fortement conseillé de charger la batterie au plus vite pour assurer sa longévité

Chargez les batteries sur une surface plane située à l'intérieur.

Contactez immédiatement votre revendeur O2Feel agréé en cas de dysfonctionnement.

Les temps de chargement complet à titre indicatifs pour nos batteries sont les suivants (ces temps peuvent varier en fonction des paramètres d'usure, de température...) :

iPower Pack Advanced 432 :

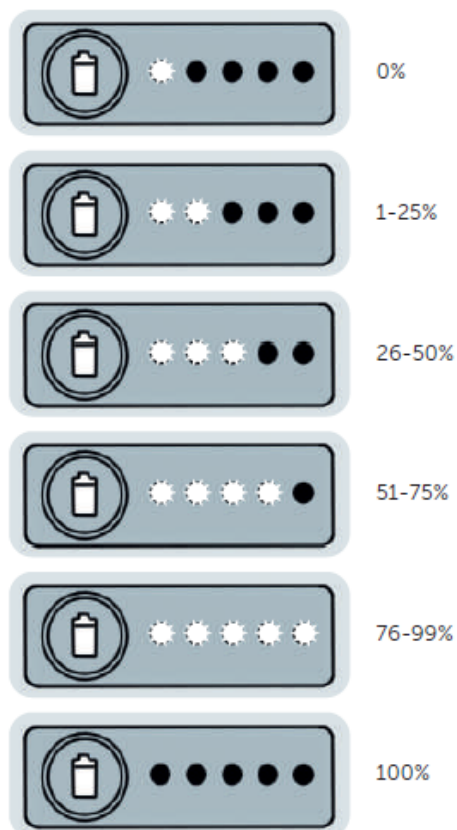
Chargeur 2A – 390min, Chargeur 4A – 195min

iPower Pack Advanced 720 :

Chargeur 2A – 630min, Chargeur 4A – 310min

État de chargement de la batterie

Remarque : si la batterie est chargée directement sur le vélo, il ne sera pas possible de suivre son état de chargement. Ainsi, une fois le voyant du chargeur vert, attendez encore 1 heure afin de laisser l'équilibrage de la batterie se faire et ne pas l'abîmer, puis débrancher le chargeur.



Bien gérer sa batterie au quotidien :

- Si vous ne souhaitez pas utiliser votre vélo pendant un long moment, stockez-le en veillant à ce que la capacité de batterie restante soit d'environ 70 %. Veillez également à ne pas laisser la batterie se décharger entièrement en la rechargeant tous les 1 mois.
- Stockez la batterie ou les vélos avec la batterie dans des endroits couverts et frais (environ 10 à 20°C) où ils ne sont pas exposés à la lumière directe du soleil ou à la pluie. Si la température de stockage est faible ou élevée, les performances de la batterie sont réduites et son temps disponible sera plus court. Lorsque vous utilisez la batterie après une longue période de stockage, assurez-vous de la charger avant de l'utiliser.



Concernant les batteries usagées :

Les batteries au lithium-ion sont des ressources précieuses et recyclables. Pour plus d'informations concernant les batteries usagées, suivez les règles en vigueur dans votre région. En cas de doute, contactez le magasin où vous avez effectué votre achat ou un revendeur de vélos.

Informations relatives à la mise au rebut pour les pays en dehors de l'Union européenne :



Ce symbole est uniquement valide au sein de l'Union européenne. Suivez la réglementation locale en vigueur lorsque vous mettez les batteries usagées au rebut. En cas de doute, contactez le magasin où vous avez effectué votre achat ou un revendeur de vélos.

Avertissement - Risque d'incendie et de choc électrique - Aucune des pièces ne peut être réparée par l'utilisateur.

2.4 Autres recommandations

2.4.1 Freins

Remarques importantes et mesures de précaution :

Confiez les travaux de maintenance des freins à un revendeur O2feel agréé.

N'appliquez pas de liquides oléagineux sur les garnitures de frein, les surfaces de freinage des jantes, les patins ou les disques de frein. Dans le cas contraire, les performances des freins s'en trouveraient entravées.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine. Dans le cas contraire, il y aurait un risque de dommage ou d'entrave au bon fonctionnement du vélo.

Pour obtenir une bonne force de freinage, utilisez exclusivement des garnitures de frein adaptées aux jantes. Dans le cas contraire, la distance de freinage pourrait augmenter et l'usure s'accroître.

Les câbles de frein sont des pièces d'usure. Contrôlez régulièrement leur état d'usure et faites-les remplacer, le cas échéant.

Vérifiez que le câble de frein n'est pas rouillé ou effiloché. Remplacez-le s'il présente un défaut. S'il n'est pas remplacé, il y a un risque de dysfonctionnement des freins.

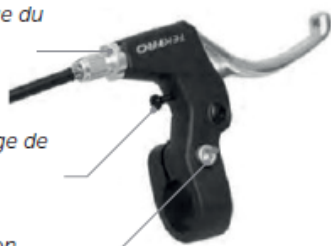
Levier de frein standard :

Le vélo est équipé de leviers de frein standard appropriés. Contrôlez régulièrement qu'ils peuvent être actionnés sans gêner la course.

Boulon d'ajustage du câble de frein

Boulon de réglage de l'écart de portée

Boulon de fixation



Freins à disque hydrauliques

Le frein à disque hydraulique est équipé d'un maître-cylindre au niveau du levier de frein manuel. Le liquide hydraulique est transmis aux cylindres de frein par le biais d'une durite. Les plaquettes de frein sont pressées contre le disque

par les pistons. Ce type de frein est très puissant et nécessite peu de maintenance.

Après chaque réglage, testez les freins en poussant le vélo avec force tout en actionnant le levier de frein. Utilisez votre vélo uniquement s'il freine de manière sûre.

Contrôlez régulièrement l'étanchéité des gaines et des raccords, y compris avant chaque départ. Des raccords et gaines non étanches peuvent entraîner des pertes de liquide du système de freinage et entraver le bon fonctionnement des freins.

En cas de perte de liquide du système de freinage, n'utilisez plus le vélo et confiez immédiatement les travaux de réparation correspondants à un atelier spécialisé.

En cas de conduite avec des freins dans cet état, il y a un risque important de défaillance des freins.

Lors du transport ou du stockage du vélo à l'envers, des bulles d'air peuvent se former dans le réservoir du système de freinage. Cela peut entraver les performances de vos freins.

Nettoyage du système de freinage

Si les plaquettes de frein entrent en contact avec de l'huile ou de la graisse, elles doivent être remplacées. Si le disque de frein entre en contact avec de l'huile ou de la graisse, il doit être nettoyé. Dans le cas contraire, les performances de freinage s'en trouveraient fortement entravées.

Utilisez de l'alcool isopropylique, de l'eau savonneuse ou un linge sec pour le nettoyage et la maintenance du système de freinage. N'utilisez pas les produits de nettoyage ni les solutions antibruit pour freins disponibles dans le commerce, car ils pourraient endommager certaines pièces, par exemple, les joints.

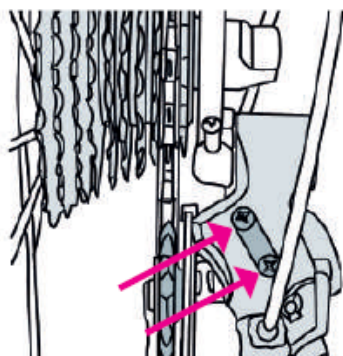
Évitez toute projection de corps gras sur les plaquettes de frein ou les patins lors de l'entretien de la chaîne et de la transmission.

2.4.2 Dérailleurs

Votre vélo O2Feel vous sera livré avec tout le soin que nous pouvons lui apporter. En cas de dysfonctionnement, n'hésitez pas à contacter votre revendeur O2Feel agréé.

Néanmoins, voici les réglages de base pour un dérailleur arrière :

Les butées sont les premiers éléments à régler sur votre dérailleur arrière. Petit rappel : les butées définissent la course du dérailleur du petit au grand pignon et évitent que la chaîne ne saute. Elles sont bien réglées lorsque le dérailleur se déplace de haut en bas sans dérailer et lorsqu'on n'entend pas de cliquetis sur le plus petit et le plus grand pignon.



- Réglage de la butée côté petit pignon (butée haute, ou butée basse) : alignement de la chaîne et du galet-guide avec le petit pignon
- Réglage de la butée côté grand pignon (butée haute, ou butée basse) : alignement de la chaîne et du galet-guide avec le grand pignon

Retenez qu'on :

- dévisse pour déplacer la butée vers l'extérieur du cadre
- visse pour déplacer la butée vers le centre de la roue

Bon à savoir : Il est possible de régler les butées sans câble, en manipulant le dérailleur manuellement.

Votre dérailleur n'arrive toujours pas en butée côté grand pignon? Vérifiez que votre câble n'est pas trop tendu. Desserrez la vis serre-câble et testez manuellement le réglage des butées.

3. Comment régler la tension du câble de dérailleur?

Avant de régler la tension du câble, nous vous conseillons de desserrer le câble, puis de positionner la molette de réglage à la moitié de sa course. Ce petit détail est très utile pour ajouter ou

enlever de la tension par la suite.

- Positionnez votre chaîne sur le petit pignon
- Tirez à la main le câble de dérailleur et tendez-le, puis ajustez la vis de serrage
- Testez le passage de vitesses
- Affinez le réglage de tension avec la molette pour trouver le bon réglage

Si les vitesses peinent à monter : ajoutez de la tension à l'aide de la molette.

Si les vitesses peinent à descendre : enlevez de la tension à l'aide de la molette.

Le réglage se fait petit à petit, en testant le passage de vitesses et ajoutant/enlevant de la tension de câble

4. Le test de passage de vitesses important pour un bon réglage

Le test de passage de vitesses est très important lorsque vous réglez votre dérailleur arrière! Il doit refléter l'utilisation réelle de vos vitesses.

Pour bien tester vos vitesses :

- passez les vitesses une à une, du petit au grand pignon puis inversement
- essayez la descente et la montée rapide
- testez le passage de vitesses avec tous les plateaux

Pour le passage de vitesses sur un pied d'atelier, il suffit de pédaler d'une main et de passer les vitesses avec l'autre.

5. Le passage de vitesses manque de précision?

Vérifiez les galets et la patte de dérailleur. Il peut arriver que le passage de vitesses manque de précision, c'est-à-dire que vous n'arrivez pas à régler correctement votre dérailleur arrière : les vitesses sautent, ne montent pas ou des cliquetis continuent à se faire entendre. Cela peut provenir :

- des galets de dérailleur : Ils peuvent prendre du jeu latéralement. Les galets peuvent se remplacer.
- de la patte de dérailleur : une patte tordue n'offre plus le bon alignement du dérailleur avec le pignon, ce qui peut expliquer ce manque de précision. Procédez au remplacement si elle est abîmée.

6. Conseil d'utilisation lors du passage de vitesse.

Il est conseillé de ne pas appuyer fortement sur les pédales lors du changement de vitesse afin de préserver la chaîne. Ceci peut entraîner une usure prématurée.

7. Un câble et une gaine lubrifiés

La lubrification du câble et de la gaine du dérailleur arrière est primordiale pour un passage de vitesses fluide! C'est un petit détail qui fait la différence. Un petit coup de lubrifiant est toujours le bienvenu.

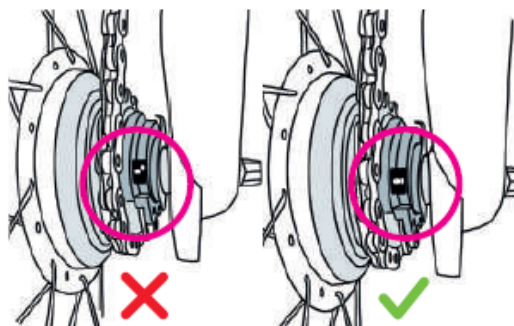
Vous trouverez des instructions séparées pour les composants dans la boîte d'accessoires fournie avec le vélo, ou sur les sites Internet des fabricants concernés. Pour toute question concernant le montage, le réglage, la maintenance et l'utilisation, contactez votre revendeur O2Feel agréé.

Il y a risque de blessure du cycliste si des composants de transmission sont mal serrés, usés, endommagés ou mal réglés. Faites toujours entretenir le dérailleur arrière dans chez votre revendeur O2Feel agréé.

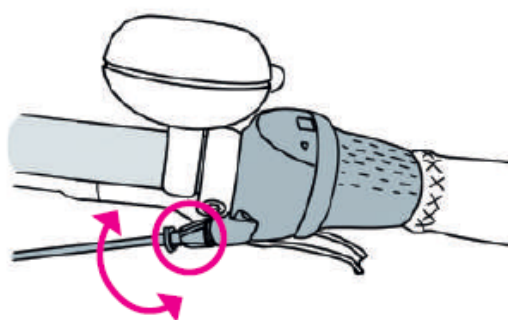
Réglage du moyeu à vitesses intégrées Nexus

Etape 1 : positionner votre levier sur la vitesse N°3 (pour les vélos à 5 vitesses) ou N° 4 (pour les vélos à 7 vitesses)

Etape 2 : Vérifier l'alignement des points jaunes sur la roue arrière.



Etape 3 : Ajuster la position du point jaune à l'aide de la molette de réglage située au guidon.



Contactez toujours votre revendeur O2Feel agréé lorsque :

- Vous constatez des sauts de chaîne ou
- Si vous entendez un bruit inhabituel ou
- Si le changement de vitesse ne fonctionne pas parfaitement ou
- Si le mécanisme de changement de vitesse, le dérailleur ou tout autre composant de la transmission est mal serré, endommagé ou tordu ou
- Si la chaîne est défectueuse ou usée

2.4.3 Roues

➔ Contrôle des roues

Les roues sont le point de contact du vélo avec la chaussée. Les irrégularités de la chaussée et le poids du cycliste représentent des charges importantes pour les roues.

Les roues sont soigneusement contrôlées et centrées avant la livraison. Cependant, les rayons s'alignent pendant les premiers kilomètres parcourus.

Faites contrôler les roues par votre revendeur O2Feel agréé après les 100 premiers kilomètres parcourus et, si nécessaire, faites-les recentrer. Ensuite, faites-les régulièrement contrôler lors de l'entretien de votre vélo.

La roue peut être fixée au cadre et à la fourche de différentes manières. Outre les systèmes connus avec lesquels la roue est fixée grâce à des écrous d'axe ou des serrages rapides, il existe différents types d'axes de roue. Ceux-ci peuvent être vissés ou fixés par différents types de serrages rapides.

➔ Contrôle du moyeu

Pour contrôler le moyeu, procédez comme suit :
Soulevez la roue et faites-la tourner.

Ce faisant, contrôlez si la roue continue de tourner quelques tours, puis s'arrête. Si elle s'arrête de manière soudaine, le roulement est endommagé.

Pour vérifier si le moyeu a du jeu, essayez de faire bouger la roue de manière latérale (dans les deux sens) dans la fourche ou dans la structure arrière.

Si vous constatez qu'il y a du jeu entre les roulements, ou si la roue tourne difficilement, faites ajuster le moyeu par un revendeur spécialisé.

➔ Contrôle des jantes

Une jante usée perd en stabilité et est donc plus susceptible de s'abîmer. Une jante déformée, fissurée ou brisée peut entraîner des accidents graves. Ne roulez plus avec le vélo si vous constatez des modifications de la jante. Faites contrôler la jante endommagée par votre revendeur O2Feel agréé.

Remplacez la jante dès que vous voyez des marques (rainures, points colorés) à l'un ou l'autre endroit de la jante, la disparition d'une marque gravée ou l'usure d'une marque colorée écrite.

➔ Pneus

Il existe de nombreux types de pneus. Leurs propriétés et leur résistance au roulement dépendent de leur profil.

Ne dépassez pas la pression de gonflage autorisée pour le pneu. Dans le cas contraire, il pourrait éclater.

Injectez de l'air dans le pneu pour obtenir au moins la pression de gonflage minimum indiquée. Si la pression est trop faible, le pneu pourrait se détacher de la jante.

La pression de gonflage maximale autorisée ainsi que la pression minimale, le plus souvent, sont inscrites sur le flanc du pneu.

Lors du changement des pneus, utilisez uniquement des pneus du même type, de la même dimension et du même profil. Dans le cas contraire, les caractéristiques de conduite du vélo pourraient être influencées de manière négative. Il y aurait alors un risque d'accident.

Les pneus sont des pièces d'usure. Contrôlez

régulièrement la profondeur des sculptures, la pression et l'état des flancs des pneus. Remplacez les pneus usés avant de réutiliser le vélo.

Respectez les dimensions du pneu monté. Celles-ci sont désignées par une indication normalisée.

- Exemple 1 : « 46-622 » indique que la largeur du pneu est de 46 mm et que le diamètre de la jante est de 622 mm
- Exemple 2 : « 28 x 1,60 pouce » indique que le diamètre du pneu est de 28 pouces et que sa largeur est de 1,60 pouce.

Démontage des roues

Notez que les étapes décrites ici ne sont que des exemples. Respectez les remarques du fabricant concerné ou adressez-vous à votre revendeur O2Feel agréé.

➔ Démontage de la roue avant

- Si votre vélo est doté de serrages rapides, desserrez-les selon les instructions du fabricant.
- Si votre vélo est équipé d'écrous d'axe, desserrez-les à l'aide d'une clé plate adaptée en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Si la roue avant est sécurisée contre le desserrage grâce à la forme particulière des pattes de dérailleur, continuez de desserrer les écrous en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Lorsque les rondelles et les écrous ne touchent plus les pattes de dérailleur, retirez la roue avant de la fourche.

➔ Démontage de la roue arrière

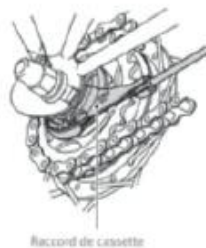
- Si votre vélo est équipé d'un dérailleur arrière, passez sur le plus petit pignon. Dans cette position, le mécanisme de changement de vitesse ne gêne pas le démontage.
- Si votre vélo est doté de serrages rapides, desserrez-les.
- Si votre vélo est équipé d'écrous d'axe, desserrez-les à l'aide d'une clé plate adaptée en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Rabattez le mécanisme de changement de vitesse légèrement vers l'arrière.

- Soulevez légèrement le vélo.
- Retirez la roue du cadre.
- Si vous ne pouvez pas encore retirer la roue arrière, continuez d'ouvrir le serrage rapide en tournant le contre-écrou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Donnez une légère tape sur la partie supérieure de la roue avec la paume de la main.
- La roue se détache.

Exemple de démontage d'un moyeu à vitesses intégrées Shimano :

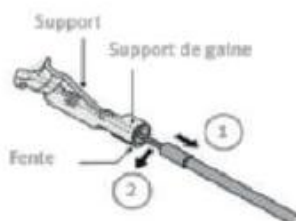
Déconnexion du câble de changement de vitesse pour le retrait de la roue arrière

1. Déconnectez le câble du raccord de cassette pour pouvoir retirer la roue arrière du cadre.



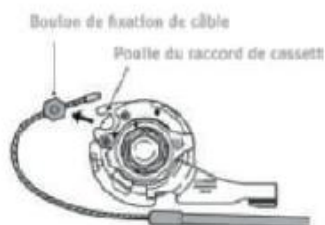
Raccord de cassette

2. Tirez la gaine hors du support de gaine du raccord de cassette, puis retirez le câble de la fente du support.



1. Tirez hors du support de gaine
2. Retirez de la fente

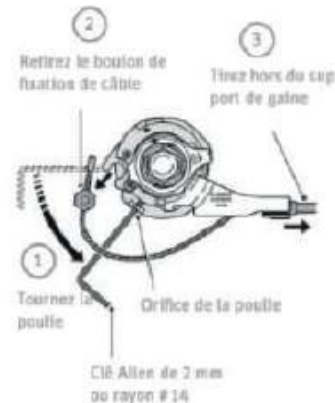
3. Retirez le boulon de fixation de câble de la poulie du raccord de cassette.



Boulon de fixation de câble

Poulie du raccord de cassette

4. S'il est difficile de tirer la gaine hors du support de gaine du raccord de cassette, insérez une clé Allen de 2 mm ou un rayon #14 dans l'orifice de la poulie du raccord de cassette, puis tournez la poulie pour desserrer le câble. Ensuite, retirez en premier le boulon de fixation de câble de la poulie, avant de retirer la gaine du support de gaine.



Desserrez la vis de l'étrier de frein et retirez-la.

5. Desserrez les écrous de roue et mettez-les de côté. Retirez la rondelle de protection de l'axe de la roue.
6. Retirez la roue arrière de la fente des pattes de dérailleur.

Pour le remontage des roues procédez à l'inverse des opérations précédentes.

En cas de doutes, n'hésitez pas à consulter votre revendeur O2Feel agréé

2.4.4 Jeu de direction

Le jeu de direction est le support de la fourche dans le cadre. Lorsqu'il est bien réglé, le kit de direction peut se tourner sans difficulté. Il ne doit cependant pas y avoir de jeu.

Le kit de direction subit de très fortes sollicitations dues aux chocs des chaussées accidentées. Il peut se desserrer ou se dérégler. Faites contrôler régulièrement le réglage du jeu de direction (qui doit être ni trop serré, ni trop desserré). Le kit de direction peut se briser s'il est mal réglé ou trop serré. C'est pourquoi il doit toujours être réglé par votre revendeur O2Feel agréé.

Un kit de direction trop desserré peut entraîner des dommages aux cuvettes ou à la fourche.

2.4.5 Courroie de transmission

O2feel utilise pour certains de ses vélos le système d'entraînement à courroie « Gates carbon drive ». La courroie Carbon Drive se trouve au cœur de la transmission. Conçue spécialement, cette courroie en fibre de carbone, d'un pas de 11 mm, constitue une alternative efficace et solide aux chaînes de vélo traditionnelles. La transmission est complétée par nos conceptions de pignons innovantes et votre choix de moyeu à vitesses intégrées ou mono-vitesse. Le système breveté Gates Carbon Drive vous permet de profiter d'une transmission plus résistante avec moins d'entretien et, plus important encore, de réaliser de superbes sorties à vélo.

Pourquoi le « Gates Carbon drive?

PROPRE – PEU D'ENTRETIEN Pas de lubrification nécessaire et donc pas de taches de graisse. Il ne laisse pas la saleté et la crasse s'incruster et se nettoie facilement à l'eau.

SILENCIEUX Pas de chaîne, donc pas de bruit de chaîne. Incroyable, ce silence.

LÉGER Le système Gates Carbon Drive pèse moins qu'une transmission par chaîne. Un poids réduit signifie de meilleures performances.

SOLIDE L'engagement instantané et la sensation de fluidité que vous constaterez sont uniques. Il faut l'essayer pour le croire.

Une tension correcte de la courroie est essentielle pour un fonctionnement optimal du système Gates Carbon Drive. Une tension insuffisante peut « faire sauter » la courroie lorsque ses dents glissent sur les dents de la poulie arrière. Une tension excessive peut endommager les roulements du moyeu arrière, réduire le rendement et augmenter l'usure de la transmission. Les procédures de tension varient selon le vélo. Les types de systèmes de tension courants incluent des pattes coulissantes ou pivotantes et des boîtiers de pédalier excentriques. Remarque : il est nécessaire de maintenir l'alignement correct de la courroie lorsque vous réglez sa tension.

Un entretien régulier de votre courroie est recommandé et doit être effectué par votre revendeur agréé O2Feel.

Mesure de la tension de courroie

Une tension correcte de la courroie est essentielle pour un fonctionnement optimal du système Gates Carbon Drive. Une tension insuffisante peut « faire sauter » la courroie lorsque ses dents glissent sur les dents de la poulie arrière. Une tension excessive peut endommager les roulements du moyeu arrière, réduire le rendement et augmenter l'usure de la transmission.

Pour mesurer la tension dans le système Carbon Drive, le tensiomètre Gates Kriket est utilisé.

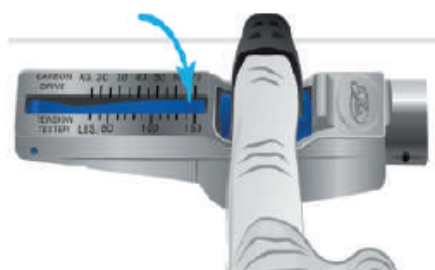
La tension peut varier légèrement le long de la courroie, c'est pourquoi vous devez répéter cette procédure plusieurs fois. Tournez le pédalier d'un quart de tour après chaque mesure et mesurez à nouveau.

Tensiomètre kriket de gates



1. Échelle lbs livres, 2. Échelle kg kilogrammes
3. Indicateur, 4. Bande pour doigt, 5. Butée du tensiomètre

Vérification de la tension de la courroie :



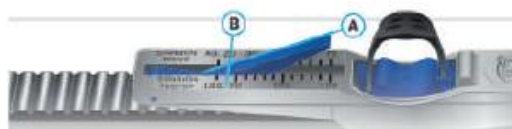
1. Vérifiez que l'indicateur est complètement abaissé. Placez l'index dans la bande en caoutchouc prévue à cet effet, au-dessus du pavé à cliquet, comme dans l'illustration.

2. Placez le tensiomètre Kriket sur la partie supérieure de la courroie, au milieu du brin, en veillant à ce que la butée soit bien contre la courroie.



3. Appuyez sur le pavé à cliquet jusqu'à entendre un clic. Il est essentiel de n'utiliser qu'un doigt sur le tensiomètre.

4. Le point de mesure est l'intersection des lignes A and B. La tension indiquée ci-dessus par le tensiomètre est: **20 KG**



5. Tournez le pédalier d'un quart de tour, puis répétez les étapes 1 à 4 ci-avant. Répétez la rotation et la mesure au moins 3 fois



La tension moyenne mesurée doit être comprise entre 43lbs et 47lbs.



43 - 47 lb.

NE PAS MONTER PAR ROTATION DU PEDALIER



NE PAS FAIRE LEVIER



DANGER



Attention

Même si la courroie est dépourvue de graisse, les pantalons, jupes et vêtements larges peuvent se coincer dans la transmission. L'installation d'un protège-courroie est recommandée.

3. Entretien

3.1 Généralités

Ne laissez aucun produit d'entretien ou aucune huile entrer en contact avec les garnitures de frein, les disques de frein et les surfaces de freinage de la jante. Dans le cas contraire, les performances des freins seraient entravées.

N'utilisez pas de jet d'eau puissant ni de nettoyeur à haute pression pour le nettoyage. Un jet d'eau trop puissant pourrait pénétrer dans les roulements et diluer le lubrifiant, provoquant une augmentation des frottements. Les conséquences sont la formation de rouille et la dégradation des roulements.

Conseil lors du nettoyage

- Vérifier que les broches soient sèches avant de rouler de nouveau avec le vélo.

Ne nettoyez jamais votre vélo avec :

- des solutions acides,
- des graisses,
- de l'huile chaude,
- des produits de nettoyage pour freins (sauf pour les disques de frein)
- des liquides contenant des solvants.

Ces substances attaquent les surfaces du vélo et favorisent l'usure.

Après usage, éliminez les lubrifiants et les produits de nettoyage et d'entretien selon les règles de la protection de l'environnement. Ne jetez pas ces substances avec les ordures ménagères, dans les canalisations ou dans la nature.

Le parfait fonctionnement et la durée de vie de votre vélo dépendent de sa maintenance et de son entretien.

Nettoyez régulièrement votre vélo à l'eau chaude avec une éponge, en y appliquant de petites quantités de produits de nettoyage.

Vérifiez à cette occasion si votre vélo ne présente pas de fissures, de rainures ou de déformations.

Faites remplacer les pièces défectueuses avant de

réutiliser le vélo.

Traitez particulièrement souvent toutes les pièces affectées par la corrosion en utilisant des produits de conservation et d'entretien, et ce en particulier en hiver ou dans des environnements agressifs, comme en bord de mer. Dans le cas contraire, la corrosion (rouille) pourrait se propager de manière plus importante et plus rapide sur votre vélo.

Nettoyez régulièrement toutes les pièces zinguées et chromées, ainsi que les composants en acier inoxydable.

Si vous n'utilisez pas votre vélo pendant un certain temps, par exemple, en hiver, rangez-le dans un endroit sec, à température constante. Avant de ranger votre vélo, gonflez les deux pneus en respectant la pression de gonflage prescrite.

Consultez les sites Internet des fabricants des composants concernés pour connaître les informations importantes à ce sujet.

Pièces d'usure

Votre vélo est un produit technique qui doit être régulièrement contrôlé.

Un grand nombre de pièces subissent une forte usure de nature fonctionnelle qui dépend de leur utilisation.

Faites régulièrement contrôler votre vélo et faites remplacer les pièces d'usure par votre revendeur O2Feel agréé.

Mode d'emploi général

➔ Pneus

Les pneus subissent une usure de nature fonctionnelle. Celle-ci dépend de l'utilisation du vélo et peut être influencée de manière décisive par l'utilisateur.

Ne freinez pas de manière à bloquer complètement les roues.

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. La pression de gonflage maximale autorisée ainsi que la valeur minimale, le plus souvent, sont inscrites sur le flanc du pneu.

Si nécessaire, gonflez le pneu jusqu'à obtenir la valeur de pression indiquée. Vous réduisez ainsi l'usure.

Évitez d'exposer les pneus à des éléments néfastes, comme les rayons du soleil, l'essence, l'huile, etc.

➡ **Garnitures de frein**

Les garnitures de frein des freins sur jante et à disque s'usent en fonction de l'utilisation du vélo. Si le vélo est utilisé pour des sorties en terrain montagneux ou dans un but sportif, il se peut que les garnitures de frein doivent être changées à intervalles plus courts. Contrôlez régulièrement l'état d'usure des garnitures de frein et, le cas échéant, faites-les remplacer par votre revendeur O2Feel agréé.

➡ **Disques de frein**

Les disques de frein s'usent également avec le temps et en cas de freinages intensifs. Renseignez-vous auprès du fabricant de vos freins ou de votre revendeur O2Feel agréé pour connaître les limites d'usure acceptables. Faites remplacer les disques de frein usés par votre revendeur O2Feel agréé.

➡ **Chaînes et courroies**

La chaîne du vélo subit une usure de nature fonctionnelle qui varie en fonction de l'entretien, de la maintenance et de l'utilisation du vélo (conduite, pluie, saleté, sel, etc.).

Nettoyez régulièrement la chaîne et les courroies et lubrifiez la chaîne afin d'en augmenter la durée de vie.

Faites remplacer ces éléments par votre revendeur O2Feel agréé lorsque la limite d'usure acceptable est atteinte. Une courroie a une durée de vie plus longue qu'une chaîne.

Nous vous recommandons de faire effectuer un entretien régulier de votre courroie par votre revendeur agréé O2Feel.

Pour davantage de détails sur l'entretien et l'utilisation de votre courroie « Gates », merci de vous rendre sur le site :

<https://www.gatescarbondrive.com/~media/files/gcd/owners-manuals/french-owners-manual-gates-carbon-drive.pdf?la=en>

➡ **Pignons et galets de dérailleur**

Dans le cas de vélos équipés d'un dérailleur arrière,

les pignons et galets de dérailleur subissent une usure de nature fonctionnelle. Le degré d'usure dépend de l'entretien, de la maintenance et de l'utilisation du vélo (conduite, pluie, saleté, sel, etc.).

Nettoyez et lubrifiez ces pièces à intervalles réguliers pour en augmenter la durée de vie.

Faites-les remplacer par votre revendeur O2Feel agréé lorsque la limite d'usure acceptable est atteinte.

➡ **Revêtements des poignées**

Les revêtements des poignées subissent une usure de nature fonctionnelle. C'est pourquoi il peut être nécessaire de les remplacer.

Vérifiez régulièrement le bon positionnement des poignées. Pensez à les faire contrôler chez votre revendeur O2Feel agréé.

➡ **Huiles hydrauliques et lubrifiants**

Les huiles hydrauliques et les lubrifiants perdent de leur efficacité avec le temps. Le fait de ne pas changer régulièrement les lubrifiants augmente l'usure des composants et des roulements concernés.

Nettoyez régulièrement tous les composants et roulements concernés et lubrifiez-les de nouveau.

Faites contrôler et remplacer régulièrement le liquide de frein à disque par votre revendeur O2Feel agréé. Une purge des freins tous les ans est conseillée.

➡ **Câbles de frein et de transmission**

Effectuez régulièrement la maintenance de tous les câbles.

Faites remplacer les pièces défectueuses par votre revendeur O2Feel agréé. Cela peut être particulièrement nécessaire lorsque votre vélo est régulièrement garé à l'extérieur et qu'il est exposé aux intempéries.

➡ **Peintures**

Les peintures nécessitent un entretien régulier, qui préserve en outre le caractère esthétique de votre vélo.

Contrôlez régulièrement le parfait état des surfaces laquées et corrigez immédiatement les défauts.

Votre revendeur O2Feel agréé se tient à votre disposition pour tout conseil en matière d'entretien des surfaces.

➔ Kit

Tous les kits du vélo, comme le kit de direction, le moyeu, les pédales et le boîtier de pédalier sont soumis à une usure de nature fonctionnelle. Celle-ci dépend de l'intensité et de la durée d'utilisation et de l'entretien.

Contrôlez régulièrement ces pièces.

Nettoyez et lubrifiez régulièrement ces pièces.

➔ Roulements de cadres à suspension intégrale et fourches à ressort ou d'autres éléments de suspension

Les composants de la suspension du vélo, les roulements et les éléments de suspension, subissent des charges beaucoup plus fortes que les autres roulements. C'est pourquoi ils sont soumis à une forte usure.

Contrôlez régulièrement ces pièces de manière précise.

Respectez les modes d'emploi joints des fabricants.

Votre revendeur O2Feel agréé se tient à votre disposition pour tout conseil concernant l'entretien et, le cas échéant, le remplacement de ces composants sensibles.

Consultez également les sites Internet des fabricants des composants concernés pour connaître les informations importantes concernant la maintenance des pièces d'usure.

➔ Béquille

Vérifier régulièrement le couple de serrage entre la béquille et sa plaque de support. Un couple de serrage de 20 Nm est recommandé.

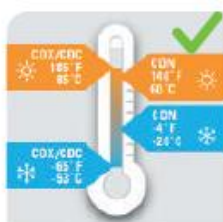
➔ Inspections régulières

Les rayons s'alignent pendant les premiers kilomètres parcourus, les câbles de frein et de transmission s'étirent et les roulements se rodent. C'est pourquoi une première inspection doit être effectuée par votre revendeur O2Feel agréé après environ 200 kilomètres ou après quatre à six semaines. Cette inspection est également

importante pour conserver vos droits de garantie.

Vous pouvez consulter nos tutoriels réglages et entretiens sur notre chaîne YouTube.

Entretien de votre carbon drive

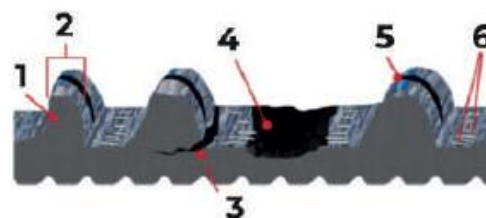


Remplacer en cas d'usure

Les courroies et poulies Gates Carbon Drive™ sont extrêmement solides et conçues pour avoir une longue durée de vie, mais elles s'usent avec le temps. À intervalles réguliers, inspectez minutieusement la courroie et les poulies pour détecter tout signe de détérioration:



✓ Cette courroie est en **excellent état**. La disparition de la couleur bleue n'indique PAS d'usure



1. Dent de requin, 2. Non symétrique, 3. Fissures, 4. Dent manquante, 5. Revêtement usé avec du polyuréthane nu, 6. Cordes en carbone à nu

✗ Remplacez la courroie lorsqu'elle présente ces signes d'usure.

AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une courroie Carbon Drive usée ou endommagée, ainsi que le défaut d'inspection correcte de la courroie Carbon Drive avant chaque utilisation peut provoquer des dommages matériels et des blessures physiques graves pouvant entraîner la mort.



✓ Cette poulie CenterTrack est en **excellent état**.



✗ Remplacez les poulies CenterTrack lorsque leurs dents sont usées comme sur l'illustration ci-dessus

3.2 Plan d'inspection

Nous conseillons le plan d'entretien suivant pour garantir la longévité et la qualité de roulage de votre vélo :

Après chaque utilisation du vélo	• les rayons, • l'usure et la concentricité des jantes, • l'endommagement et la présence de corps étrangers dans les pneus, • les serrages rapides,	• le fonctionnement de la transmission et de la suspension, • les freins et l'étanchéité des freins hydrauliques, • l'éclairage et la sonnette.
Après les 200 premiers km puis tous les ans	• les pneus et les chambres à air. Faites contrôler les couples de serrage : • du guidon, • des pédales, • des biellettes, • de la selle, • de la tige de selle et	• des vis de fixation. Faites effectuer le rajustement des composants suivants : • kit de direction, • transmission, • freins, • éléments de suspension • Serrage béquille • État des cables
Entre 300 à 500km	Faites contrôler l'usure et, le cas échéant, remplacer : • la chaîne, • la cassette, • les pignons, • la jante et les garnitures de rein.	Nettoyez la chaîne, la cassette et les pignons. Lubrifiez la chaîne avec un lubrifiant approprié. Vérifiez la bonne fixation de toutes les vis.
Après 1 000km	Faites contrôler les moyeux de frein et, le cas échéant, remplacer la pastille de frein ou la lubrifier avec un lubrifiant correspondant.	
Après 3 000km	Confiez les travaux en ce qui concerne : • les moyeux, • le kit de direction, • les pédales, • les câbles de transmission et les câbles de frein	À un atelier de réparation spécialisé pour : • leur démontage, • leur contrôle, • leur nettoyage, • leur lubrification et le cas échéant, leur remplacement.
Après tout contact avec la pluie / neige / boue / sable...	Nettoyez et lubrifiez : • le mécanisme de changement de vitesse, • les freins (sauf les surfaces de freinage) et la chaîne.	

3.3 Carnet d'entretien

Vous trouverez ci-dessous le carnet d'entretien de votre vélo afin de suivre sa régularité. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'enregistrer votre vélo sur notre site <https://www.o2feel.com/content/82-warranty> ou au minimum de conserver votre facture comportant le numéro de série du cadre.

Numéro de série cadre :

Modèle :

Batterie :

Date de mise en route :

Date	Nombre de km	Nature de l'entretien réalisé	Nom du technicien	Tampon magasin

4. Garantie et enregistrement de mon vélo

Pour enregistrer votre vélo et bénéficier de la garantie, rendez-vous sur :

<https://www.o2feel.com/content/82-warranty>

5. Foire aux questions

Mon vélo est-il homologué pour circuler ?

Chacun de nos vélos électriques O2Feel est accompagné d'un certificat d'homologation. Ce certificat est fourni avec chaque vélo et respecte le décret 95-937 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage de la bicyclette.

Quels dommages sont couverts par ma garantie ?

La garantie fonctionne sur les défauts de fabrication et de matière. Toute mauvaise utilisation de votre part, qui pourrait entraîner la détérioration du cycle, ne pourra être prise en charge. A ce propos, pensez à bien enregistrer votre vélo électrique en ligne afin d'activer la garantie.

Quelle est la durée de ma garantie ?

O2Feel garantit l'intégralité de ses vélos électriques 2 ans sur les batteries et 5 ans sur les cadres. Les réparations sont à effectuer chez votre revendeur. Si la réparation s'effectue chez un autre concessionnaire, il vous faudra alors vous acquitter du coût lié à la main d'œuvre. Il est possible d'étendre la durée de garantie via notre programme SerenityFeel, n'hésitez pas à demander les informations à votre revendeur agréé O2Feel ou sur notre site www.o2feel-ebikes.com

Quel est l'intérêt du vélo électrique pour ma santé ?

D'une manière générale, le vélo électrique est fortement conseillé par les médecins, qui le considère comme un excellent moyen de maintenir une forme physique et de retrouver la santé ! Ils aimeraient, par ailleurs, qu'à terme, ce moyen de transport finisse par se substituer aux voitures, utilisées trop fréquemment pour de courts trajets.

Le poids du vélo électrique est-il déterminant dans le choix de mon vélo ?

Il est plus aisé et plus agréable de rouler avec un vélo léger en particulier dans le cadre d'un vélo pliant. C'est pourquoi O2Feel accorde beaucoup d'importance au poids de ses vélos et tente au maximum d'alléger ses vélos.

Déclaration de conformité CE

Le fabricant :

O2Feel bikes
137 allée de l'Ecopark
59118 Wambrechies
FRANCE

Déclare que les vélos O2Feel bikes entraînés par un moteur électrique :

Désignations :

- Equo Cargo Boost 3.1
- Equo Cargo Power 4.1
- Equo Cargo Power 4.2
- Equo Cargo Power 7.1
- Equo Cargo Power 7.2
- Equo édition Roland Garros

Année de construction 2022 et année de construction 2023

Sont conformes aux dispositions de la **Directive 2006/42/CE relative aux machines**. De plus, les vélos entraînés par un moteur électrique correspondent aux exigences essentielles de la **Directive 2014/30/CE compatibilité électromagnétique**.

Les normes suivantes ont été appliquées :

Equo : NF R 30-050-1

Exigences communes aux cycles avec ou sans assistance électrique

La documentation technique est disponible auprès de :

O2Feel bikes

137 allée de l'Ecopark
59118 Wambrechies
FRANCE

M. Jean Bataille (gérant associé)

Date : 26 juin 2022

O2Feel
137 Allée de l'Ecopark
59118 Wambrechies FRANCE
contact@o2feel.com: 0366191970
Siren : 520441841





O2Feel Bikes

www.o2feel-ebikes.com

MODÈLE VAE / LONGTAIL

LE LONGTAIL

ENTRETIEN :

USAGE : FAIBLE DÉNIVELÉ



LONGTAIL

Vous arrivez dans le monde des familles nombreuses à vélo et vous souhaitez une solution qui s'adapte facilement, mais efficacement ? Le longtail est indubitablement la réponse la plus résistante (jusqu'à 180 kg!) et la plus adaptée aux familles, aux entreprises souhaitant un moyen de transport différent, mais tout aussi efficace qu'un camion. Ce vélo à assistance électrique porte et transporte !



DISPLAY SHIMANO
Compact, simple et clair, ce nouveau display commande les différents niveaux d'assurances de votre vélo.



LES ATOUTS LONGTAIL

JUSQU'À 180KG DE CHARGE UTILE



MOTORISATION SHIMANO EP6 CARGO
85 Nm de couple



BATTERIE INTÉGRÉE



GRAND CONFORT
Selle royale et tige de selle suspendue



ARCADE
VÉLO DE VILLE ÉLECTRIQUE



TAILLE UNIQUE, ÉTUDIÉ POUR LES CYCLISTES ENTRE 1M60 ET 1M95

*Autonomie maximum selon conditions d'usage

MODÈLE VAE / LONGTAIL

LA FICHE TECHNIQUE LONGTAIL

CADRE / FOURCHE

- CADRE** > Aluminium 6061 - Taille Unique - Personnalisable
FOURCHE > 26" - Suspension - RST - Noire

GUIDON

- SONNETTE** > 45mm - Alu - Noire
CINTRE > Aluminium - Noir
LEVIER > Shimano - Noirs
POIGNÉES > Click Noires
POTENCE > Ahead Set - Réglable - Aluminium - Noire
JEU DE DIRECTION > Ahead Set - Semi Intégré - Noir

FREINS

- AVANT** > Shimano - Disque Ø180mm - Hydraulique - Noir
ARRIÈRE > Shimano - Disque Ø180mm - Hydraulique - Noir

TRANSMISSION

- MANETTE** > Shimano - 9 Vitesses - Cues - Gachette - Noire
DÉRAILLEUR AVANT > NA
DÉRAILLEUR ARRIÈRE > Shimano Cues - Dérailleur 9 Vitesses - Noir
ROUE LIBRE/CASSETTE > Shimano Cues - 9 Vitesses - 11 à 41 Dents
PÉDALES > Plastique - Noires
BOITIER DE PÉDALIER > Moteur Shimano EP6 Cargo - Plateau 46 Dents
CHAÎNE > Shimano Cues - Gris
ENSEMBLE MANIVELLE > Shimano EP6 - 170mm - Aluminium - Noir
CARTER > Aluminium - Noir Mat

ROUES

- AVANT** > 26" - Aluminium - Double Paroi - Noire
ARRIÈRE > 20" - Aluminium - Double Paroi - Noire
PNEUS > 26x215 Schwalbe Pick-Up Perf Anticrevaillon Super Defence + 20x215 Schwalbe Big Ben Plus Perf GreenGuard - Bandes réflex
CHAMBRES À AIR > 20" et 26" - Valves Schrader

ÉCLAIRAGE

- AVANT** > Compact Line - Led - 35 lux
ARRIÈRE > Juno - Led



PÉRIPHÉRIQUES

- SELLE** > Selle Royale Gipsy - Noire
COLLIER DE SELLE > Avec Vis de Blocage - Noir
TIGE DE SELLE > Suspendue - Course 30mm - Noire
BÉQUILLE > Centrale double - Noire
GARDE-BOUE > 20" et 26" - Acier - Noir Mat
PORTE-BAGAGE > Aluminium
ACCESSOIRES > Pack Family (Panier, Sacoche, Barre de sécurité, Cale-pieds, Pare-Juie)

Vélo marqué en usine :

BicyCode®

COMPOSANTS ÉLECTRIQUES

- DISPLAY** > Shimano EP6 - SC-EN500 - Compteur Digital - Écran LCD - 3 Modes - Affichage Autonomie, Vitesse, Compteur Total et Journalier
MOTEUR > Central - Shimano EP6 Cargo - 250W - 36V - 85Nm - Noir
BATTERIE > Batterie 36V 20Ah, 720Wh, Autonomie Maximum selon conditions d'usage : 230Km

- POIDS** > 30Kg
CHARGE UTILE > 180Kg

ACCESSOIRES INCLUS LONGTAIL



Daily Transport

Panier avant vous permettant de transporter rapidement des affaires du quotidien.



Family Bar

Barres assurant la sécurité de vos enfants ainsi que leur maintien.



Central Bag

Sacoche pour sécuriser pendant le transport vos petites affaires (clés, antivols...).



Dress Protect

Jupe latérale contre les éclaboussures. Arrivez sereinement et impeccable à destination.



Secure Steps

Cale-pieds arrière pour vos grands enfants et passagers.

UNE FABRICATION SUR-MESURE



01/02/03

Peinture, marquage personnalisés
et numérotation



04

Antivol de cadre + chaîne



ARCADE
VÉLO DE VILLE ÉLECTRIQUE

*Autonomie maximum selon conditions d'usage

LE SPÉCIALISTE DES FLOTTES DE VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LOCATION

LES 9 ENGAGEMENTS ARCADE

- ✓ Qualité / Prix
- ✓ Durabilité
- ✓ Pièces détachées d'origine
- ✓ SAV performant
- ✓ Délais courts
- ✓ Technico-commerciaux à l'écoute
- ✓ Formations techniques
- ✓ Expertise technique du bureau d'études
- ✓ Entreprise à impact positif



ARCADE EN QUELQUES CHIFFRES

135
salariés

60 000
vélos/an

28
pays équipés

Vélos libre service
Vélos free floating
Vélos connectés
Vélos classiques
Location longue durée

39
M€ CA

20%
CA à l'export

200
villes



ARCADE
VÉLO DE VILLE ÉLECTRIQUE

UNE PMI VENDÉENNE AU SERVICE DE SES CLIENTS

Créée en 1995, Arcade Cycles est une société française spécialisée dans la conception et la fabrication de vélos de ville classiques et électriques pour une clientèle professionnelle : exploitants de vélos en libre-service, loueurs, agglomérations et collectivités, revendeurs...

Depuis son usine basée à La Roche-Sur-Yon en Vendée, elle innove et produit des vélos personnalisés, robustes et adaptés à une utilisation intensive qui font sa renommée.

ARCADECYCLES.FR

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE USINE EN VIDÉO



Instructions

Thule Coaster XT

101018XX

|



Thule Coaster XT

	
MAX 	111 cm 44 inch
MAX kg/lbs 	22 kg x 2 49 lbs x 2 *
  - 	6 m - 4 y *
   - 	1 - 4 y
	12 kg 26.5 lbs
MAX kg/lbs  + 	45 kg 100 lbs
MAX kg/lbs  +  + 	60 kg 132 lbs

Caractéristiques

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Guidon | 9. Déflecteurs |
| 2. Déblocage du guidon | 10. Roues arrière |
| 3. Toile et filet de protection | 11. Déblocage roue arrière |
| 4. Sangles réglage bandoulière | 12. Protection arrière/pare-soleil |
| 5. Boucles bandoulière | 13. Molettes de déblocage pliage |
| 6. Réflecteurs avant | 14. Espace de chargement |
| 7. Roue poussette | 15. Réflecteurs arrière |
| 8. Bras de fixation vélo/poussette | 16. Poignée frein de stationnement |

⚠ AVERTISSEMENT

IMPORTANT - LISEZ ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS ET CONSERVEZ-LES POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE. Leur non-respect pourrait compromettre la sécurité de votre enfant.

Lisez le manuel de sécurité des poussettes et remorques de bicyclette Thule avant de les utiliser et conservez-le pour référence ultérieure.

Entretien

Pour maintenir la remorque pour enfant Thule en bon état, il est important de la garder propre et de bien l'entretenir.

Il est fortement recommandé d'apporter la remorque pour enfant dans un centre de services autorisé une fois par an afin de la maintenir dans le meilleur état possible.

Inspectez régulièrement votre remorque pour enfant Thule et les accessoires pour vous assurer qu'ils ne montrent aucun signe de détérioration ou d'usure :

- Vérifiez que les pièces métalliques ne sont ni bosselées ni fissurées. N'utilisez pas la remorque pour enfant si les pièces métalliques sont fissurées ou endommagées.
- Examinez les attaches de la remorque pour enfant afin de vous assurer qu'elles ne soient ni pliées ou brisées, ni manquantes ou desserrées. Resserrez les attaches desserrées et remplacez celles qui sont endommagées ou manquantes.

- Vérifiez régulièrement que le tissu ne présente pas de déchirures, d'usure ni d'autres signes de détérioration.

Nettoyez régulièrement la remorque pour enfant avec de l'eau tiède et un savon doux. N'utilisez jamais de détergents puissants ni de solvants.



Nettoyez les essieux de roue et appliquez de la graisse ou de l'huile sur les pièces mobiles visibles. Les roues doivent être inspectées et entretenues au moins une fois par an.

Rangiez votre remorque pour enfant et vos accessoires dans un endroit sec à l'abri de la lumière directe du soleil.

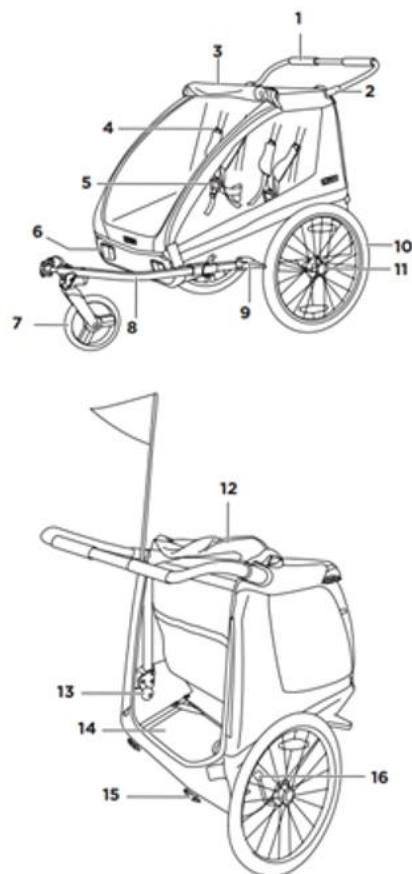
Avant le rangement, votre remorque pour enfant doit être sèche afin d'éviter le développement de moisissures ou de bactéries.

Accessoires

Thule propose de nombreux accessoires compatibles avec votre remorque pour enfant. Pour de plus amples informations, contactez le revendeur le plus proche ou visitez notre site Web : www.thule.com.

Contact

Nous sommes constamment désireux de connaître votre avis et de répondre à vos questions sur nos produits pour vous offrir la meilleure expérience possible. Contactez notre service clientèle via le site support.thule.com ou votre revendeur.



IMPORTANT - LISEZ ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS ET CONSERVEZ-LES POUR RÉFÉRENCE FUTURE. LEUR NON-RESPECT POURRAIT COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ DE VOTRE ENFANT.

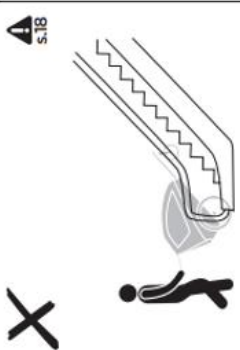
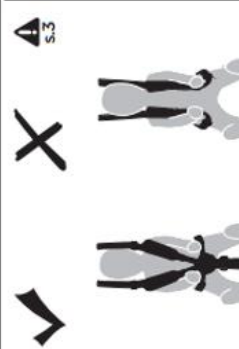
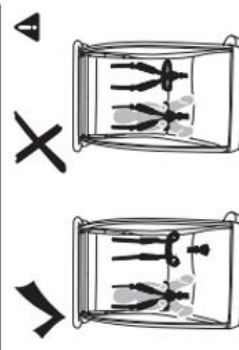
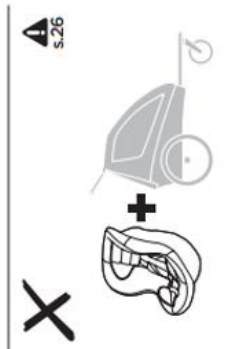
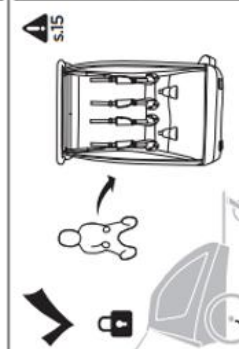
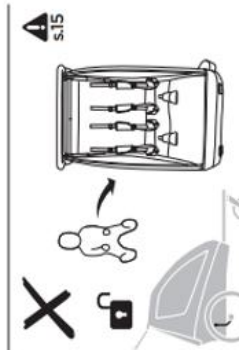
AVERTISSEMENT

- s2. Une utilisation non conforme aux instructions du fabricant peut provoquer des blessures graves, voire mortelles, pour le passager ou le cycliste.
- s3. Installez toujours votre enfant dans le harnais.
- s4. Ne transportez pas d'autres enfants ni de bagages supplémentaires dans cette remorque pour enfant.
- s5. Ne jamais laisser un enfant sans surveillance.
- s6. S'assurer que tous les dispositifs de verrouillage sont enclenchés avant utilisation.
- s7. **RISQUE DE STRANGULATION** : Ne laissez pas un enfant jouer avec ce produit.
- s8. Vérifier que les dispositifs de fixation de la nacelle, du siège ou du siège-auto sont correctement enclenchés avant utilisation.
- s9. Ce produit ne convient pas pour faire du jogging ou des promenades en rollers.
- s10. Ce produit doit transporter uniquement le nombre maximal d'enfants pour lequel il a été conçu.
- s11. Utilisez uniquement les pièces de rechange fournies ou approuvées par le fabricant.
- s12. N'utilisez pas d'accessoires ni de pièces de rechange qui ne soient pas approuvés par Thule.
- s13. Faites attention à ne pas vous coincer les doigts lors du pliage et du dépliage de cette remorque pour

- enfant. Pour éviter toute blessure, maintenir l'enfant à l'écart lors du dépliage et du pliage du produit.
- s14. Cette remorque pour enfant perdra sa stabilité si vous dépassez la charge recommandée par le fabricant.
 - s15. Actionnez toujours le frein de stationnement lorsque vous installez et retirez votre enfant.
 - s16. Empêchez toute partie du corps de l'enfant, tout vêtement, lacet de chaussure ou jouet d'entrer en contact avec les pièces mobiles.
 - s17. N'utilisez pas cette remorque pour enfant à proximité d'un feu à ciel ouvert ou d'une flamme vive. La négligence peut provoquer un incendie.
 - s18. N'utilisez jamais cette remorque pour enfant dans des escaliers ou escalators.
 - s19. Avant chaque randonnée, assurez-vous que les roues sont bien fixées à la remorque.
 - s20. Évitez les blessures graves liées aux chutes ou aux glissements. Toujours utiliser le système de retenue.
 - s21. Ce siège ne convient pas aux enfants de moins de 6 mois.
 - s22. Les enfants doivent avoir au moins 6 mois et être capables de se tenir debout sans aide.
 - s23. Pour le mode vélo, l'enfant doit avoir l'âge de porter un casque et de se tenir assis sans aide. Consultez un pédiatre si l'enfant est âgé de moins d'un an.
 - s24. Un colis ou un accessoire, ou les deux, placé(s) sur cette unité peut entraîner son instabilité. Ce produit peut perdre sa stabilité en cas d'utilisation d'un paquet ou d'un filet à bagage non recommandé par le fabricant. Utilisez uniquement des produits agréés Thule. Les conditions peuvent devenir instables et dangereuses si un emballage portant les accessoires est ajouté sur le produit.
 - s25. Toute charge fixée au guidon nuit à la stabilité de la remorque pour enfant.
 - s26. N'installez aucun siège (auto ou autre) non homologué par Thule sur cette remorque pour enfant.
 - s27. Si vous utilisez cette remorque avec le Thule Bicycle Trailer Kit, suivez également les instructions du guide d'utilisation de la bicyclette de remorquage et respectez les spécifications concernant la charge maximale autorisée sur ce dernier.
 - s28. Faites vérifier la bicyclette de remorquage par un mécanicien qualifié avant de l'atteler à ce kit de remorquage.
 - s29. Avant d'utiliser le produit, consultez les réglementations locales concernant l'endroit et la façon d'utiliser le produit.
 - s30. Cette remorque doit être utilisée pour transporter des enfants de jour, sur les trottoirs, les routes peu fréquentées et les sentiers lisses.
 - s31. Un éclairage de sécurité est recommandé en cas d'utilisation dans des conditions de faible luminosité.
 - s32. Ne pas transporter des personnes en même temps que des animaux.
 - s33. Lors du transport d'enfants dans la remorque, un rétroviseur doit être installé sur la bicyclette.
 - s34. Pour les remorques simples, le nombre maximum d'enfants transportés ne doit pas dépasser un. Pour les remorques doubles, le nombre maximum d'enfants transportés ne doit pas dépasser deux.
 - s35. Lors du transport d'enfants dans la remorque, l'âge minimum du cycliste est de 16 ans.
 - s36. Ne pas utiliser cette remorque sur terrain accidenté.
 - s37. Ne pas dépasser les limites de poids maximales. Ne pas transporter des enfants dépassant les limites de poids.

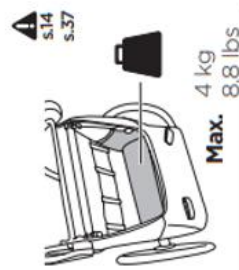
- s38. Ne pas utiliser la remorque à des vitesses excessives.
- s39. N'apportez aucune modification à ce produit.
- s40. Toujours porter un casque conforme aux réglementations locales.
- s41. Ne jamais faire de bicyclette la nuit sans éclairage approprié. Respecter toutes les exigences légales locales en matière d'éclairage.
- s42. Utilisez une extrême prudence lors de la remorque, ne dépassez jamais 25 km/h / 15 mph, et ralentissez à moins de 10 km/h / 6 mph dans les virages et sur les routes accidentées. Soyez prudent lors de la descente en remorquant.
- s43. La charge du bras d'attelage doit se situer entre 0,1 kg et 8 kg.
- s44. Toujours attacher la sangle de sécurité de l'attelage. Ne pas utiliser le Bicycle Trailer si, pour une raison quelconque, vous ne pouvez pas attacher la sangle de sécurité de l'attelage autour du cadre de la bicyclette ! Le non-respect de cette consigne peut conduire au détachement inopiné de la remorque pour enfant Thule. Faire vérifier votre bicyclette par un mécanicien qualifié avant de l'atteler à cette remorque.
- s45. Lorsque vous ne transportez qu'un seul enfant dans une remorque pour enfant à deux sièges, l'enfant doit être assis dans le siège de droite ou, le cas échéant, le siège du milieu.
- s46. L'utilisateur de la remorque pour enfant doit connaître les dangers d'une utilisation pendant des périodes prolongées, comme l'exposition à des températures froides ou l'épuisement provoqué par une exposition à la chaleur sans aération ni hydratation adéquates.
- s47. En cas d'utilisation de cette remorque pour enfant en tant que remorque de bicyclette, la toile de protection contre les intempéries doit être fermée pour empêcher tout objet étranger de pénétrer dans la remorque.
- s48. Un réflecteur conforme aux réglementations locales doit être visible à l'arrière de cette remorque pour enfant en cas d'utilisation avec un vélo. Les réflecteurs rouges doivent être visibles à l'arrière de la remorque.
- s49. Avant chaque sortie, assurez-vous que la remorque pour enfant attelée ne gêne pas le freinage, les pédales ni la direction de la bicyclette.
- s50. L'utilisation de la remorque modifie la stabilité, les exigences de freinage et les caractéristiques de conduite de votre bicyclette.
- s51. Lorsque l'on tourne à droite, l'angle entre la bicyclette de remorquage et la remorque pour enfant Thule ne doit pas dépasser 45°.
- s52. Lorsque l'on tourne à gauche, l'angle ne doit pas dépasser 90°.
- s53. Utilisez toujours le fanion.
- s54. Le bouton de l'attache rapide doit être complètement serré sur l'axe à dégagement rapide et laisser apparaître au moins deux filets de vis pour s'assurer que la roue arrière de la bicyclette ne risque pas de se desserrer. Veillez toujours à ce que l'attache rapide soit correctement fixée. Un système de fixation de roue à attache rapide mal serré peut conduire à une perte accidentelle de la roue arrière.
- s55. L'écrou sur l'axe de roue arrière doit être serré d'au moins 5 tours complets pour assurer une force de serrage. Sur certains axes de roue, il est possible de retirer la rondelle d'origine pour faire place au dispositif ezHitch. Vérifiez auprès de votre détaillant autorisé pour être certain. Selon le type de moyeu, la rondelle support de couple existante pour le moyeu doit rester sur le cadre. Veuillez suivre les instructions

-
- de montage pour le moyeu et les spécifications de couple du fabricant lors de la fixation de l'écrou d'axe de roue.
- s56.** Un entretien adéquat de la remorque pour enfant a une incidence sur sa performance et ses gages de sécurité.
- s57.** Les remorques pour vélo tirées par un EPAC peuvent être soumises à des restrictions légales. Respectez toutes les exigences légales locales.
- s58.** Notez que la remorque augmente la distance de freinage du vélo lorsqu'elle est attachée.
- s59.** Inspectez régulièrement votre Thule porte-bébé et vos accessoires pour vérifier qu'ils ne montrent aucun signe de détérioration ou d'usure. Vérifiez que les composants métalliques ne sont ni bosselés ni fissurés. N'utilisez pas le porte-bébé si des pièces métalliques sont fissurées ou endommagées. Examinez le porte-bébé afin de déterminer si les attaches sont pliées, brisées, manquantes ou desserrées. Serrez les attaches desserrées et remplacez celles qui sont endommagées ou manquantes.

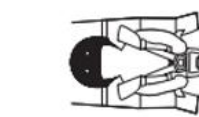
			 0-6 Months 
			 
			
			



A
§.32



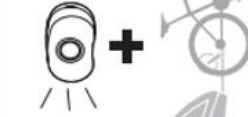
A
§.14
§.37



A
§.23
§.40



A
§.46



A
§.31
§.41



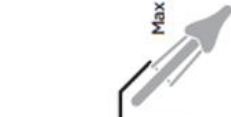
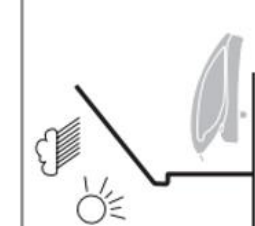
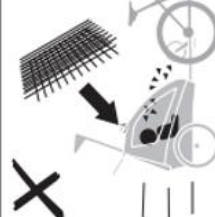
A
§.43



A
§.13



A
§.47



A
§.51



A
§.52



§.38
§.42

Max.
25 km/h
15 mph

§.50

§.58

§.44

§.27



➤ **Adaptateurs pour fixer votre remorque pour enfant Thule à votre vélo**

Axes traversants de 12 mm

Adaptateur pour moyeux intégrés

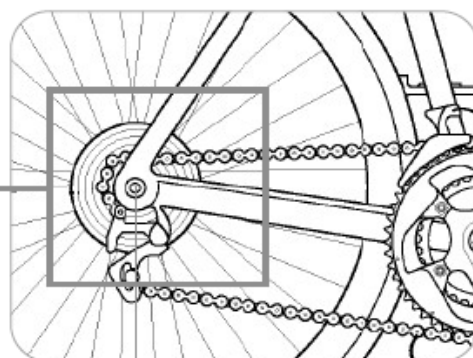
**Adaptateurs pour cadres de forme différente
ou vélos avec béquille intégrée**

› Adaptateurs pour fixer votre remorque pour enfant Thule à votre vélo

Votre kit pour remorque de vélo se fixant sur l'axe de la route arrière de votre vélo

Le système de fixation dépend de votre vélo :

1. Attache rapide de 9 mm
2. Vélos équipés d'un axe traversant de 12 mm
3. Vélos équipés de moyeu à vitesses intégrées
4. Vélo dont la forme du cadre permet difficilement de fixer la coupelle d'attache Thule ezHitch



axe arrière

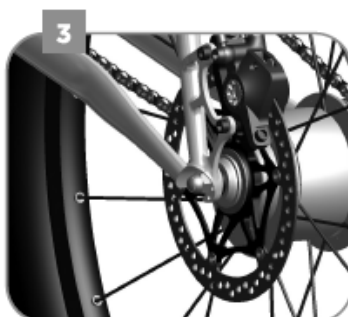
1. Attache rapide de 5 mm

La majorité des vélos est équipée d'un axe arrière à attache rapide de 5 mm. Si votre vélo ne possède pas d'axe à attache rapide (illustration à droite) ou de moyeu, veuillez lire le mode d'emploi du kit de montage de la remorque pour avoir les informations nécessaires.



Les vélos suivants nécessitent un adaptateur :

2. Vélos équipés d'un axe traversant de 12 mm
3. Vélos équipés de moyeu à vitesses intégrées
4. Vélos dont la forme du cadre permet difficilement de fixer la coupelle d'attache.



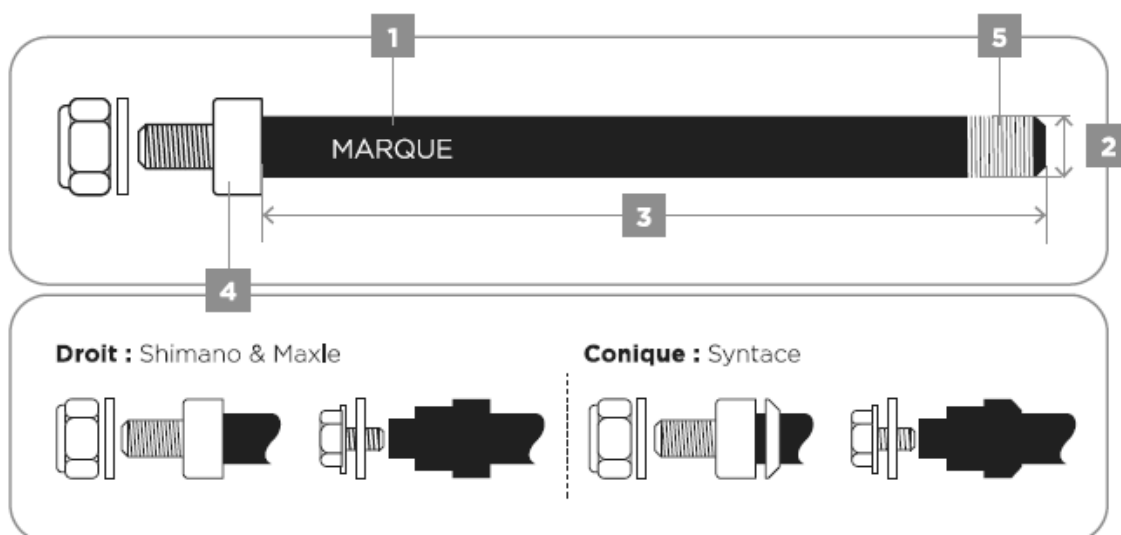
› Axes traversants de 12 mm

Pour connaître le type d'axe installé sur votre vélo, retirez ce dernier en suivant le mode d'emploi du vélo.



Veillez noter ce qui suit concernant votre axe traversant :

1. La marque de l'axe
2. Le diamètre de l'axe
3. La longueur de l'axe
4. La forme de l'axe (droit/conique)
5. Le pas de filetage de l'axe*



Après avoir identifié les éléments 1-5 ci-dessus, recherchez l'adaptateur Thule correspondant à votre axe traversant sur la page suivante.**

***Remarque :** pour identifier le bon pas de filetage, veuillez contacter votre revendeur vélo.

****Remarque :** si vous ne trouvez pas l'adaptateur compatible avec le type d'axe de votre vélo, veuillez contacter votre revendeur Thule.

Installation avec un écrou :



Installation avec un boulon :



(mm)

Marque	Longueur min.-max.	Longueur totale	Pas de filetage	Référence Thule	Installation
Syntace	152 - 167	194	M12x1,0	20110729	Écrou
Syntace	160	180	M12x1,0	20100765	Boulon
Syntace	160 - 172	199	M12x1,0	20110733	Écrou
Syntace	169 - 184	213	M12x1,0	20110755	Écrou
Syntace/Fatbike	217 ou 229	256	M12x1,0	20110737	Écrou
Shimano	159 ou 165	192	M12x1,5	20110730	Écrou
Shimano	170	190	M12x1,5	20100766	Boulon
Shimano	172 ou 178	205	M12x1,5	20110734	Écrou
Shimano	209	236	M12x1,5	20110735	Écrou
Shimano/Fatbike	229	256	M12x1,5	20110738	Écrou
Maxle	167 - 192	212	M12x1,75	20100799	Boulon
Maxle	174 ou 180	207	M12x1,75	20110731	Écrou
Maxle	192 ou 198	225	M12x1,75	20110732	Écrou
Maxle	209	236	M12x1,75	20110736	Écrou
Maxle/Fatbike	217 or 229	256	M12x1,75	20110739	Écrou

***Remarque :** pour sélectionner la bonne entretoise, veuillez lire le mode de l'emploi de l'adaptateur.

› Adaptateur pour moyeux intégrés



Adaptateur pour moyeu intégré Shimano, 3/8" x 26 (référence 20100797)

Voici quelques exemples de moyeux 3/8 qui nécessitent l'adaptateur de fixation pour moyeu intégré Shimano :



Marque	Modèle	Référence Shimano	Description
Shimano	Nexus	FH-IM37	Moyeu avec frein à tambour
		SG-3C41	Moyeu intégré 3 vitesses avec frein à rétropédalage
		SG-3D55	Moyeu intégré 3 vitesses
		SG-3R40	Moyeu intégré 3 vitesses avec frein à tambour
		SG-7R46	Moyeu intégré 7 vitesses avec frein à tambour
		SG-8R56	Moyeu intégré 8 vitesses
		SG-8C31	Moyeu intégré 8 vitesses avec frein à tambour
		SG-8R36	Moyeu intégré 8 vitesses
	Alfine	SG-S500	Moyeu intégré 8 vitesses
		SG-S501	Moyeu intégré 8 vitesses
		SG-S505	Moyeu intégré 8 vitesses avec frein à disque
		SG-S700	Moyeu intégré 11 vitesses
		SG-S705	Moyeu intégré 11 vitesses avec frein à disque
	Coasting	SG-3C01	Moyeu avec changement de vitesse automatique

Adaptateur de fixation pour moyeu intégré SRAM, M10x1,0
(référence 20100798)



Voici quelques exemples d'axes de moyeu de 10 mm nécessitant l'adaptateur pour le moyeu intégré SRAM :

Marque	Modèle	Description
SRAM	DD3-30/-27/-24	Moyeu intégré avec cassette
	I-Motion 9	Moyeu intégré 9 vitesses
	G8	Moyeu intégré 8 vitesses
	I-Motion 3	Moyeu intégré 3 vitesses
	Torpedo	Pignon fixe/single speed
Shimano	Nexave IF-C530	Inter-3 Freehub (3x8)
	Nexave FH-C810	Corps de roue libre dynamo pour cassette 8 vitesses
	Nexave FH-IM70	Corps de roue libre pour cassette 8/9 vitesses
	Nexave FH-IM50	Corps de roue libre pour cassette 8 vitesses
Surly	Moyeux piste et flip flop	
Rohloff	Speedhub 500/14	Moyeu intégré 14 vitesses
NuVinci	N360	Transmission à variation continue
BionX	P500	Moyeu électrique
	P250	Moyeu électrique
	P200	Moyeu électrique

Adaptateur de fixation pour moyeu intégré SRAM SPECTRO, FG 10.5x1.0
(référence 20110722)



Voici quelques exemples d'axes de moyeu de 10,5 mm qui nécessitent l'adaptateur de fixation pour moyeu intégré SRAM SPECTRO :

Marque	Modèle	Description
SRAM	Spectro S7	Moyeu intégré 7 vitesses
	Spectro P5	Moyeu intégré 5 vitesses
	Spectro T3	Moyeu intégré 3 vitesses
	Spectro 3x7	Moyeu intégré avec cassette
	DualDrive	Moyeu intégré avec cassette
	Sparc	Moyeu électrique

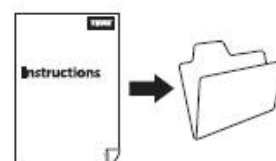
4

› Adaptateurs pour cadres de forme différente ou vélos avec béquille intégrée



Bague d'épaisseur de 10 (référence 20110723)

Pour les vélos équipés
de pattes arrière avec
capuchon



 Thule Sweden AB, Borggatan 5
335 73 Hillerstorp, SWEDEN

› PART OF THULE GROUP

 info@thule.com

© Thule Group 2021 All rights reserved.

 www.thule.com

Notice siège bébé pour vélo



bellini
bellini s.r.l.
Via Giovanni Dotti
40060 Pieve di Cento
(Bologna) ITALY

...find more about us:
www.bellini.it

Standard



Rabbit



Pepe



Mr Fox



Tiger



Nanna Guri



Tiziano



Giotto



Eos



B-taxi



Caschi/Helmets



Windbreak



B-bip

26" - 28"





PMP

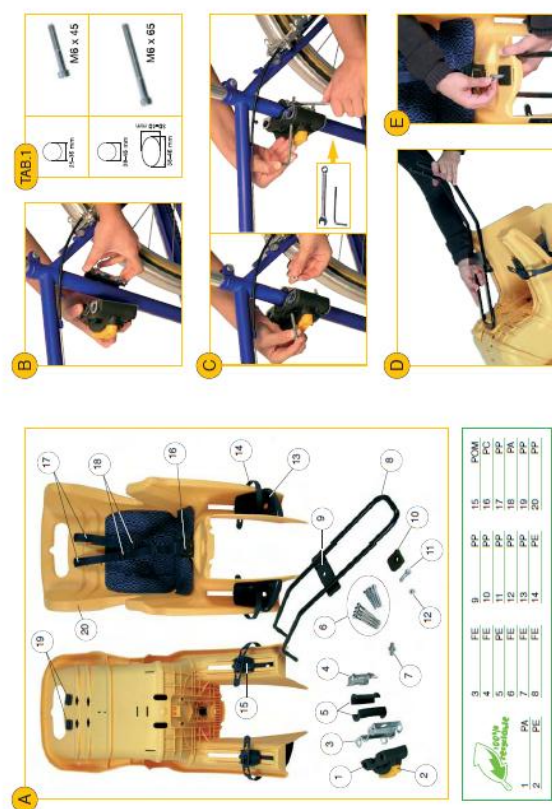


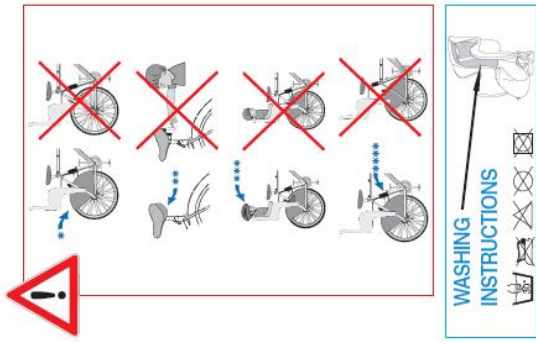
MAX 22 Kg

New
Standard
14344









Lisez attentivement les instructions avant d'utiliser le siège. Conservez-les avec soin, pour pouvoir éventuellement les consulter à l'avenir.

Avant d'utiliser le produit, informez-vous sur le code de la route du pays où il sera utilisé.

INSTRUCTIONS

!!! ATTENTION : Ne placez pas de charges additionnelles sur le siège. Pour transporter d'autres charges éventuelles, utilisez d'autres supports, comme, par exemple, un porte-bagages antérieur.

!!! ATTENTION : Toute modification du siège et de ses supports est interdite. Le producteur ou le commerçant ne répondront pas d'éventuels dommages qui naîtraient à la suite de telles modifications.

!!! ATTENTION : La manœuvrabilité de la bicyclette peut être sensiblement modifiée lorsqu'un enfant se trouve sur le siège, en particulier en ce qui concerne l'équilibre, la direction et les freins.

!!! ATTENTION : Ne laissez jamais la bicyclette garée sans surveillance avec un enfant assis sur le siège.

!!! ATTENTION : N'utilisez pas le siège si une partie quelconque du siège et/ou de la bicyclette est cassée ou manquante. Contactez le producteur ou le revendeur pour vous procurer les éventuelles pièces de rechange pour le siège.

Remplacez entièrement le siège après un accident, même quand aucun dommage visible n'apparaît.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Siège postérieur pour enfants d'un poids maximum de 22 kg; vérifiez régulièrement que le poids de l'enfant n'excède pas cette limite.

N'utilisez le siège qu'avec des enfants en mesure de se tenir assis seuls et de manière prolongée sans avoir besoin d'aide (de 1 à 7 ans environ).

Utilisez le siège sur des bicyclettes ayant des roues de 26"-28", en mesure de supporter des charges additionnelles d'au moins 27 kg. Consultez le manuel de la bicyclette ou son revendeur.

Bloc de support s'adaptant à des châssis à section circulaire (de 25 à 46 mm) et à une vaste gamme de châssis à section ovale. **Consultez attentivement le Tableau 1.**

Siège équipé d'un système de montage avec fourche de soutien et étrier soudé.

Vérifiez que la distance entre le symbole du centre de gravité situé sur les côtés externes du siège et l'axe de la roue est inférieure à 10 cm. Danger de renversement.

Ne montez pas le siège incliné vers l'avant. Inclinez-le légèrement vers l'arrière pour retenir plus efficacement l'enfant.

Installez le siège dans le sens de marche.

N'utilisez pas le siège sur des motocyclettes, des bicyclettes de course, des bicyclettes avec suspensions.

Contrôlez qu'aucun membre ou vêtement de l'enfant ou du conducteur ne puisse être happé dans les parties en mouvement du vélo ou dans le siège.

Contrôlez que l'enfant n'est pas en mesure d'enfiler les doigts dans les ressorts du siège. Utilisez un couvre-selle ou une selle à ressorts internes.

Contrôlez que l'enfant ne puisse pas introduire les doigts ou les pieds dans les rayons de la roue du vélo. Il est conseillé de recourir à un couvre-roues.

S'assurer que l'enfant ne puisse pas atteindre les parties coupantes ou pointues (exemple : les câbles effilochés des freins).

Attachez toujours l'enfant avec les courroies et avec les brides pour les pieds.

Vérifiez que l'enfant est suffisamment vêtu, davantage que ne l'est le cycliste, et qu'il est bien protégé en cas de pluie.

Il est obligatoire d'utiliser un casque homologué et dont les dimensions sont adaptées à la tête de l'enfant.

Ne transportez jamais deux enfants en même temps.

Le cycliste doit avoir au moins 16 ans.

Attachez toutes les courroies, même quand aucun enfant n'est transporté.

Contrôlez que les courroies ne sont pas en contact avec les roues ou d'autres parties mobiles du vélo,

que ce soit avec un enfant à bord ou non.

Ne laissez pas le siège au soleil: le plastique surchauffé pourrait brûler l'enfant.

Démontez le siège de la bicyclette chaque fois que celle-ci doit être transportée à l'extérieur d'un véhicule (par exemple sur le toit d'une auto, sur un chariot remorqué ou derrière un camping-car).

Contrôlez la bicyclette à intervalles périodiques: pneumatiques, freins, lumières, etc.

Lavez régulièrement le siège avec de l'eau savonneuse. N'utilisez pas de substances agressives.

MONTAGE DU SIÈGE

!!! N'effectuez pas les opérations de montage si l'enfant se trouve sur le siège.

Identifiez tous les éléments avant de procéder au montage (fig. A).

Montage du bloc de support

Enlevez le porte-bagages du vélo s'il contrarie le montage du siège.

Montez le bloc de support autour du châssis du vélo, comme montré sur la fig. B. Faire attention à ce que les flèches situées à l'avant du bloc soient bien dirigées vers le haut.

!!! ATTENTION: montez le bloc de support sur le châssis, et non pas sur le tube du siège.

!!! ATTENTION: vérifiez que les câbles de freins et du changement de vitesse n'interfèrent pas avec le bloc (1).

Choisissez les vis (6) les plus adaptées à votre châssis (voir tableau 1). (Si les vis fournies s'avéraient trop courtes, il est possible d'en trouver de plus longues (ex. M6x80), dans une quincaillerie).

Mettez les vis (6) dans leurs logements.

Serrez légèrement et uniformément les écrous (7) (fig. C).

Le bloc de support doit demeurer libre de coulisser le long du tube; la fixation définitive se fera une fois que la position correcte du siège aura été choisie (voir *montage du siège sur le vélo*).

Montage de la fourche de soutien sur le siège

Retournez le siège.

Placez la courbe en forme de U de la fourche de soutien (9) sous la languette (fig. D). Faites adhérer le fer dans son logement.

Alignez le trou de l'étrier soudé (9) avec celui du siège.

Passez le boulon (11) dans la plaquette (10), dans les trous du siège et dans l'étrier soudé (fig. E).

Vissez l'écrou à fond (12) (fig. F).

Montage du siège sur le vélo

Tout en maintenant enfoncé le bouton jaune (2) sur le bloc, insérez la fourche de soutien (8) dans les trous dans la partie supérieure du bloc (1) (fig. G).

!!! ATTENTION: une fois que l'insertion a eu lieu, s'assurer que le bouton jaune (2) se déclenche. S'il ne s'est pas déclenché, la fourche (8) n'est pas insérée correctement : recommencez l'opération.

Vérifiez que le siège n'interfère pas avec les pédales, les freins, le changement de vitesse et d'autres parties mobiles du vélo.

Laissez suffisamment de place pour les jambes de l'enfant.

Alignez le siège par rapport à l'axe du vélo.

Serrez les vis du bloc à fond (6) après avoir déterminé quelle est la meilleure position pour le siège.

!!! ATTENTION: contrôlez le serrage des vis à intervalles réguliers. Les fixations peuvent se desserrer avec l'usage.

Démontage du siège du vélo

Tout en maintenant enfoncé le bouton jaune (2) sur le bloc, faites coulisser la fourche de soutien (8) en la tirant vers le haut (fig. G).

Installation des supports pour les pieds

Prenez le support (13) du pied gauche (symbole SX gravé dans la partie postérieure).

Insérez-le dans la fente verticale de la jambe gauche.

Poussez-le vers le haut jusqu'au bout (fig. H).

Prenez le levier de blocage (15) pour le support gauche (symbole SX gravé dans la partie postérieure).

Enfilez le levier de blocage dans le trou se trouvant derrière le support. Introduisez-le de l'extérieur et poussez-le à fond (fig. I).

Fermez le levier de blocage en le poussant vers le bas jusqu'à ce que vous entendiez un déclic (fig. L).

Refaites les mêmes opérations pour le support du pied droit (symbole DX).

RÉGLAGE DU SIÈGE

Avant d'utiliser le siège, contrôlez que la position des courroies de sécurité et des supports de pieds est adaptée à la taille de votre enfant.

Les ceintures doivent se trouver juste au-dessus du niveau des épaules de l'enfant.

Les pieds de l'enfant doivent pouvoir s'appuyer complètement sur les supports.

!!! Ne procédez pas aux opérations de réglage des courroies de sécurité et des supports des pieds si l'enfant est sur le siège.

Réglage des courroies de sécurité

Pour déplacer les courroies d'une position à l'autre:

Prenez la boucle en plastique située derrière le dossier du siège.

Faites coulisser la ceinture (17) et la boucle (19) du trou du dossier.

Enfilez la ceinture et la boucle dans le trou du dossier à la hauteur souhaitée (fig. M).

Recommencez la même opération pour l'autre ceinture.

Réglage des supports pour les pieds

Tournez le levier de blocage derrière le support vers le haut (fig. N).

Déplacez le support vers le haut ou vers le bas, jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Fermez le levier de blocage, en le poussant vers le bas jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

CONTRÔLE FINAL

Faites rouler le vélo sur quelques mètres, en contrôlant qu'aucune partie en mouvement ne touche le siège, qu'il n'y a pas de courroies en saillie près de la roue et que les freins et les pédales fonctionnent de manière efficace.

POSITION DE L'ENFANT DANS LE SIÈGE

Appuyez sur le bouton de la boucle centrale (16) jusqu'à ce que le déclic signale le décrochage de la dent (fig. O).

Tirez vers le haut pour la faire coulisser.

Faites asseoir l'enfant.

Faites passer les courroies de part et d'autre de la tête de l'enfant (fig. P).

Accrochez la grande boucle centrale dans le trou le plus proche de l'enfant (fig. Q). Poussez à fond la boucle dans le trou jusqu'à entendre un déclic.

Régalez les passants (18) situés sur la ceinture afin de faire adhérer les ceintures au corps de l'enfant (fig. R).

Placez les pieds de l'enfant dans les supports.

Fermez la bride (14) en l'accrochant sur la tige placée derrière le support du pied (fig. S).

POUR ENLEVER L'ENFANT DU SIÈGE

Décrochez les brides qui retiennent les pieds.

Appuyez sur le bouton de la grande boucle centrale jusqu'à ce qu'un déclic signale le décrochage de la dent.

Tirez vers le haut pour la faire coulisser.

Faites coulisser les courroies situées au niveau de la tête de l'enfant.

GARANTIE

Les clauses de garantie peuvent être consultées sur le site www.bellelli.com.